



autorité de régulation
des communications électroniques,
des postes et de la distribution de la presse

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LES SERVICES DE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES EN FRANCE

1^{ER} TRIMESTRE 2023

OBSERVATOIRE DES MARCHES DES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

06 JUILLET 2023

A decorative graphic in the bottom right corner consisting of a dense, overlapping pattern of thin, light grey lines that form a complex, organic shape resembling a stylized flower or a cluster of fibers.

ISSN n°2258-3106

Synthèse

Le revenu des opérateurs sur le marché de détail enregistre, en ce début d'année 2023, une croissance annuelle en léger recul par rapport à l'année 2022.

Le revenu s'élève, sur le marché de détail, à 9,2 milliards d'euros HT. **Il continue de progresser, mais à un rythme inférieur aux deux années précédentes** : + 1,2 % en un an au premier trimestre 2023 après + 1,8 % un an en 2022 et + 2,4 % en 2021. Cette tendance s'explique majoritairement **par un ralentissement de la croissance sur le marché mobile**. Cependant, **tous les postes de revenu sont en croissance ce trimestre** à l'exception de celui généré par l'usage des services à valeur ajoutée.

Le revenu des services mobiles, portée par le segment des forfaits, perd entre 1 et 3 points de croissance depuis le deuxième trimestre 2022 (- 3 points en un an ce trimestre). Elle s'établit à + 2,4 %, dont 0,5 point provenant de la croissance du revenu des clients des opérateurs français à l'étranger (*roaming out*). Le revenu issu de la **vente de terminaux mobiles par les opérateurs augmente de près de 3 % contre + 12 % un an auparavant**. Il s'élève ainsi à 865 millions d'euros HT.

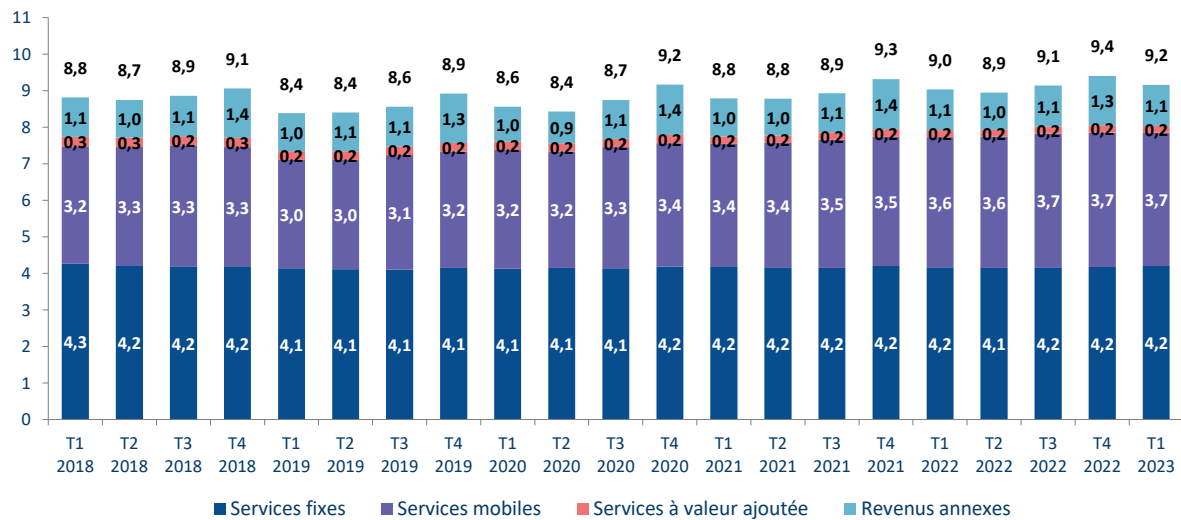
Le revenu des services fixes progresse à nouveau après une année 2022 en léger recul : + 0,7 % en un an ce trimestre après - 0,3 % en 2022 et + 0,5 % environ en 2020 et 2021. Cette progression est liée à un regain de croissance du **revenu issu de la vente des abonnements internet à haut et très haut débit** (+ 3,4 % en un an au premier trimestre 2023, soit + 0,6 point en un an), alors que la croissance du nombre d'abonnements internet associés connaît à nouveau un ralentissement (+ 1 % contre + 2 % un an auparavant). En conséquence, **la facture moyenne des utilisateurs de ces services progresse de 80 centimes en un an et dépasse, pour la première fois depuis cinq ans, 34 euros HT par mois**. Parallèlement, le revenu des services bas débit se réduit (- 15 % en un an), comme depuis plus de vingt ans, et le revenu lié à la vente d'accès de haute qualité aux entreprises continue de diminuer à un taux équivalent à celui de l'année 2022, soit - 4 % en un an.

Revenus sur le marché de détail (en millions d'euros HT)	T1 2022	T2 2022	T3 2022	T4 2022	T1 2023
Services fixes (y compris accès de haute qualité et réseaux intersites)	4 168	4 149	4 151	4 177	4 198
Services mobiles classiques et revenu des cartes "MtoM"	3 631	3 660	3 736	3 742	3 718
Services à valeur ajoutée	193	188	192	202	180
Total services de communications électroniques	7 992	7 997	8 079	8 122	8 096
Revenus annexes	1 115	1 016	1 124	1 346	1 125
dont revenus liés à la vente de terminaux mobiles	837	740	855	1 063	865
Total des revenus des opérateurs sur le marché de détail	9 107	9 013	9 203	9 468	9 222

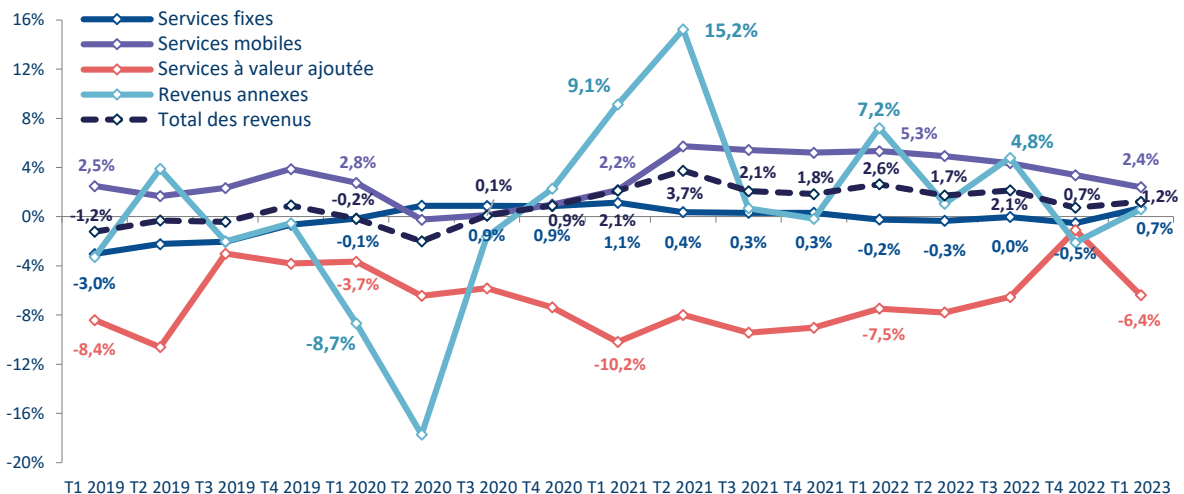
Evolution annuelle des revenus des opérateurs (en %)	T1 2022	T2 2022	T3 2022	T4 2022	T1 2023
Services fixes (y compris accès de haute qualité et réseaux intersites)	-0,2%	-0,3%	0,0%	-0,5%	0,7%
Services mobiles classiques et revenu des cartes "MtoM"	5,3%	4,9%	4,4%	3,4%	2,4%
Services à valeur ajoutée	-7,5%	-7,8%	-6,5%	-1,1%	-6,4%
Total services de communications électroniques	2,0%	1,8%	1,8%	1,2%	1,3%
Revenus annexes	7,2%	1,1%	4,8%	-2,1%	0,6%
dont revenus liés à la vente de terminaux mobiles	12,4%	3,5%	8,2%	-1,3%	3,3%
Total des revenus des opérateurs sur le marché de détail	2,6%	1,7%	2,1%	0,7%	1,2%

Revenu des opérateurs sur le marché de détail

milliards d'euros HT

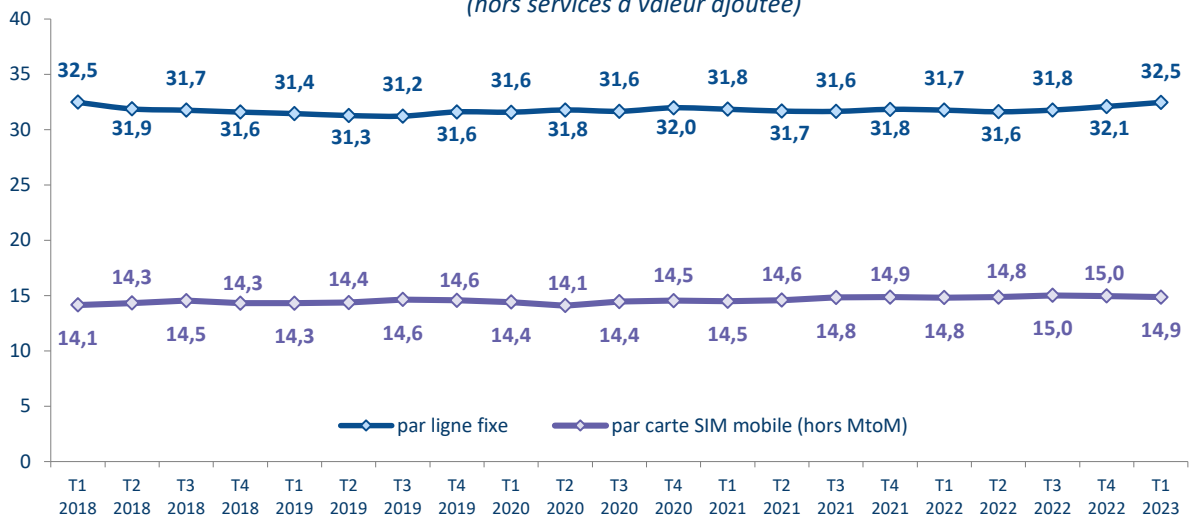


Taux de croissance annuel du revenu des opérateurs sur le marché de détail



Facture moyenne mensuelle voix et données (hors services à valeur ajoutée)

euros HT



Près de 60 % des abonnements internet sont en fibre optique.

Seul vecteur de croissance, la fibre optique de bout en bout représente près de 60 % du nombre total des abonnements internet en France, soit + 10 points en un an. Le niveau de croissance de ces abonnements reste soutenu : + 3,5 millions en un an ce trimestre contre + 4,0 millions un an auparavant. **Plus de la moitié des 35,3 millions de locaux raccordables à la fibre sont ainsi équipés d'un abonnement actif à la fibre, soit 19,0 millions** au premier trimestre 2023. Parallèlement, la baisse du nombre d'accès à haut débit se poursuit, notamment sur réseaux DSL, et est comprise entre - 2,5 et - 3 millions par an depuis deux ans. Au total, **le nombre d'abonnements internet à haut et très haut débit (32,0 millions)** enregistre à nouveau une croissance en retrait par rapport aux trimestres précédents : d'environ + 400 000 en un an depuis deux trimestres contre le double un an auparavant.

Au 31 mars 2023, la France compte 9,3 millions de cartes SIM actives sur les réseaux 5G.

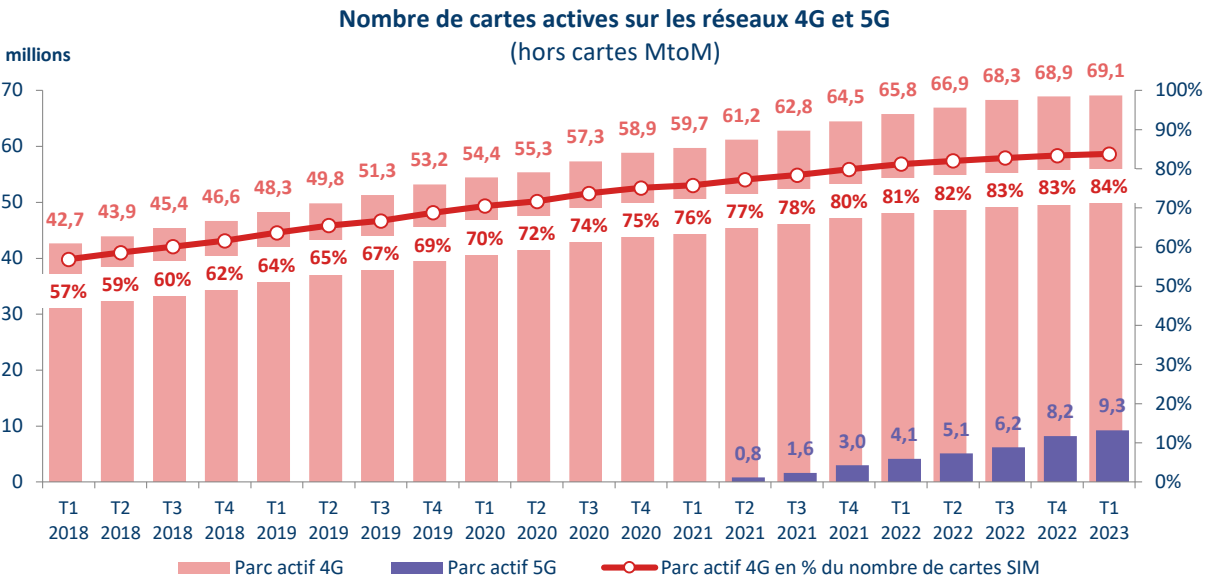
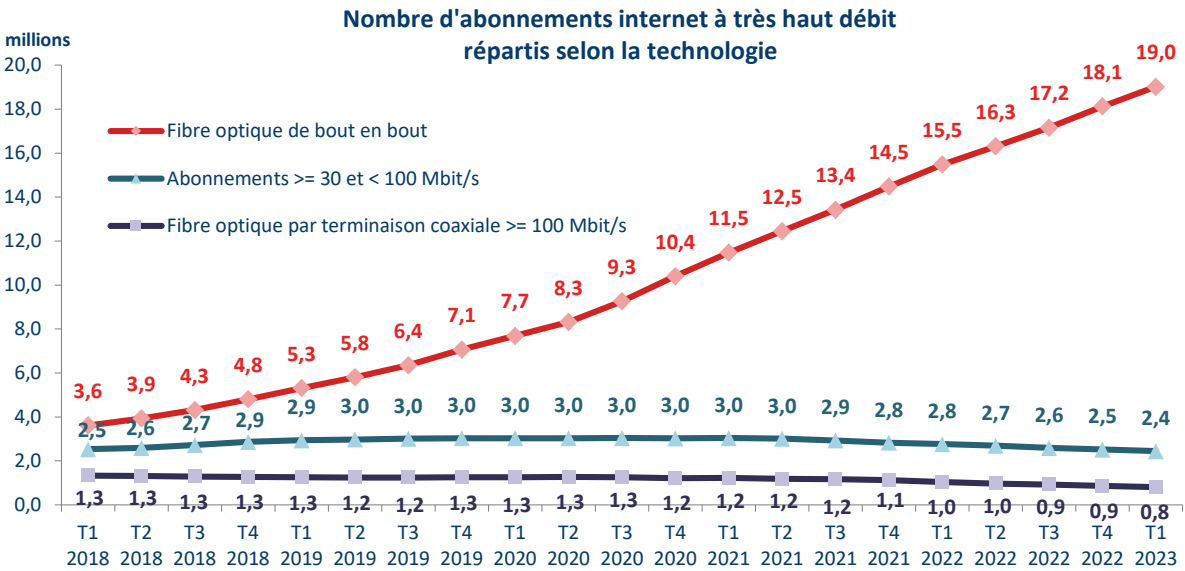
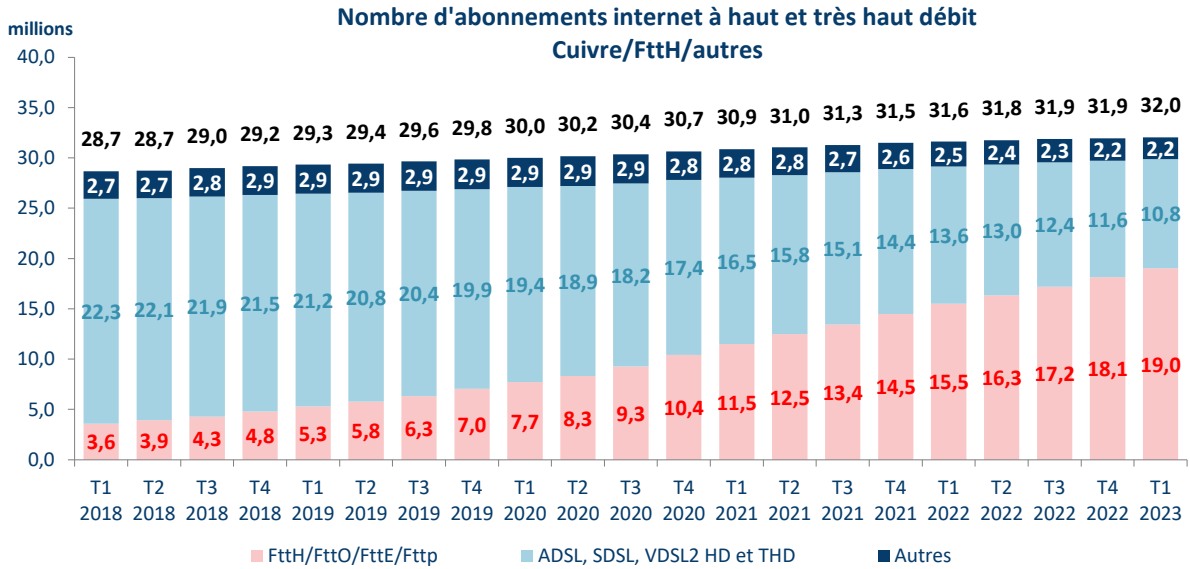
Plus de deux ans après le lancement commercial de la 5G, le nombre **d'utilisateurs actifs sur les réseaux 5G¹ s'élève à 9,3 millions**, et ne cesse d'augmenter à un rythme d'environ 5 millions par an depuis deux trimestres. Ainsi, la proportion de cartes actives sur les réseaux 5G augmente de 6 points en un an pour atteindre 11 % ce trimestre.

Sur les réseaux 4G, ce nombre s'élève à 69,1 millions au premier trimestre 2023, soit 84 % du nombre total de cartes SIM. **La croissance des usagers 4G connaît un léger ralentissement depuis le quatrième trimestre 2022** : + 5 % en un an (+ 3,3 millions) après près de deux années autour de + 10 %.

Au total, le nombre de cartes SIM en service s'élève à **82,5 millions de cartes SIM au 31 mars 2023, soit + 1,5 million en un an**. **Le rythme annuel de croissance du nombre de forfaits**, qui était proche de + 2,5 millions depuis le début de l'année 2021, **ralentit significativement depuis le quatrième trimestre 2022** (+ 1,6 million ce trimestre). Le nombre de cartes prépayées (7,4 millions au 31 mars 2023) continue de diminuer mais à un rythme nettement inférieur à ceux des années précédentes.

Equipements fixes et mobiles (en millions)	T1 2022	T2 2022	T3 2022	T4 2022	T1 2023
Accès internet à très haut débit en fibre optique de bout en bout	15,5	16,3	17,2	18,1	19,0
Accès internet à haut débit sur réseaux DSL	11,7	11,1	10,6	9,8	9,1
Abonnements et forfaits mobiles (hors MtoM)	73,5	74,1	74,8	75,0	75,1
Cartes prépayées mobiles	7,6	7,5	7,7	7,7	7,4
Parc actif 3G	67,8	68,4	69,2	69,1	68,7
Parc actif 4G	65,8	66,9	68,3	68,9	69,1
Parc actif 5G	4,1	5,1	6,2	8,2	9,3
Evolution annuelle des équipements fixes et mobiles (en %)	T1 2022	T2 2022	T3 2022	T4 2022	T1 2023
Accès internet à très haut débit en fibre optique de bout en bout	35,0%	31,0%	27,8%	25,1%	22,8%
Accès internet à haut débit sur réseaux DSL	-19,2%	-19,0%	-19,3%	-21,0%	-21,9%
Abonnements et forfaits mobiles	3,4%	3,5%	3,4%	2,7%	2,2%
Cartes prépayées mobiles	-1,5%	-2,6%	-0,8%	-0,8%	-2,5%
Parc actif 3G	3,1%	2,8%	2,7%	1,8%	1,4%
Parc actif 4G	10%	9%	9%	7%	5%
Parc actif 5G		538%	276%	176%	118%

¹ Les parcs actifs 3G, 4G et 5G sont définis comme le nombre de clients ayant accédé au cours des trois derniers mois (en émission ou en réception) à un service mobile utilisant l'une de ces technologies d'accès radio. Ces rubriques ne sont pas exclusives : un consommateur ayant utilisé les réseaux 3G, 4G et 5G au cours du trimestre sera comptabilisé dans chacun de ces indicateurs.



L'usage de données sur réseaux mobile continue de progresser à un rythme soutenu.

La croissance de la consommation de données sur les réseaux mobiles s'accélère à nouveau depuis le début de l'année 2022. De + 28 % en rythme annuel en 2022, elle se maintient à un niveau élevé de + 27 % au début de l'année 2023, pour atteindre **3,1 exaoctets**. Le trafic par client actif 4G s'élève à **environ 15 Go par mois soit + 2,2 Go en un an et par abonné**. Depuis l'étranger, l'usage des données progresse à nouveau depuis près de deux ans (+ 41 % en un an ce trimestre après + 61 % en moyenne sur l'année 2022). Elle s'élève à 58 000 téraoctets, soit près de trois fois plus que le niveau observé en 2019. La consommation de données des clients des opérateurs étrangers lors de leurs séjours en France s'accroît quant à elle de 67 % en un an, et atteint 71 000 téraoctets.

La consommation vocale depuis les réseaux fixes et mobiles s'élève quant à elle à 58,9 milliards de minutes au premier trimestre 2023. **Elle est en recul continu depuis 2014, à l'exception de l'année 2020 qui a connu un fort rebond en raison de la crise sanitaire (+ 19 %)**. Son rythme de baisse s'élève depuis, à environ - 7 % en rythme annuel en 2021 et en 2022 et à - 6 % ce trimestre.

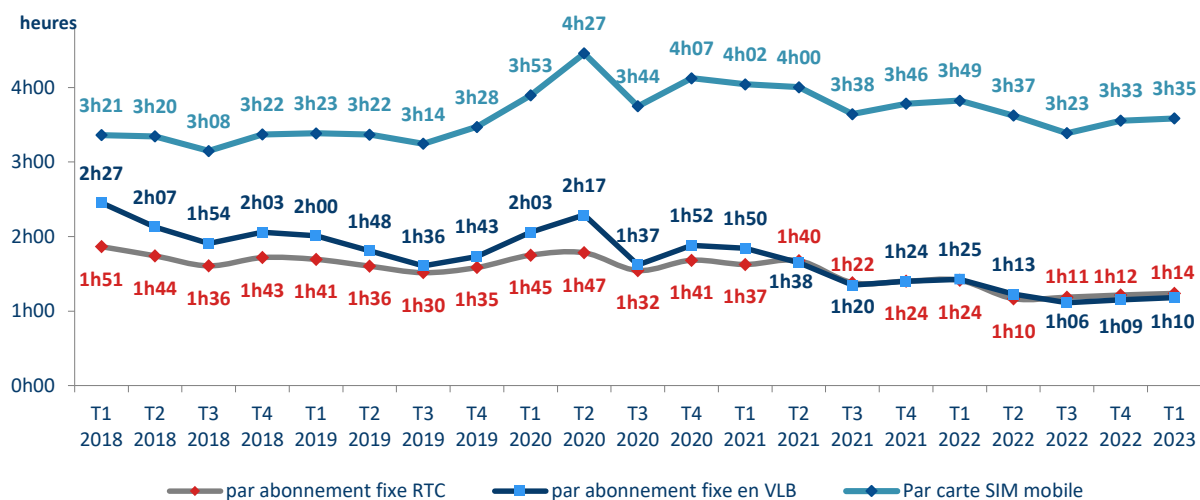
Les clients des opérateurs mobiles avaient en effet augmenté très fortement leur consommation vocale dès le début de la crise : + 41 minutes en un an en 2020 contre + 3 minutes sur la période 2017-2019. Depuis, le trafic mensuel moyen diminue progressivement, entre - 10 et - 15 minutes par an et par carte SIM, pour retrouver un niveau d'usage normal. Au premier trimestre 2023, il s'élève à 3h35, soit - 14 minutes en un an et par carte SIM, mais reste supérieur à celui de l'année 2019 (3h21). **Sur 50,8 milliards de minutes émises depuis les terminaux mobiles, 5,7 % l'ont été en Wi-Fi**. Ce service, disponible chez les opérateurs depuis plus de deux ans, peut être utilisé pour améliorer la couverture téléphonique mobile au sein des bâtiments. La croissance annuelle de la consommation en voix sur Wi-Fi s'élève à + 11 % ce trimestre, tandis que la consommation vocale totale depuis les terminaux mobiles se contracte de 4 % en un an.

Enfin, **l'usage de SMS continue de diminuer, à un rythme proche, depuis un an, des années qui ont précédé la crise sanitaire** : entre - 6 % et - 9 % par an après - 15 % en 2020 et - 12 % en 2021. La consommation moyenne de SMS par abonné s'élève à 110 SMS par mois, soit - 12 SMS en un an.

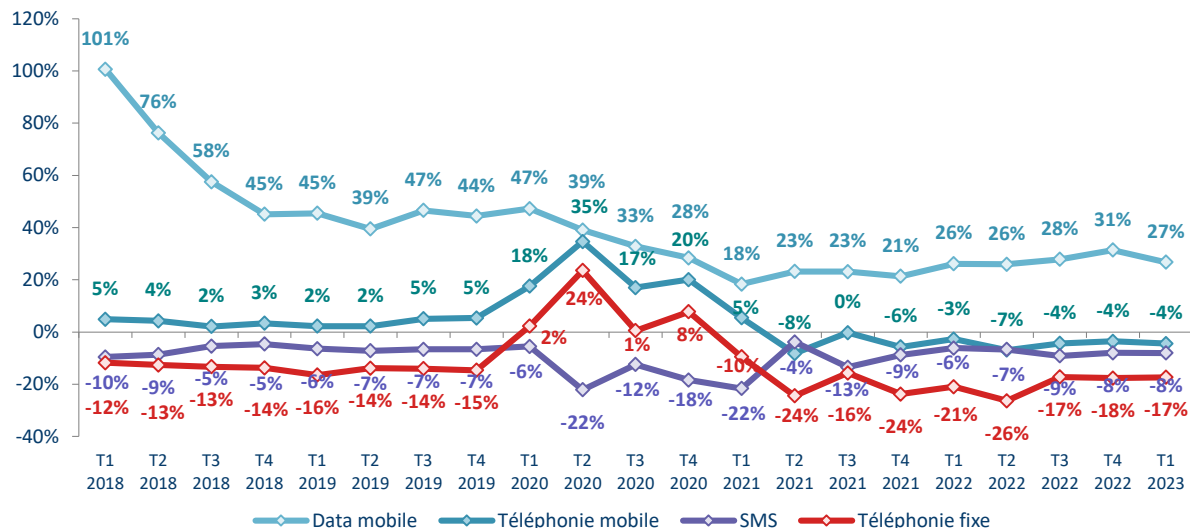
Sur les réseaux fixes, la consommation vocale diminue à nouveau depuis le début de l'année 2021, et à un rythme proche de l'année 2019 depuis deux trimestres (- 17 % en un an au premier trimestre 2023 contre - 21 % un an auparavant). **Les consommations moyennes des abonnés en voix sur large bande (- 15 minutes en un an) et des abonnés au RTC (- 10 minutes en un an) sont pratiquement identiques** depuis le deuxième trimestre 2021 (1h10 environ par mois au premier trimestre 2023).

Evolution annuelle des volumes auprès du client final (en %)	T1 2022	T2 2022	T3 2022	T4 2022	T1 2023
Volume de minutes sortantes consommées	-6,1%	-10,3%	-6,4%	-5,8%	-6,4%
dont téléphonie fixe (RTC, VLB)	-21,0%	-26,4%	-17,2%	-17,7%	-17,4%
dont téléphonie mobile	-2,7%	-7,0%	-4,4%	-3,6%	-4,4%
Volume de minutes mobiles en roaming out	15,5%	19,7%	4,4%	-1,9%	-3,3%
Volume de données consommées sur réseaux mobiles	26,1%	26,0%	27,8%	31,4%	26,8%
Volume de données consommées en roaming out	70,0%	89,0%	54,3%	46,2%	41,2%
Nombre de SMS émis	-6,2%	-6,5%	-9,0%	-8,0%	-8,1%
Nombre de SMS en roaming out	45,7%	76,7%	20,0%	4,0%	2,7%

Consommation moyenne mensuelle depuis les réseaux fixes et mobiles (hors services à valeur ajoutée)



Taux d'accroissement annuels (téléphonie mobile, fixe, SMS, data mobile)



Notes :

- D'éventuelles révisions des données d'une publication à l'autre s'expliquent par des corrections apportées par les opérateurs dans leur déclaration. Les écarts susceptibles d'exister entre les croissances annuelles en % et les niveaux affichés sont liés aux arrondis ;
- Tous les revenus s'entendent hors taxes. Toutes les comparaisons s'entendent du trimestre N comparé au même trimestre de l'année précédente, sauf mention contraire ;
- L'historique des données est téléchargeable sur le site data.gouv.fr.

Sommaire

Synthèse	2
1 Les services de détail sur réseaux fixes	10
1.1 Les accès à haut débit et à très haut débit	10
1.1.1 L'accès à internet à haut débit et à très haut débit	10
1.1.2 L'accès à la télévision dans le cadre d'un forfait couplé internet-télévision	13
1.2 Le service téléphonique depuis les lignes fixes	15
1.2.1 Le nombre de lignes téléphoniques et les abonnements associés (hors cartes de téléphonie fixe).....	15
1.2.2 L'usage vocal depuis les réseaux fixes et les revenus afférents (hors cartes de téléphonie fixe).....	17
1.2.3 La conservation des numéros fixes	21
1.3 Le revenu des services fixes et les factures moyennes mensuelles	22
2 Les services de détail sur réseaux mobiles	25
2.1 Les services mobiles classiques.....	25
2.1.1 Le nombre de cartes SIM	25
2.1.2 Les cartes internet exclusives.....	25
2.1.3 La convergence fixe – mobile	27
2.1.4 Les cartes actives 3G, 4G et 5G	27
2.1.5 La conservation des numéros mobiles.....	29
2.1.6 Le revenu sur le marché de détail (hors SVA)	31
2.1.7 Le volume de données consommées	33
2.1.8 L'usage vocal de téléphonie mobile.....	35
2.1.9 Les messages interpersonnels (SMS, MMS).....	37
2.1.10 Le roaming out	41
2.2 Le marché des objets connectés : les cartes MtoM.....	41
3 Les services spéciaux	43
4 Les autres revenus des opérateurs	45
4.1 Les services d'hébergement et de gestion de centres d'appels	45
4.2 Les terminaux et équipements	45
5 Le marché inter-opérateurs : prestations d'accès et d'interconnexion	47
5.1 L'ensemble du marché.....	47
5.2 Les services d'interconnexion et d'accès des opérateurs fixes	47
5.3 Les services d'interconnexion et d'accès des opérateurs mobiles	50
5.4 Le trafic en <i>roaming in</i> des opérateurs mobiles	51
Annexe : précisions et définitions	52
A. Services fixes	53
a) Précisions sur la terminologie relative aux indicateurs du service téléphonique sur large bande.....	53

b)	Précisions sur les notions de « lignes » et « abonnements ».....	53
c)	Définitions relatives aux abonnements internet très haut débit.....	54
d)	Définitions relatives aux factures moyennes et aux trafics moyens par ligne et abonnement des services fixes.....	54
e)	Définition de la rubrique « autres revenus liés à l'accès à l'internet ».....	55
B.	Services mobiles.....	55
a)	Définitions relatives aux cartes SIM	55
b)	Revenu des services mobiles.....	56
c)	Définitions des factures moyennes mobiles	58
d)	L'itinérance internationale	58
C.	Règle d'allocation des revenus dans le cas d'offres couplées fixe-mobile	59
D.	Services à valeur ajoutée	59
E.	L'interconnexion fixe et mobile	61

1 Les services de détail sur réseaux fixes

1.1 Les accès à haut débit et à très haut débit

1.1.1 L'accès à internet à haut débit et à très haut débit

Le nombre d'abonnements internet à haut et très haut débit s'élève à 32,0 millions au 31 mars 2023. Le rythme de croissance de ces abonnements ralentit significativement depuis le quatrième trimestre 2022, et s'élève à un peu plus de 400 000 abonnements supplémentaires en un an au premier trimestre 2023 (+ 1,3 %), soit deux fois moins qu'un an auparavant. En revanche, dans les départements et collectivités d'Outre-mer, la croissance se maintient à un niveau compris entre + 3 % et + 5 % depuis 2015.

Seul moteur de croissance depuis deux ans, le nombre d'abonnements sur réseaux fibre continue de progresser fortement (+ 3,5 millions en un an contre + 4,0 millions un an auparavant), pour atteindre 19,0 millions fin mars 2023. Il représente près de six abonnements internet sur dix (59 %, soit + 10 points en un an), et 85 % du nombre total d'abonnements à très haut débit, soit + 5 points en un an.

Le nombre de locaux raccordables au réseau FttH continue de progresser à un rythme soutenu, même si ce dernier ralentit depuis le deuxième trimestre 2021. En un an, 4,5 millions de locaux supplémentaires ont été rendus raccordables au FttH contre + 5,3 millions un an auparavant. Le nombre total de ces locaux s'élève ainsi à 35,3 millions fin mars 2023.

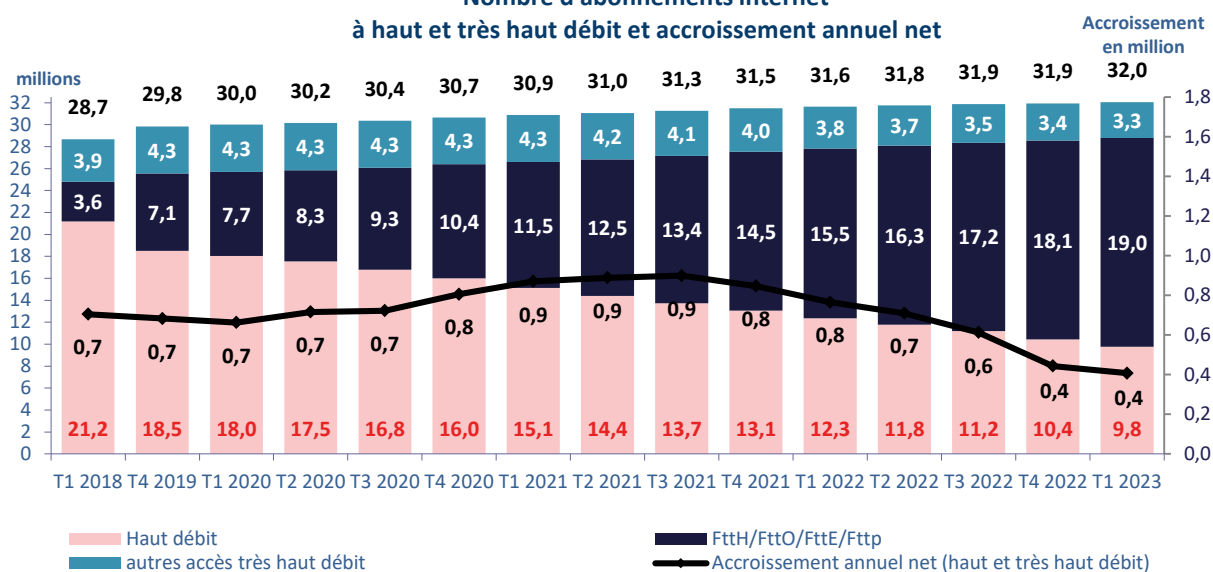
Abonnements à internet haut débit et très haut débit (en millions)	T1 2022	T2 2022	T3 2022	T4 2022	T1 2023	Variation T123/T122
Accès à haut débit	12,347	11,780	11,205	10,439	9,768	-20,9%
dont abonnements xDSL	11,689	11,124	10,550	9,795	9,124	-21,9%
dont autres abonnements haut débit	0,658	0,656	0,655	0,644	0,644	-2,2%
Accès à très haut débit	19,288	19,973	20,674	21,507	22,278	15,5%
Abonnements >= 100 Mbit/s	16,523	17,282	18,086	18,985	19,829	20,0%
dont abonnements en fibre optique de bout en bout	15,484	16,308	17,157	18,122	19,017	22,8%
dont avec terminaison en câble coaxial	1,039	0,974	0,929	0,863	0,812	-21,9%
Abonnements ≥ 30 et <100 Mbit/s (VDSL2, terminaison coaxiale, 4G/5G fixe, THD radio, satellite)	2,765	2,691	2,588	2,522	2,449	-11,4%
dont depuis les box 4G/5G fixes	0,455	0,460	0,467	0,451	0,445	-2,2%
Nombre d'abonnements à internet haut et très haut débit	31,635	31,753	31,880	31,945	32,046	1,3%
dont les départements et collectivités d'outre-mer	0,771	0,773	0,780	0,784	0,801	3,9%

Consommation de données des box 4G/5G à usage fixe	T1 2022	T2 2022	T3 2022	T4 2022	T1 2023	Variation T123/T122
Volume total de données (en To)	233 001	217 299	218 783	233 266	234 448	0,6%
Consommation mensuelle moyenne par accès (en Go)	167	155	154	165	170	2,1%

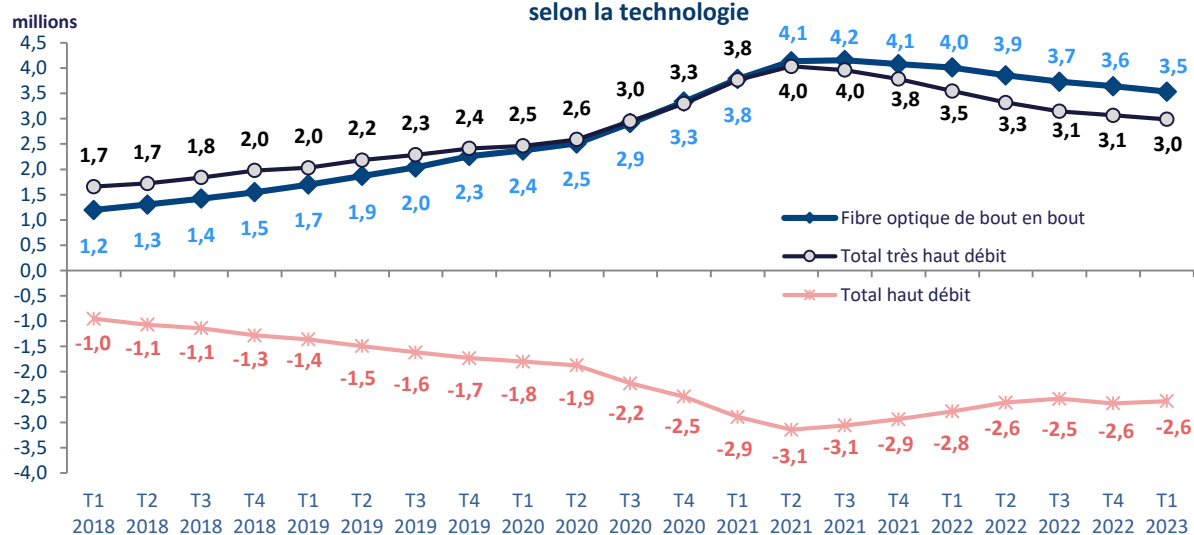
Notes :

- Sont comptabilisés comme des abonnements à très haut débit les accès à internet dont le débit théorique crête descendant est supérieur ou égal à 30 Mbit/s. Ces débits maximums théoriques peuvent différer des débits dont bénéficient réellement les consommateurs. Pour plus de précisions, se reporter à l'[annexe](#).
- Le nombre d'accès en très haut débit radio est inclus dans la rubrique « nombre d'accès à très haut débit – abonnements >= 30 et < 100 Mbit/s ». Il représente quelques milliers de lignes.
- En raison d'une meilleure comptabilisation des indicateurs d'abonnements internet à haut et très haut débit, des ajustements ont été réalisés sur les données des trimestres précédant le quatrième trimestre 2021. La principale modification porte sur la répartition par débit du nombre d'abonnements avec terminaison en câble coaxial, avec le transfert d'une partie des abonnements dont le débit est compris entre 30 et 100 Mbit/s vers les abonnements dont le débit est supérieur à 100 Mbit/s.

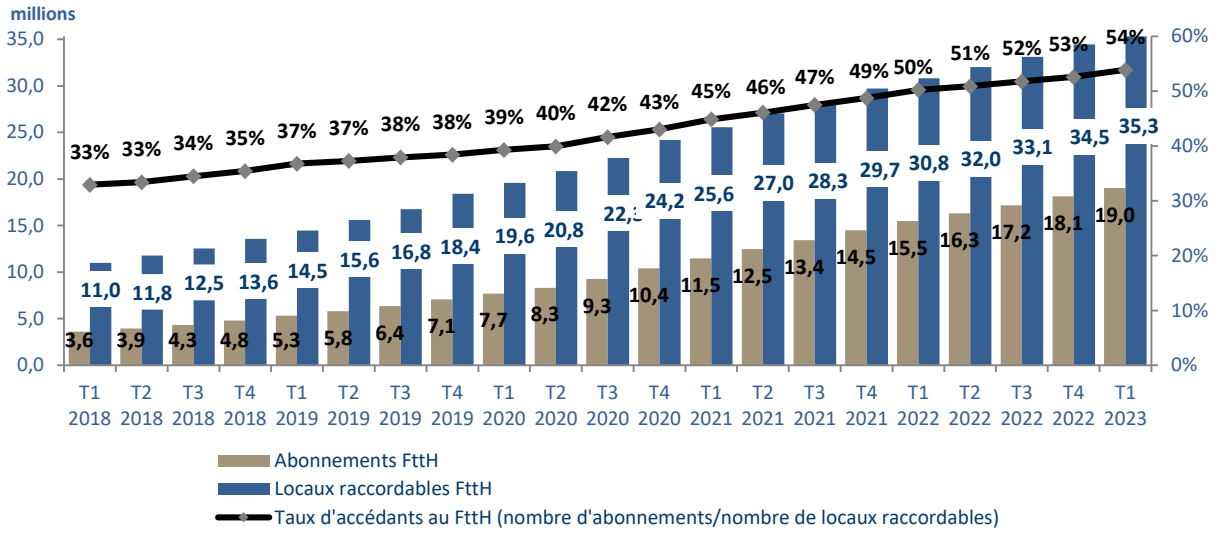
Nombre d'abonnements internet à haut et très haut débit et accroissement annuel net



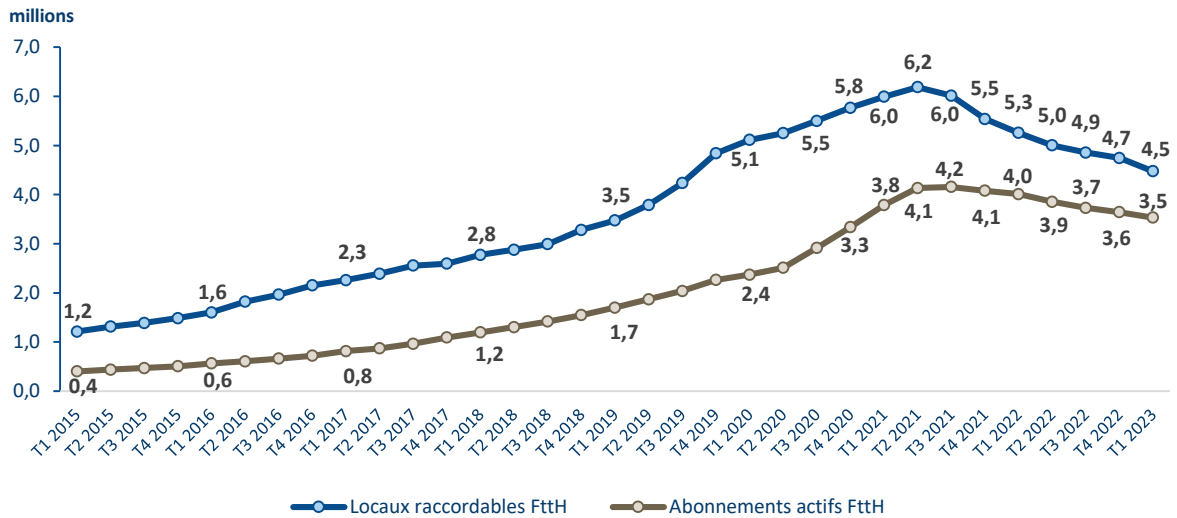
Accroissement annuel des abonnements internet selon la technologie



Nombre d'abonnements actifs FttH et de locaux raccordables au FttH



Evolution annuelle du nombre de locaux raccordables FttH et du nombre d'abonnements actifs FttH



D'autres technologies à très haut débit sont disponibles en France. Les réseaux mobiles 4G et 5G dédiés à un usage fixe, par exemple, sont généralement réservés aux particuliers ou aux entreprises disposant d'un faible débit ADSL, mais d'une bonne couverture mobile. Le nombre de ces abonnements s'élève à 445 000 à la fin du mois de mars 2023. En croissance continue jusqu'au troisième trimestre 2022, il diminue légèrement depuis : - 10 000 en un an ce trimestre après - 3 000 au quatrième trimestre 2022. Les abonnés à cette technologie ont consommé environ 230 000 téraoctets de données au cours du premier trimestre 2023, soit un niveau stable par rapport au premier trimestre 2022. L'usage moyen se situe entre 150 et 170 gigaoctets par mois depuis trois ans.

Les autres technologies à très haut débit, telles que le VDSL2, la fibre optique avec terminaison coaxiale, le THD radio ou le satellite, qui représente 2,0 millions d'abonnements fin mars 2023, diminue depuis le début de l'année 2020, à un rythme annuel compris entre - 300 000 et - 360 000 depuis un an.

Parallèlement, le nombre d'abonnements à haut débit continue de diminuer fortement, à un rythme compris entre - 2,5 et - 3 millions par an depuis plus de deux ans. Le nombre d'abonnements à haut débit est désormais inférieur à 10 millions, tandis que le nombre d'abonnements à très haut débit atteint 22,3 millions, représentant ainsi sept abonnements internet sur dix.

1.1.2 L'accès à la télévision dans le cadre d'un forfait couplé internet-télévision

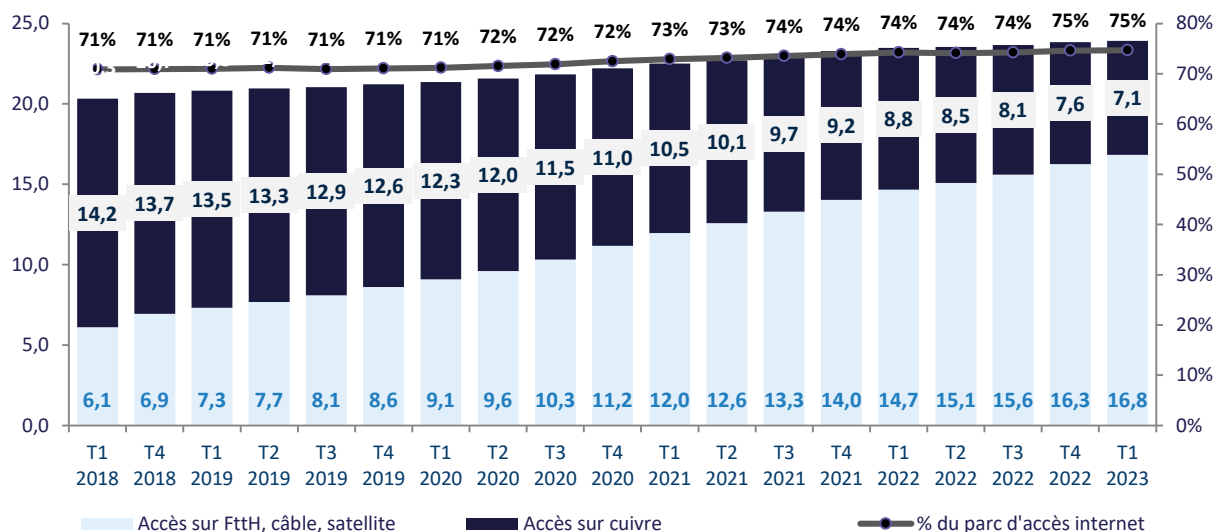
Au 31 mars 2023, près des trois-quarts des abonnements internet à haut et très haut débit disposent également d'un abonnement au service audiovisuel, soit 24,0 millions. La croissance annuelle de ces abonnements a progressé significativement à la fin de l'année 2020, et s'est maintenue à environ + 5 % durant cinq trimestres. Depuis le début de l'année 2022, la tendance est à la décélération avec une perte de 1 à 2 points de croissance selon les trimestres (- 2,5 points ce trimestre).

Les abonnements au service audiovisuel souscrits conjointement à un abonnement internet sur technologie FttH ou câble continuent de remplacer progressivement ceux couplés à un abonnement DSL, même si la croissance de ces abonnements enregistre un ralentissement par rapport aux trimestres précédents (+ 2,2 millions en un an contre + 2,7 millions au premier trimestre 2022). L'arrêt progressif du service de télévision par satellite d'un opérateur, ainsi que le recul du nombre d'abonnements sur réseau câblé expliquent également cette tendance. En conséquence, en un an, 400 000 abonnés supplémentaires ont accès à la télévision grâce à leur abonnement multiservices, contre + 1,0 million un an auparavant.

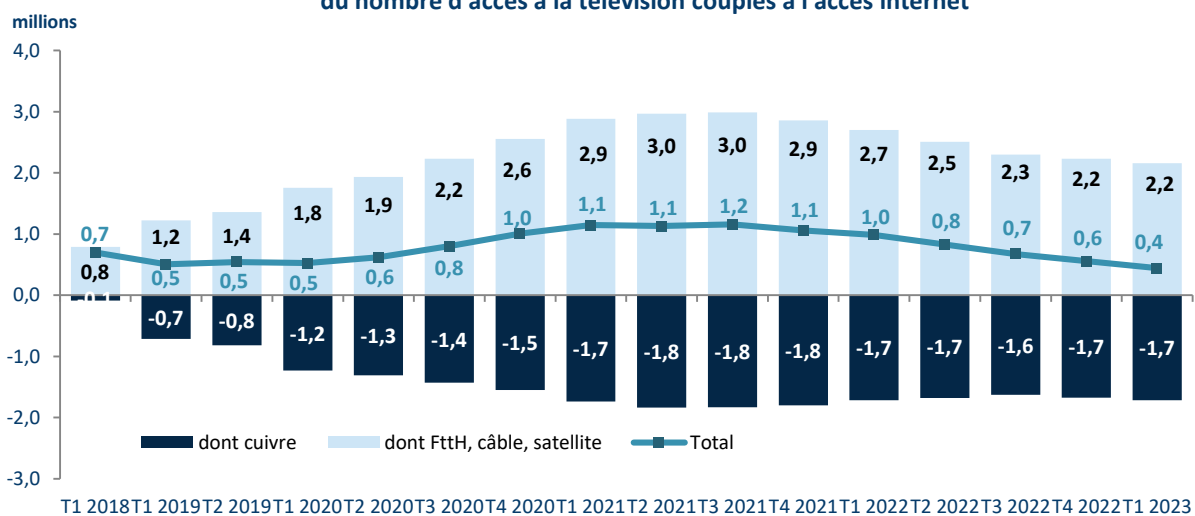
Accès TV couplés à l'abonnement internet (en millions)	T1 2022	T2 2022	T3 2022	T4 2022	T1 2023	Variation T123/T122
Nombre d'abonnements à la TV couplés à un abonnement internet	23,488	23,535	23,663	23,827	23,977	2,1%
dont par xDSL	8,821	8,453	8,062	7,567	7,105	-19,5%
dont par FttH, câble, satellite	14,667	15,082	15,602	16,260	16,873	15,0%
% des abonnements TV couplés à l'accès internet	74,2%	74,1%	74,2%	74,6%	74,8%	+0,6 point

Note : le 8 avril 2021, l'opérateur Orange a pris la décision d'arrêter progressivement les services de télévision par satellite en France en raison de la montée en débit des lignes XDSL et du déploiement de la fibre optique de bout en bout dans l'hexagone. Ce service n'existe déjà plus dans les DROM. La fin de diffusion en métropole était programmée pour le 31 décembre 2022.

Accès à la télévision dans le cadre d'un forfait couplé à un accès internet



Accroissement annuel du nombre d'accès à la télévision couplés à l'accès internet



Note : sont comptabilisés les abonnements souscrits dans le cadre d'un abonnement multiservices qui comprend a minima le service d'accès à internet en plus de la télévision.

L'accès TV peut être fourni par une autre technologie en plus de celle de l'accès à internet : par exemple, un accès à la TV par le satellite couplé à un accès DSL à internet.

1.2 Le service téléphonique depuis les lignes fixes

1.2.1 Le nombre de lignes téléphoniques et les abonnements associés (hors cartes de téléphonie fixe)

Le nombre de lignes téléphoniques, 37 millions environ, est pratiquement stable depuis huit ans. Leur technologie a, quant à elle, profondément évolué au cours du temps grâce au développement des réseaux à très haut débit sur le territoire. En trois ans, le nombre de lignes actives sur ces réseaux a été multiplié par deux. Fin mars 2023, plus de la moitié de ces lignes (20,9 millions ce trimestre) sont portées par d'autres technologies que le cuivre (56 % exactement, soit + 9 points en un an), et en majorité par la fibre optique de bout en bout.

Le nombre d'abonnements téléphoniques en voix sur large bande sur réseaux fibre, coaxial et technologies sans fil progresse de 19 % en un an ce trimestre (+ 3,3 millions en un an). Cette hausse ne compense pas totalement le recul du nombre d'abonnements téléphoniques sur réseau cuivre, RTC et DSL (16,8 millions, - 3,7 millions en un an).

Au total, 37,7 millions d'abonnements téléphoniques ont été souscrits au premier trimestre 2023, soit un recul de 0,9 % en un an.

Lignes supportant le service téléphonique (réseaux fixes) (millions)	T1 2022	T2 2022	T3 2022	T4 2022	T1 2023	Variation T123/T122
Lignes sur réseau cuivre	19,718	18,891	18,068	17,115	16,225	-17,7%
dont lignes bas débit uniquement (RTC)	4,886	4,696	4,502	4,310	4,123	-15,6%
dont lignes supportant un abonnement haut débit DSL	14,069	13,493	12,896	12,159	11,516	-18,1%
dont lignes supportant deux abonnements (bas débit et haut débit DSL)	0,764	0,702	0,669	0,647	0,587	-23,1%
Lignes sur autres technologies*	17,570	18,427	19,179	20,050	20,903	19,0%
Nombre de lignes à la fin du trimestre	37,288	37,318	37,247	37,165	37,128	-0,4%

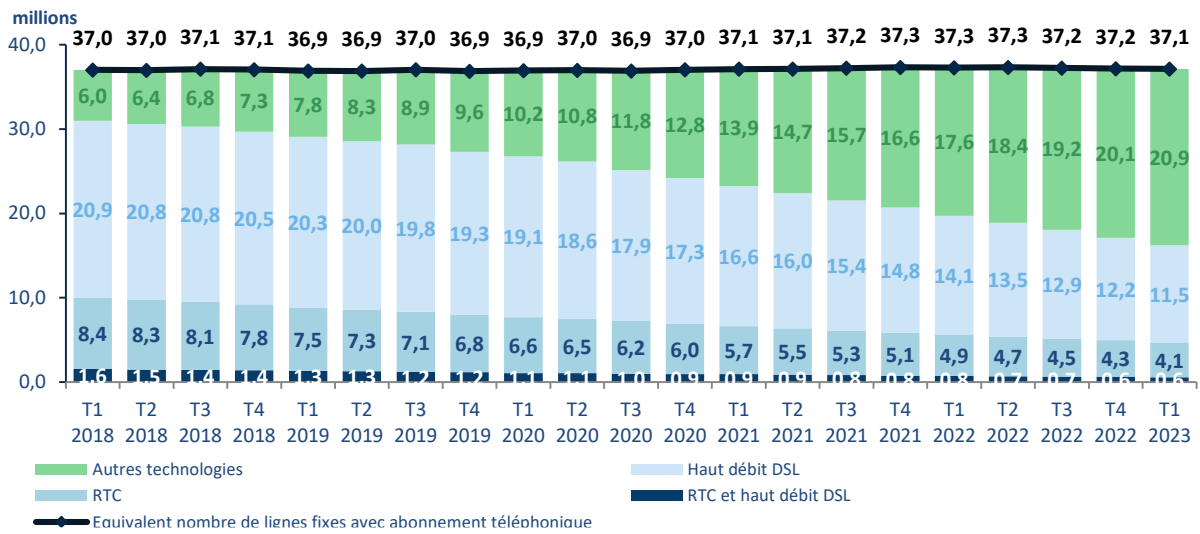
Abonnements au service téléphonique sur réseaux fixes (millions)	T1 2022	T2 2022	T3 2022	T4 2022	T1 2023	Variation T123/T122
Abonnement téléphoniques en RTC	5,650	5,398	5,171	4,956	4,710	-16,6%
dont abonnements issus de la VGAST	0,912	0,849	0,815	0,773	0,730	-19,9%
Abonnements à la VLB sur des accès haut et très haut débit	32,402	32,622	32,745	32,856	33,005	1,9%
dont sur lignes DSL	14,833	14,195	13,566	12,805	12,103	-18,4%
dont sur lignes DSL sans abonnement RTC	14,069	13,493	12,896	12,159	11,516	-18,1%
dont sur autres technologies*	17,570	18,427	19,179	20,050	20,903	19,0%
Nombre total d'abonnements	38,052	38,021	37,916	37,812	37,715	-0,9%

*Fibre optique de bout en bout, fibre optique avec terminaison coaxiale, technologies fixes sans fil, 4G/5G fixe

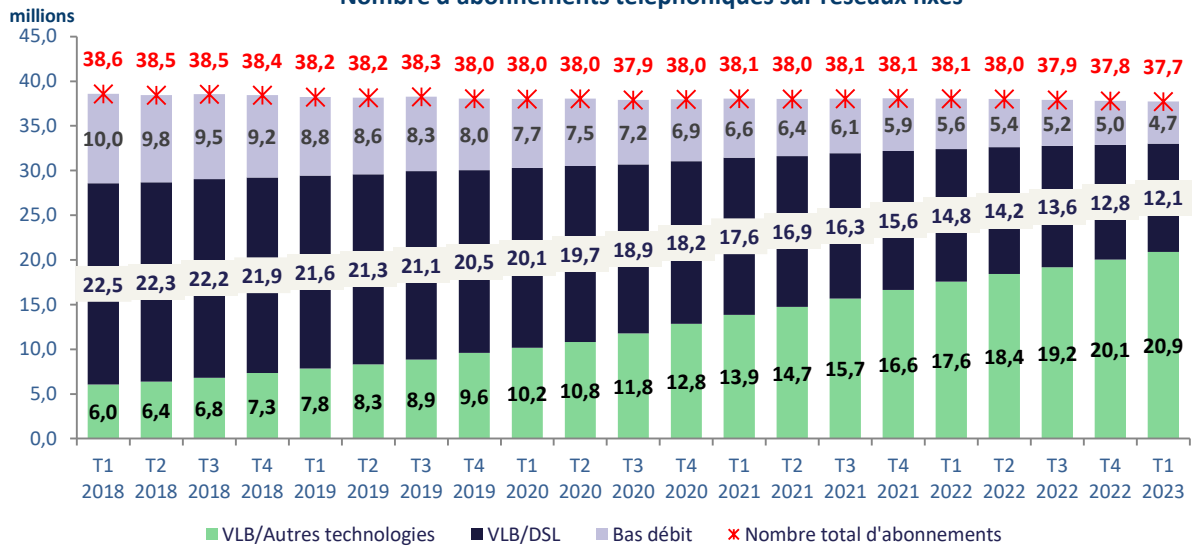
Notes :

- Plusieurs abonnements au service téléphonique peuvent être souscrits sur une même ligne fixe. Pour plus de précisions, voir l'[annexe](#) à la fin du document ;
- Pour plus de précisions sur la terminologie relative aux indicateurs du service téléphonique sur large bande, voir l'[annexe](#) à la fin du document ;
- L'arrêt de la commercialisation des abonnements téléphoniques analogiques est intervenu le 15 novembre 2018 en métropole et le 15 novembre 2020 dans les DROM ainsi qu'à Saint-Martin et Saint-Barthélemy. Celui des lignes numériques est intervenu le 15 novembre 2019 en métropole et le 15 novembre 2021 dans les DROM ainsi qu'à Saint-Martin et Saint-Barthélemy. [L'arrêt progressif du réseau téléphonique commuté \(RTC\) | Arcep](#)

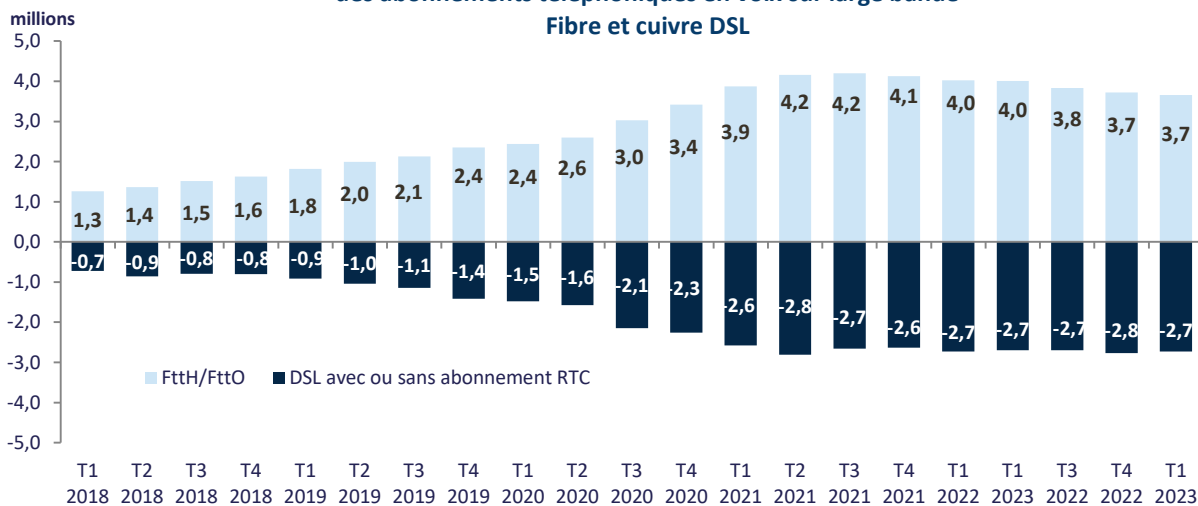
Répartition du nombre de lignes fixes supportant le service téléphonique selon la technologie (cuivre / autres)



Nombre d'abonnements téléphoniques sur réseaux fixes



Comparaison de l'accroissement annuel des abonnements téléphoniques en voix sur large bande Fibre et cuivre DSL



1.2.2 L'usage vocal depuis les réseaux fixes et les revenus afférents (hors cartes de téléphonie fixe)

L'usage vocal depuis les réseaux fixes s'élève à 8,1 milliards de minutes au premier trimestre 2023. Avec l'augmentation de l'usage vocal depuis les réseaux mobiles, le trafic fixe connaît un recul continu depuis dix ans, à l'exception de l'année 2020 (+ 9 % en un an), conséquence de la crise sanitaire. Son recul s'élève à environ - 20 % en moyenne en rythme annuel en 2021 et 2022 (- 17 % ce trimestre), soit un taux supérieur à celui de 2019 (- 15 % en 2019). Le trafic moyen par ligne fixe s'élève ainsi à 1h12 par mois en moyenne (- 15 minutes en un an).

L'impact de la crise sanitaire sur la consommation moyenne mensuelle des usagers à la téléphonie fixe a été relativement limité quels que soient les réseaux RTC (+ 7 minutes par an et par abonnement en moyenne en 2020) et VLB (+ 10 minutes), au contraire des abonnés mobiles qui ont vu leur consommation progresser fortement (+ 41 minutes). Depuis le début de l'année 2021, le trafic mensuel moyen diminue à nouveau, de - 10 minutes en un an par abonnement RTC et de - 15 minutes pour la VLB au premier trimestre 2023. Cette tendance est légèrement inférieure à celle de l'année 2022 (respectivement - 16 minutes et - 20 minutes). Depuis près de deux ans, les consommations mensuelles moyennes de téléphonie en VLB et RTC sont pratiquement identiques, et s'élèvent respectivement à 1h14 et à 1h10 ce trimestre.

La majeure partie (87 % au premier trimestre 2023) est issue des abonnements téléphoniques en voix sur large bande. Après une période 2020-2021 stable, cette proportion a gagné 3 points en un an pour atteindre 86 % en 2022, en raison de l'accélération du recul du trafic RTC, particulièrement au deuxième trimestre 2022.

Communications vocales depuis les lignes fixes (en millions de minutes)	T1 2022	T2 2022	T3 2022	T4 2022	T1 2023	Variation T123/T122
Ensemble des communications depuis les lignes fixes	9 770	8 335	7 667	7 904	8 072	-17,4%
dont trafic RTC	1 467	1 160	1 129	1 108	1 076	-26,6%
dont trafic en VLB	8 301	7 174	6 539	6 796	6 991	-15,8%

Consommation moyenne sortante par abonnement fixe (en heures par mois)	T1 2022	T2 2022	T3 2022	T4 2022	T1 2023	Variation T123/T122
Service téléphonique RTC	1h24	1h10	1h11	1h12	1h14	-12,5%
Service téléphonique en VLB	1h25	1h13	1h06	1h09	1h10	-17,4%

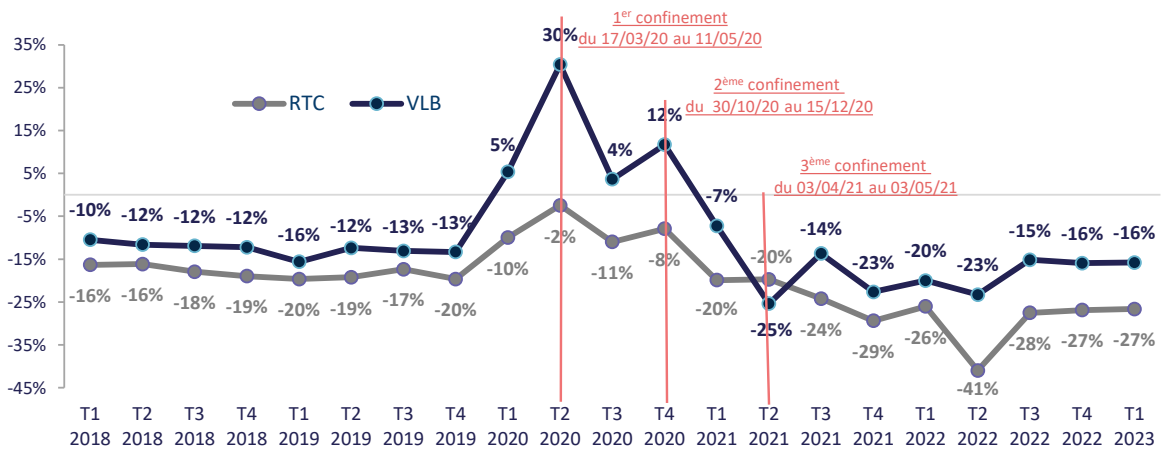
Consommation moyenne sortante par ligne fixe (en heures par mois)	T1 2022	T2 2022	T3 2022	T4 2022	T1 2023	Variation T123/T122
Par ligne fixe	1h27	1h14	1h08	1h10	1h12	-17,0%

Revenus des communications vocales depuis les lignes fixes (en millions d'euros HT)	T1 2022	T2 2022	T3 2022	T4 2022	T1 2023	Variation T123/T122
Ensemble des revenus depuis les lignes fixes	131	118	109	107	101	-22,6%
dont revenus du trafic RTC	80	72	68	66	61	-23,8%
dont revenus du trafic en VLB	51	45	41	41	40	-20,6%

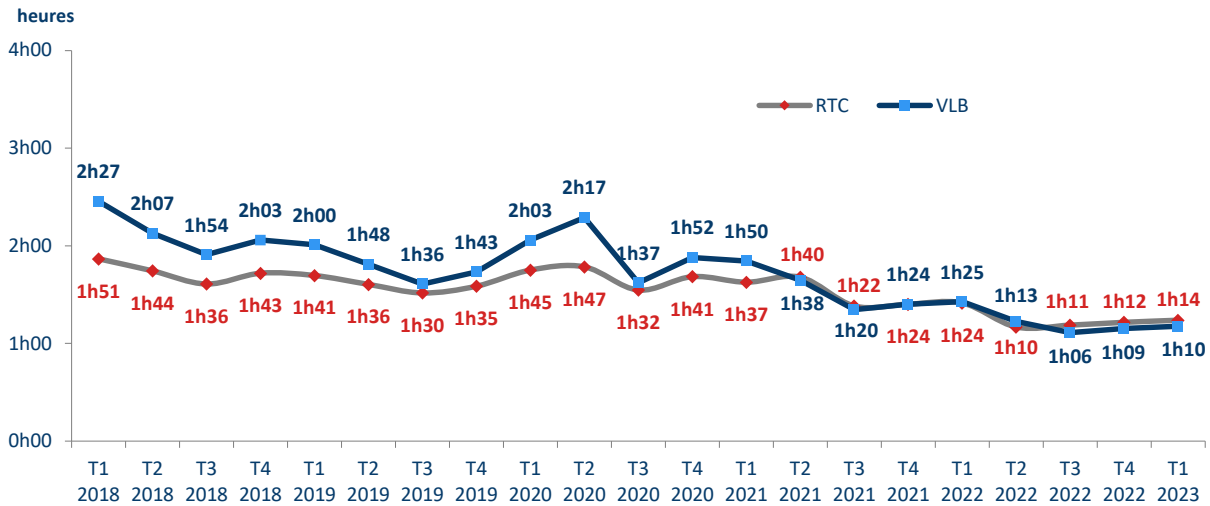
Notes :

- Le calcul des consommations moyennes par abonnement et par ligne se trouve en [annexe](#) de ce document.
- Les notions de « ligne » et d'« abonnement » sont développées en [annexe](#) de ce document.

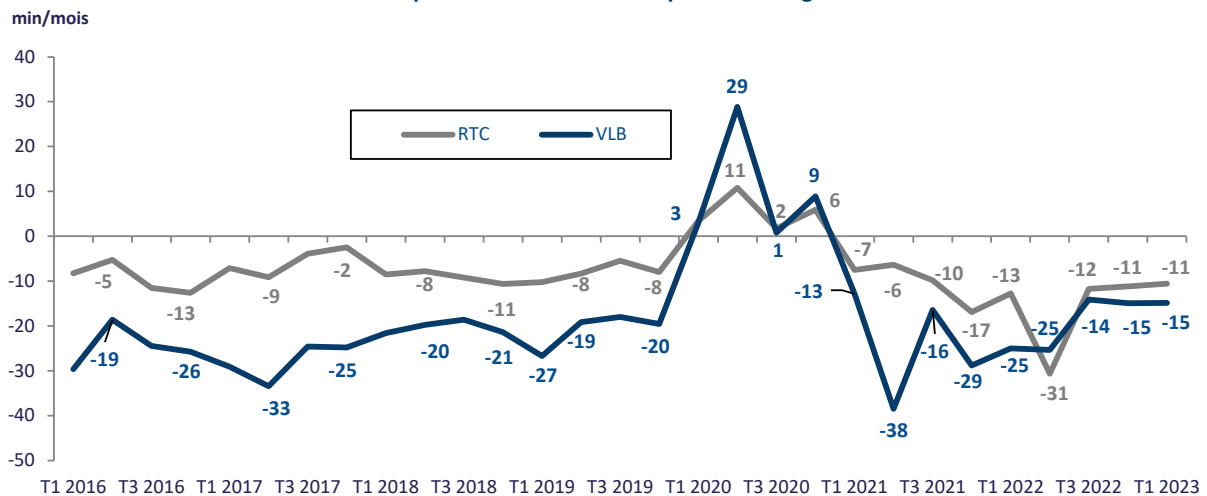
Evolution annuelle des communications vocales au départ des lignes fixes par technologie



Consommation moyenne mensuelle par abonnement fixe (hors services à valeur ajoutée)



Evolution annuelle des consommations mensuelles moyennes par abonnement fixe et par technologie



La contraction de la consommation vocale, tous réseaux confondus, provient essentiellement de celle du trafic à destination des réseaux fixes nationaux, qui représente 61 % du trafic au premier trimestre 2023. En termes de consommations mensuelles moyennes, elle correspond, ce trimestre, à un recul par abonnement de 10 minutes par mois en rythme annuel. Depuis le deuxième trimestre 2022, le trafic moyen oscille légèrement autour de 40 minutes par mois (43 minutes ce trimestre). De la même manière, le trafic fixe à destination des terminaux mobiles, même si sa part dans le total du trafic fixe gagne environ un point par an, diminue progressivement d'année en année. Il s'élève, en moyenne, à 23 minutes par mois et par abonné ce trimestre.

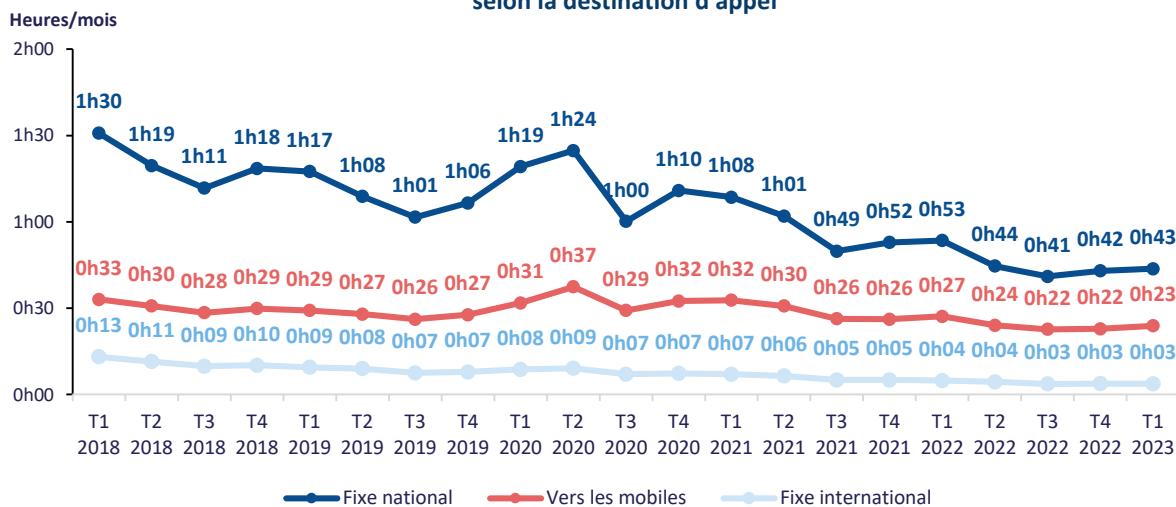
Enfin, le trafic à destination de l'international est celui dont le recul était le plus important, d'environ - 20 % en rythme annuel depuis le début de l'année 2017 (- 24 % ce trimestre). Il avait enregistré une baisse plus légère en 2020 en raison de la crise sanitaire (- 6 %). La consommation par abonné pour les communications à destination de l'international est faible, et inférieure à 10 minutes depuis le début de l'année 2019. Elle continue de décroître progressivement chaque trimestre, et s'élève à 3 minutes par mois ce trimestre (- 1 minute en un an).

Communications vocales depuis les lignes fixes (en millions de minutes)	T1 2022	T2 2022	T3 2022	T4 2022	T1 2023	Variation T123/T122
Vers fixe national	6 114	5 095	4 673	4 883	4 948	-19,1%
Vers l'international	553	498	417	429	420	-24,1%
Vers les mobiles	3 103	2 742	2 577	2 591	2 703	-12,9%
Ensemble des communications depuis les lignes fixes	9 770	8 335	7 667	7 904	8 072	-17,4%

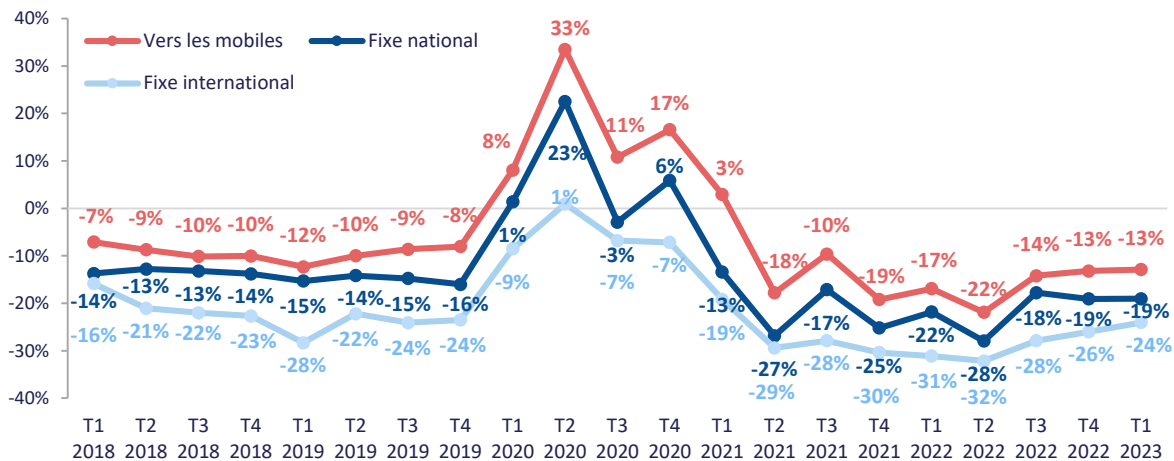
Les opérateurs fixes tirent environ 8 % de leurs revenus du marché de détail de leur activité sur le réseau RTC, une proportion qui diminue d'année en année en raison du repli continu du nombre d'abonnements et du trafic vocal associé, et ce, au profit des offres internet. Ce revenu, de 342 millions d'euros HT au premier trimestre 2023, comprend l'abonnement au service téléphonique, les communications vocales hors forfait et les options éventuellement souscrites (transfert d'appel par exemple). La facture des abonnés à ce service s'élève à 23,6 euros HT en moyenne par mois ce trimestre, soit une augmentation de 40 centimes en un an contre - 42 centimes un an auparavant. Cette augmentation s'explique en partie par l'augmentation des tarifs des abonnements téléphoniques par l'opérateur Orange, en février 2023.

Revenus liés au service téléphonique par le RTC (en millions d'euros HT)	T1 2022	T2 2022	T3 2022	T4 2022	T1 2023	Variation T123/T122
Accès, abonnements et services supplémentaires	321	305	298	288	281	-12,4%
Communications vocales	80	72	68	66	61	-23,8%
Total (accès, services supplémentaires et communications vocales)	401	378	366	354	342	-14,6%

Consommations moyennes mensuelles par abonné selon la destination d'appel



Evolution annuelle des communications vocales au départ des lignes fixes par destination d'appel

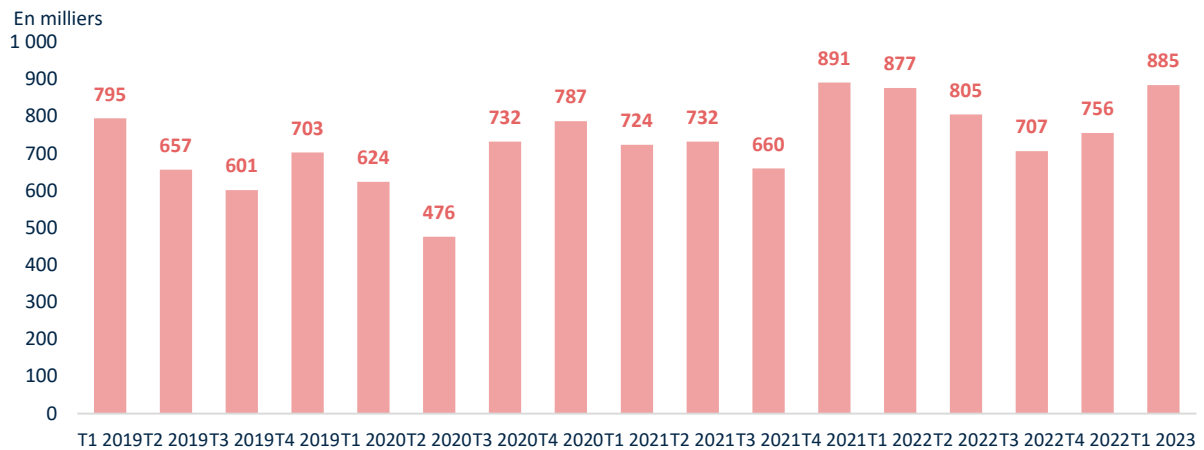


1.2.3 La conservation des numéros fixes

Le nombre de numéros de téléphones fixes conservés par les clients lors d'un changement d'opérateur s'établit à environ 890 000 ce trimestre, soit une augmentation d'environ 1 % par rapport au premier trimestre 2022.

Conservation du numéro (fixe) (en milliers)	T1 2022	T2 2022	T3 2022	T4 2022	T1 2023	Variation T123/T122
Nombre de numéros conservés au cours du trimestre	877	805	707	756	885	0,9%

Nombre de numéros conservés



1.3 Le revenu des services fixes et les factures moyennes mensuelles

Le revenu des services fixes s'élève à 4,2 milliards d'euros HT au premier trimestre 2023. Il se compose pour 92 % des revenus issus de la vente aux particuliers et aux entreprises de services à haut et très haut débit (internet, téléphonie, télévision, hébergement de sites, etc.).

Après une année 2022 de léger recul (- 0,3 % en moyenne), le revenu total issu des services fixes augmente à nouveau, à un taux comparable aux années 2020-2021, soit + 0,7 % ce trimestre.

Revenus des services sur les réseaux fixes (en millions d'euros HT)	T1 2022	T2 2022	T3 2022	T4 2022	T1 2023	Variation T123/T122
Bas débit (accès, communications, cartes)	401	378	366	354	342	-14,7%
Haut et très haut débit	3 209	3 215	3 233	3 281	3 319	3,4%
Abonnements (internet et VLB) et communications VLB facturées	2 657	2 666	2 682	2 710	2 754	3,6%
Autres revenus liés à l'accès à internet (vidéo à la demande...)	552	549	551	571	566	2,4%
Accès de haute qualité et réseaux intersites vendus aux entreprises	558	557	552	541	536	-3,8%
Ensemble des revenus des services fixes	4 168	4 149	4 151	4 177	4 198	0,7%

Notes :

- Le revenu des prestations depuis les cartes prépayées de téléphonie fixe représente une part négligeable des services bas débit.
- La définition de la rubrique « autres revenus liés à l'accès à internet » se trouve en [annexe](#) de ce document.

Le revenu des services à haut et très haut débit (internet, téléphonie, télévision) progresse continûment depuis près de quatre ans, mais a connu un recul de sa croissance d'environ 1 point en un an tout au long de l'année 2022, concomitant à celui du nombre d'abonnements internet en fibre optique. Au premier trimestre 2023, sa croissance annuelle gagne un point en un an pour s'établir à + 3,4 %.

Un peu plus de 15 % de ce revenu est lié à la consommation des services audiovisuels vendus en supplément du forfait internet (les services de SVOD par exemple). En raison de la crise sanitaire, ce revenu a diminué, mais de moins en moins, au cours des derniers trimestres, jusqu'à enregistrer une croissance de près de 2 % en un an au premier trimestre 2022. Depuis, la croissance de consommation de services audiovisuels vendus en supplément du forfait internet se maintient à un taux entre 2 % et 4 % (2,4 % exactement ce trimestre).

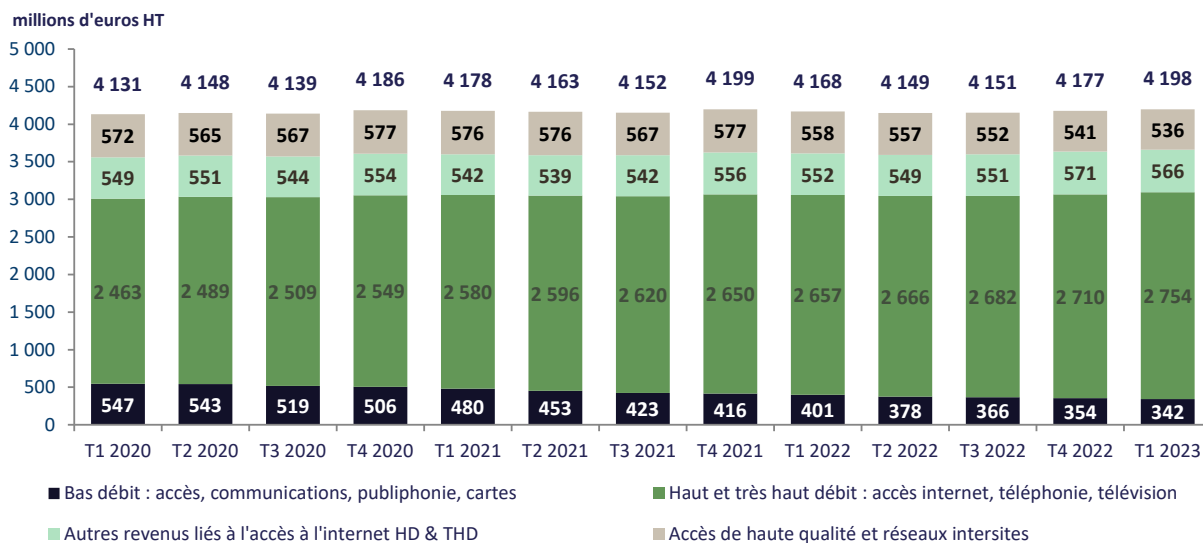
Ainsi, la facture moyenne des consommateurs, pour l'utilisation d'un accès internet à haut ou très haut débit, dépasse pour la première fois depuis cinq ans, les 34 euros par mois. Après une période de deux années de recul, elle augmente continûment depuis le début de l'année 2020, sans dépasser les 40 centimes par an et par abonnement. Au premier trimestre 2023, sa hausse s'accélère pour atteindre + 80 centimes, soit + 2,5 % en un an contre + 0,4 % un an auparavant.

Enfin, le revenu issu de la fourniture d'accès de haute qualité aux entreprises, qui avait enregistré une légère croissance en 2021 (+ 0,7 % en un an), diminue depuis le début de l'année 2022, et de près de - 4 % en un an ce trimestre. Il s'élève à 536 millions d'euros HT ce trimestre.

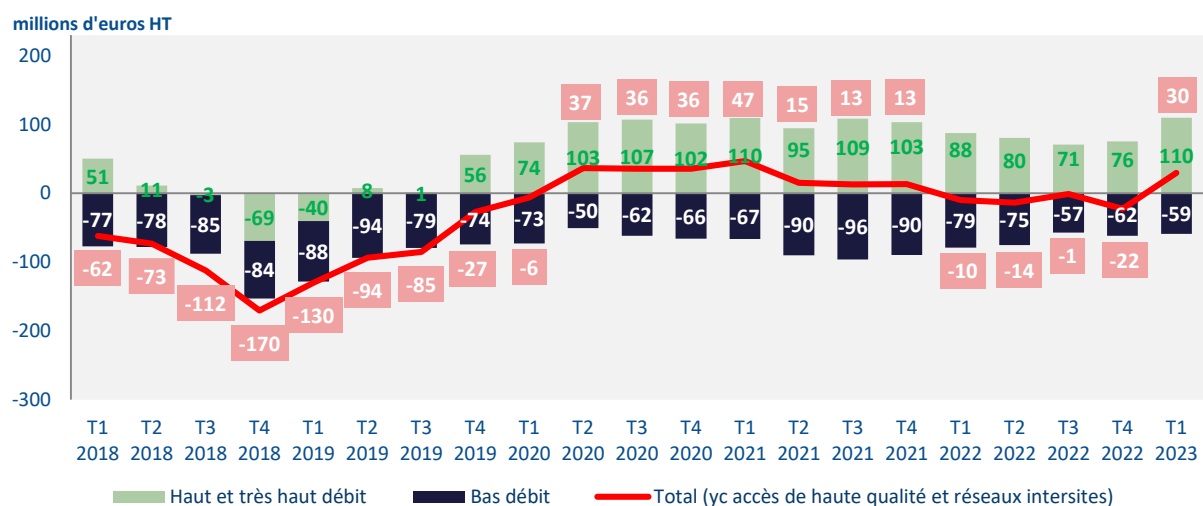
Facture moyenne par abonnement fixe (hors SVA et renseignements) (euros HT par mois)	T1 2022	T2 2022	T3 2022	T4 2022	T1 2023	Variation T123/T122
Service téléphonique RTC (accès et communications)	23,2	22,8	23,1	23,3	23,6	1,8%
Accès haut ou très haut débit (internet, téléphonie, télévision)	33,3	33,2	33,4	33,7	34,1	2,5%

Facture moyenne par ligne fixe (hors SVA et renseignements) (euros HT par mois)	T1 2022	T2 2022	T3 2022	T4 2022	T1 2023	Variation T123/T122
Accès RTC et VLB (internet, communications, télévision)	31,7	31,6	31,8	32,1	32,5	2,2%

Revenus des services sur les réseaux fixes



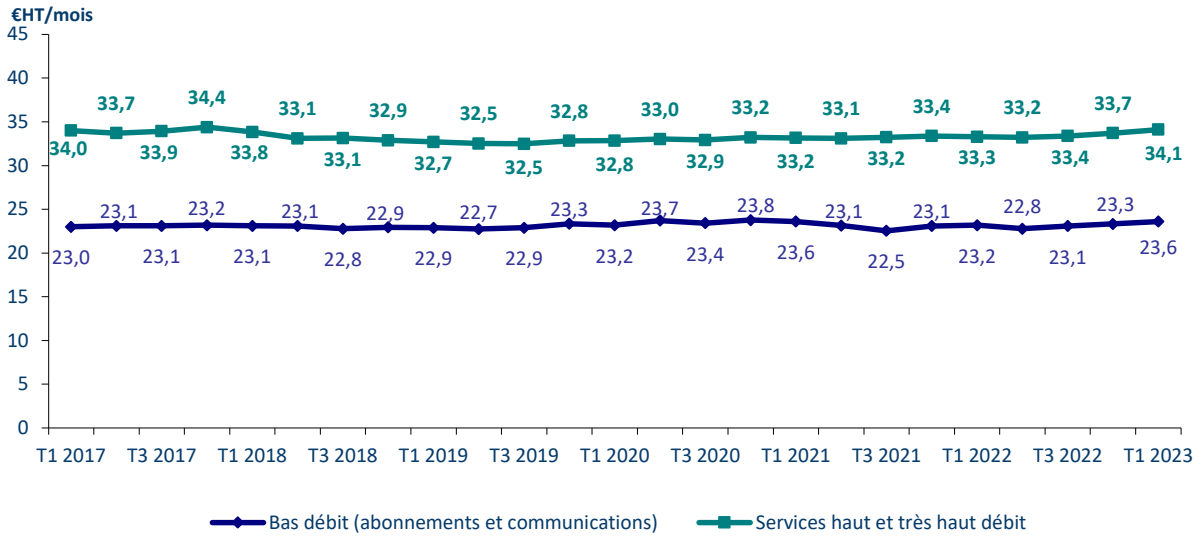
Evolution annuelle des revenus liés aux accès bas, haut et très haut débit



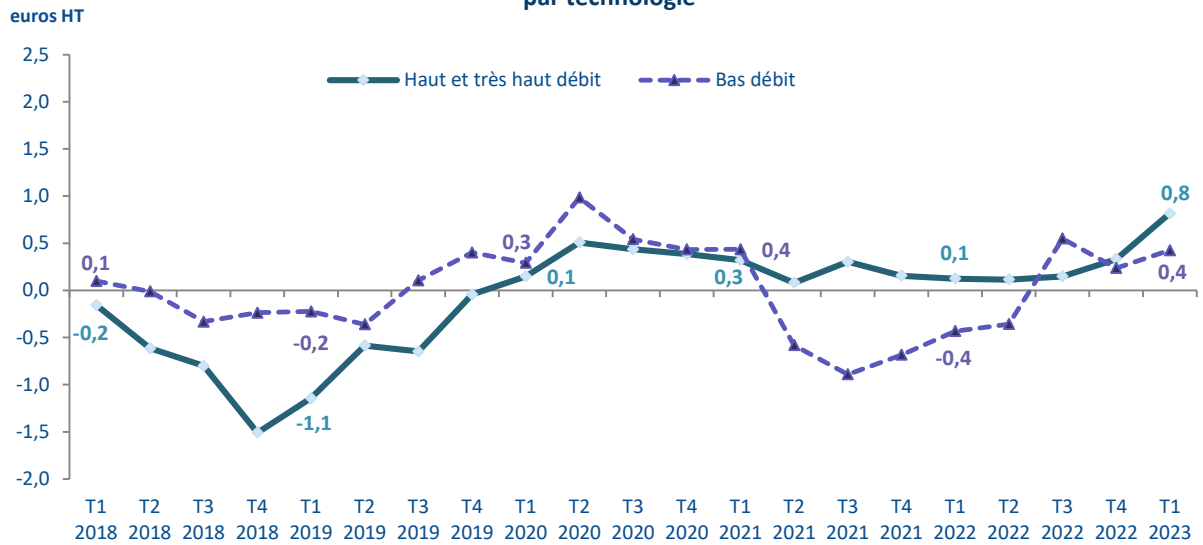
Notes :

- L'interprétation des variations des factures moyennes globales doit tenir compte des possibles effets de structure. En effet, leurs évolutions peuvent s'expliquer par un changement dans la répartition des catégories de clients indépendamment de l'évolution des factures moyennes de chaque catégorie de clients.
- Entre 2016 et le premier trimestre 2018, certains opérateurs ont inclus, au sein d'un ou plusieurs forfaits multiservices, des services de contenus (télévision payante, presse numérique, livre numérique, etc...) avec des taux de TVA réduits par rapport à celui des services de communications électroniques classiques. Comptablement, ces modifications dans la structure des forfaits ont entraîné un transfert d'une partie du revenu lié à l'accès vers le revenu issu des services de contenus.
- Le calcul des factures moyennes par ligne fixe et par abonnement se trouve en [annexe](#) de ce document.
- Les notions de « ligne » et d'« abonnement » sont développées en [annexe](#) de ce document.

Facture moyenne mensuelle par abonnement aux services fixes



Evolution annuelle de la facture moyenne mensuelle par technologie



2 Les services de détail sur réseaux mobiles

1.2 Les services mobiles classiques

1.2.1 Le nombre de cartes SIM

A la fin du premier trimestre 2023, le nombre de cartes SIM en service en France (hors cartes MtoM) s'établit à 82,5 millions. La croissance annuelle du nombre de ces cartes s'affaiblit depuis le quatrième trimestre 2022 (+ 1,5 million en un an au premier trimestre 2023, contre + 2,3 millions un an auparavant). Ce ralentissement s'explique à la fois par un marché moins dynamique mais également par la résiliation par l'un des opérateurs de 260 000 cartes SIM inactives depuis plusieurs années sur le segment des forfaits grand public au quatrième trimestre 2022.

La croissance du nombre de ces cartes SIM est entièrement portée par celle du nombre de forfaits. Ces derniers progressent de + 1,6 million en un an, contre + 2 millions un an auparavant. Le nombre de cartes prépayées, dont le recul structurel est engagé depuis 2012, diminue de 190 000 au premier trimestre 2023 après un repli plus modéré les deux trimestres précédents.

Nombre de cartes mobiles en service (en millions)	T1 2022	T2 2022	T3 2022	T4 2022	T1 2023	Variation T123/T122
Abonnements et forfaits (hors MtoM)	73,460	74,066	74,782	74,964	75,108	2,2%
Cartes prépayées	7,589	7,516	7,740	7,701	7,397	-2,5%
dont cartes prépayées actives	5,278	5,229	5,344	5,290	5,058	-4,2%
Nombre de cartes SIM en service (hors MtoM)	81,049	81,582	82,522	82,665	82,505	1,8%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Notes :

- Une carte prépayée est dite active si le client a reçu ou émis au moins un appel téléphonique, émis au moins un SMS interpersonnel, ou effectué au moins une connexion à internet au cours des trois derniers mois. Les SMS entrants ne sont pas pris en compte.
- Sont exclues les cartes SIM 4G dédiées uniquement à un usage internet fixe, qui ne peuvent généralement pas être utilisées en situation de mobilité. Ces cartes sont comptabilisées dans la section services fixes.

1.2.2 Les cartes internet exclusives

Le nombre de cartes SIM dédiées exclusivement aux connexions internet en situation de mobilité s'élève à près de 3,8 millions au 31 mars 2023, et représente 4,6 % du nombre total de cartes SIM en France (hors MtoM).

Ce segment de marché avait enregistré un rebond en 2020 et 2021, après plusieurs années de baisse. Depuis le début de l'année 2022, le nombre de ces cartes continue de progresser, mais à un rythme inférieur aux deux années précédentes (+ 100 000 en un an au premier trimestre 2023, contre + 150 000 un an auparavant).

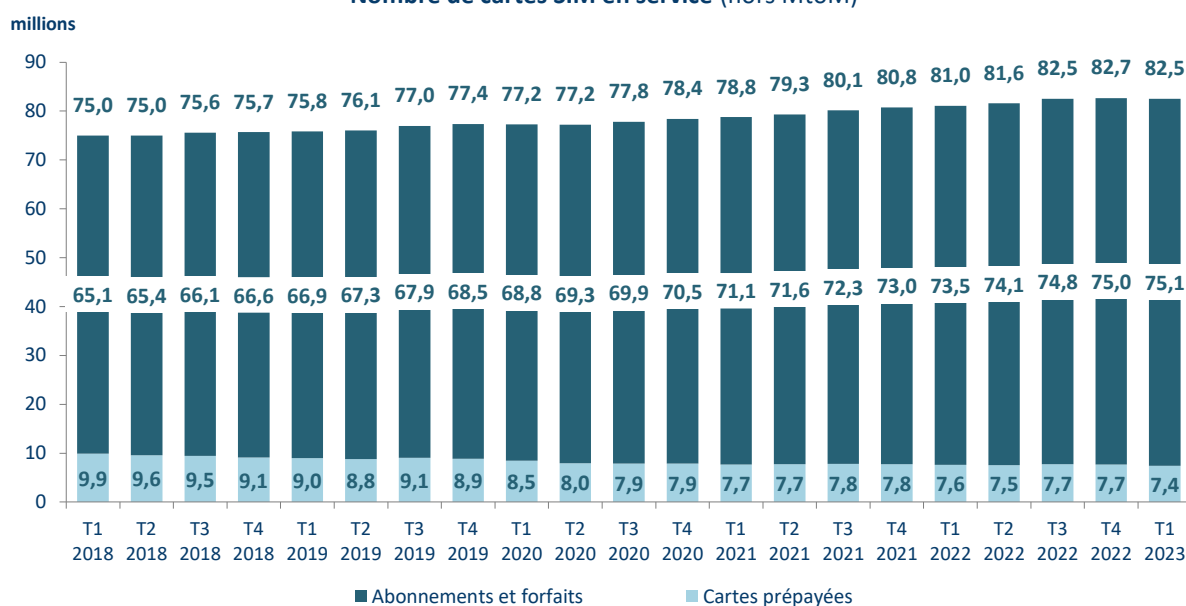
Ce ralentissement provient en particulier du segment prépayé, dont le nombre diminue depuis la fin de l'année 2022 (- 180 000 cartes en un an au premier trimestre 2023 contre - 30 000 en un an au quatrième trimestre 2022).

En revanche, la croissance annuelle du nombre de forfaits s'accélère ce trimestre avec 285 000 cartes supplémentaires en un an. Les souscriptions forfaitaires représentent ainsi, à la fin du premier trimestre 2023, 88 % du nombre total de cartes internet exclusives (+ 5 points en un an).

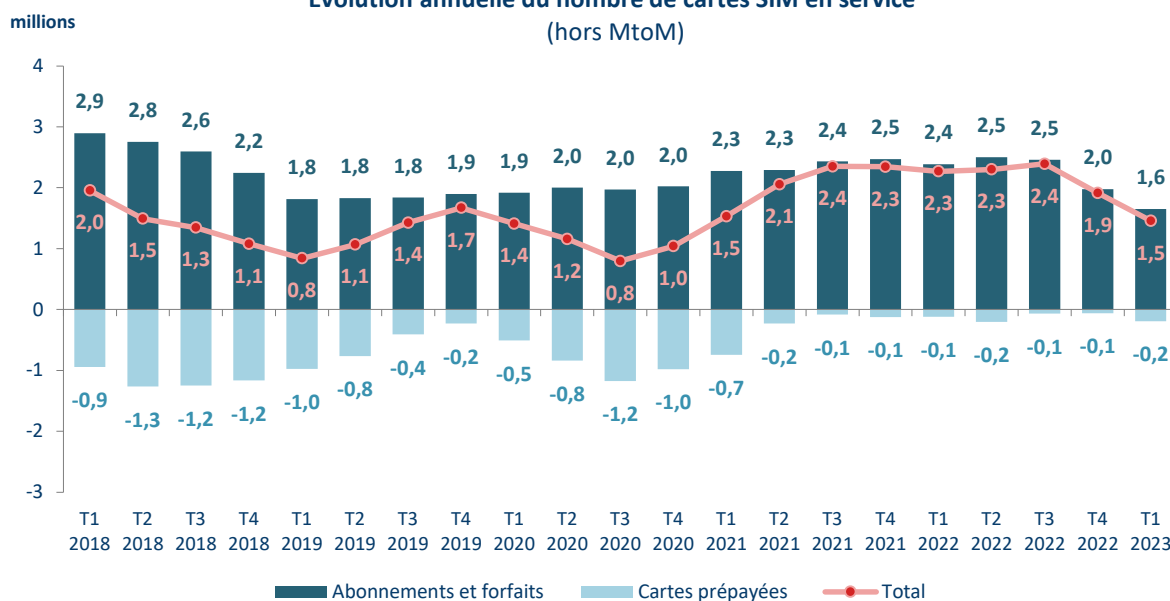
Cartes internet exclusives (en millions)	T1 2022	T2 2022	T3 2022	T4 2022	T1 2023	Variation T123/T122
Abonnements et forfaits à des cartes internet/data exclusives	3,023	3,097	3,150	3,221	3,308	9,4%
Cartes prépayées internet exclusives	0,636	0,660	0,690	0,593	0,456	-28,4%
dont cartes prépayées internet actives	0,189	0,206	0,242	0,232	0,182	-3,4%
Nombre de cartes SIM internet/data exclusives	3,660	3,757	3,841	3,814	3,764	2,8%
Proportion de cartes SIM internet exclusives	4,5%	4,6%	4,7%	4,6%	4,6%	+0,1 point

Note : le nombre de cartes SIM internet exclusives est défini comme le nombre de cartes SIM vendues par les opérateurs mobiles et destinées à un usage internet exclusif (cartes PCMCIA, clés internet 3G/4G). Les cartes internet 4G à usage fixe sont exclues.

Nombre de cartes SIM en service (hors MtoM)



Evolution annuelle du nombre de cartes SIM en service (hors MtoM)



1.2.3 La convergence fixe – mobile

Le nombre de cartes SIM couplées à un accès fixe conduisant à une réduction tarifaire progresse de 5,9 % en un an au premier trimestre 2023, pour atteindre 23,9 millions. Alors que la croissance annuelle du nombre de ces cartes avait nettement ralenti en 2020 jusqu'à s'établir à + 1 %, celle-ci progresse chaque trimestre depuis le quatrième trimestre 2021. La part du nombre de forfaits couplés à au moins un service fixe était, depuis trois ans, pratiquement stable à 31 %. Elle s'établit à 32 % pour le deuxième trimestre consécutif, en progression de 1,1 point en un an ce trimestre.

Cartes SIM couplées à un ou plusieurs services fixes (en millions)	T1 2022	T2 2022	T3 2022	T4 2022	T1 2023	Variation T123/T122
Nombre de cartes SIM couplées aux services fixes	22,587	22,773	23,172	23,768	23,915	5,9%
Part des cartes couplées/nombre de forfaits	31%	31%	31%	32%	32%	+1,1 point
Part des cartes couplées/nombre total de cartes	28%	28%	28%	29%	29%	+1,1 point

Note : les offres de convergence fixe/mobile sont des offres commercialisées par les opérateurs soit sous forme d'un « package » de services (pouvant inclure plusieurs forfaits mobiles), soit de remises appliquées à l'un ou l'autre des services proposés. Plusieurs cartes SIM peuvent être couplées à un même abonnement internet fixe.

1.2.4 Les cartes actives 3G, 4G et 5G

Au cours du premier trimestre 2023, 9,3 millions de cartes SIM ont été utilisées au moins une fois sur les réseaux 5G, en hausse de 1 million en un trimestre et de 5,1 millions en un an. Le nombre de cartes actives sur ces réseaux représente 11 % du nombre total de cartes SIM en service (+ 6 points en un an).

Avec 3,3 millions de cartes supplémentaires en un an, le nombre de cartes SIM actives sur les réseaux 4G atteint 69,1 millions de cartes, soit 84 % du nombre total de cartes SIM (+ 3 points en un an). Alors que la croissance annuelle de ces cartes oscillait entre + 5 et + 6 millions depuis près de cinq ans, elle ralentit significativement pour le deuxième trimestre consécutif et s'élève, au premier trimestre 2023, à + 3,3 millions. En outre-mer, le nombre de cartes actives sur les réseaux 4G s'élève à 1,8 million. En hausse de 190 000 en un an, celles-ci représentent 67 % du nombre total de cartes en service dans ces départements et collectivités (+ 3 points en un an).

Sur les réseaux 3G, le nombre de cartes actives s'établit à 68,7 millions, soit 83 % du nombre total de cartes SIM. Avec un million de cartes supplémentaires en un an, l'accroissement du nombre de cartes SIM actives sur les réseaux 3G continue de décélérer.

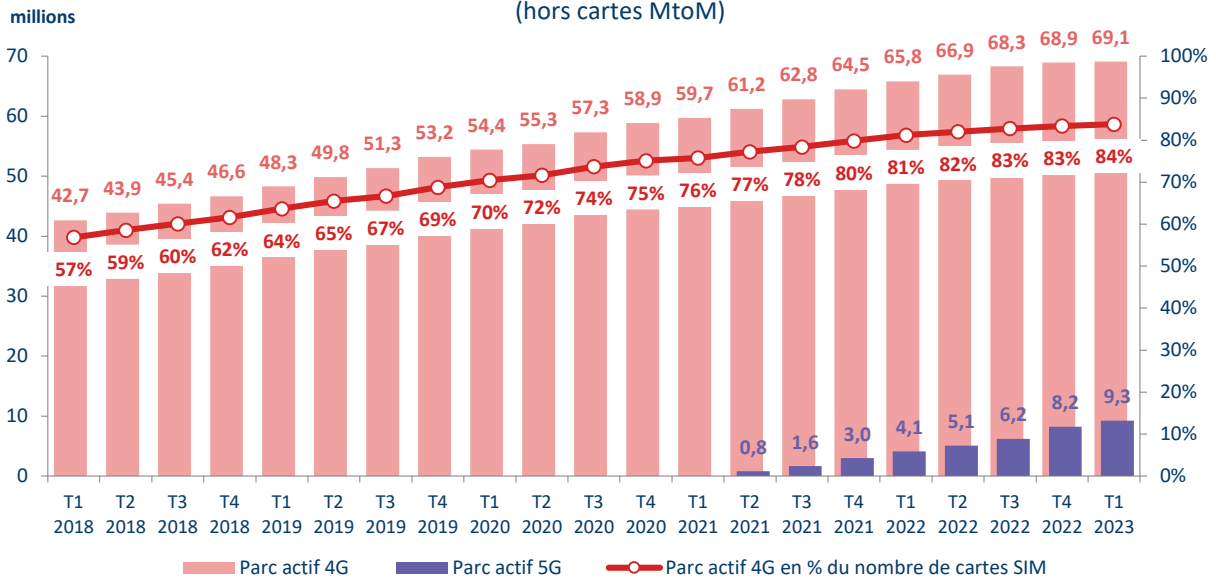
Parcs actifs 3G, 4G et 5G (en millions)	T1 2022	T2 2022	T3 2022	T4 2022	T1 2023	Variation T123/T122
Parc actif 3G	67,769	68,417	69,194	69,113	68,744	1,4%
Parc actif 4G	65,806	66,908	68,293	68,929	69,130	5,1%
Parc actif 5G	4,133	5,101	6,186	8,209	9,261	124,1%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

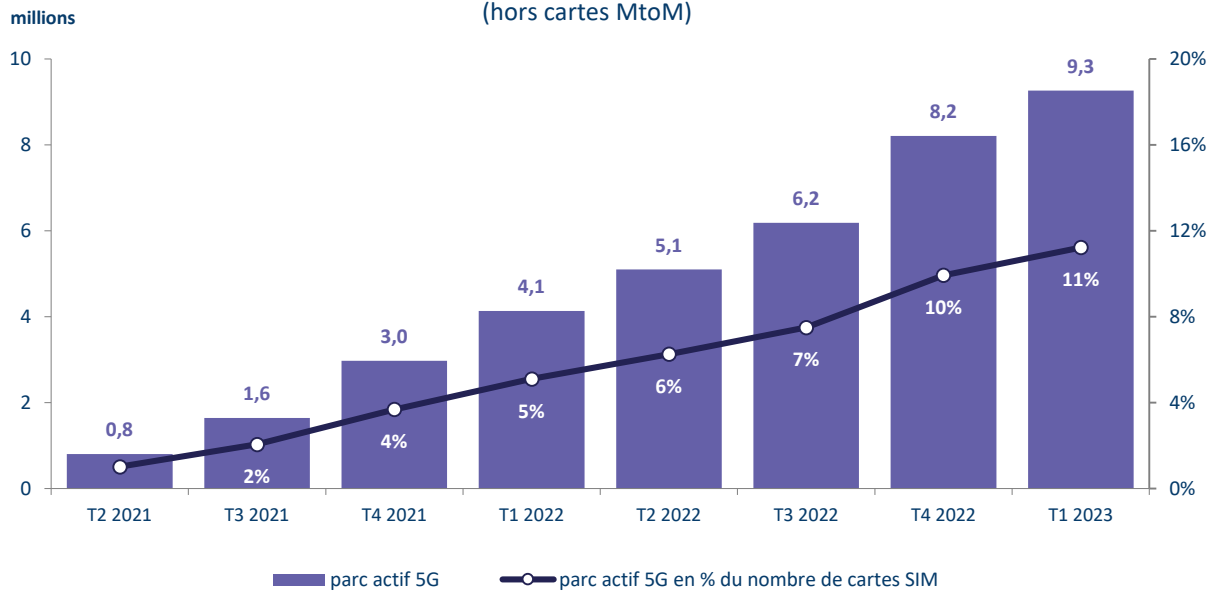
Notes :

- *Les cartes SIM 4G dédiées uniquement à un usage internet fixe (c'est-à-dire celles qui ne peuvent être utilisées en situation de mobilité) sont exclues. Ces cartes sont comptabilisées avec les accès internet fixes.*
- *Le nombre de cartes SIM actives sur les réseaux 4G a été revu par rapport aux publications précédentes en raison d'une meilleure comptabilisation de ces clients actifs par certains opérateurs.*

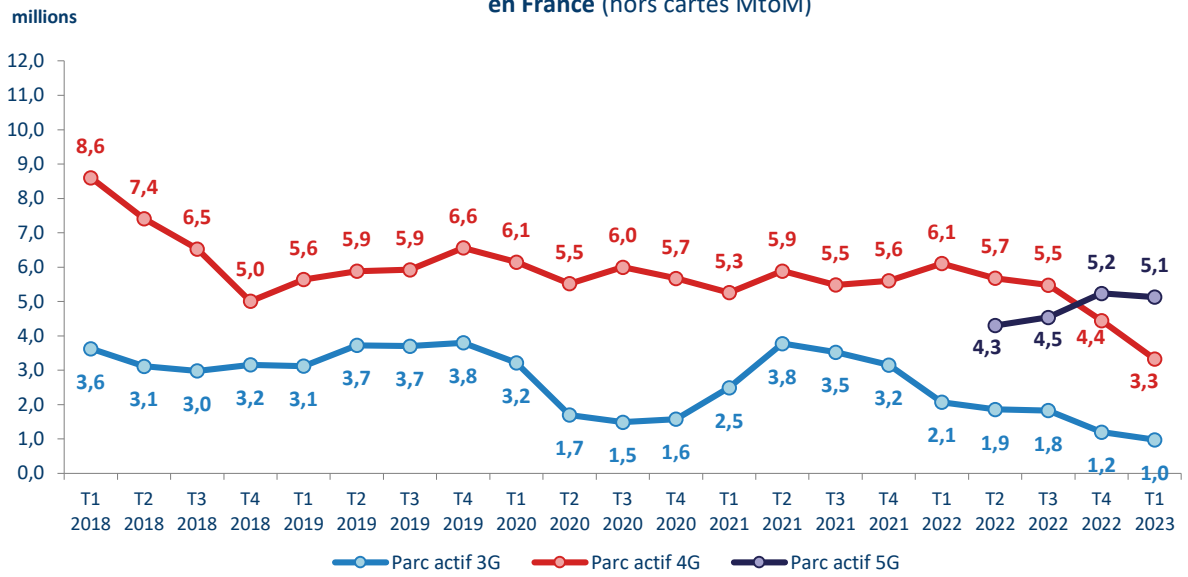
Nombre de cartes actives sur les réseaux 4G et 5G (hors cartes MtoM)



Nombre de cartes actives sur les réseaux 5G (hors cartes MtoM)



Accroissement annuel du nombre de cartes actives sur les réseaux mobiles en France (hors cartes MtoM)

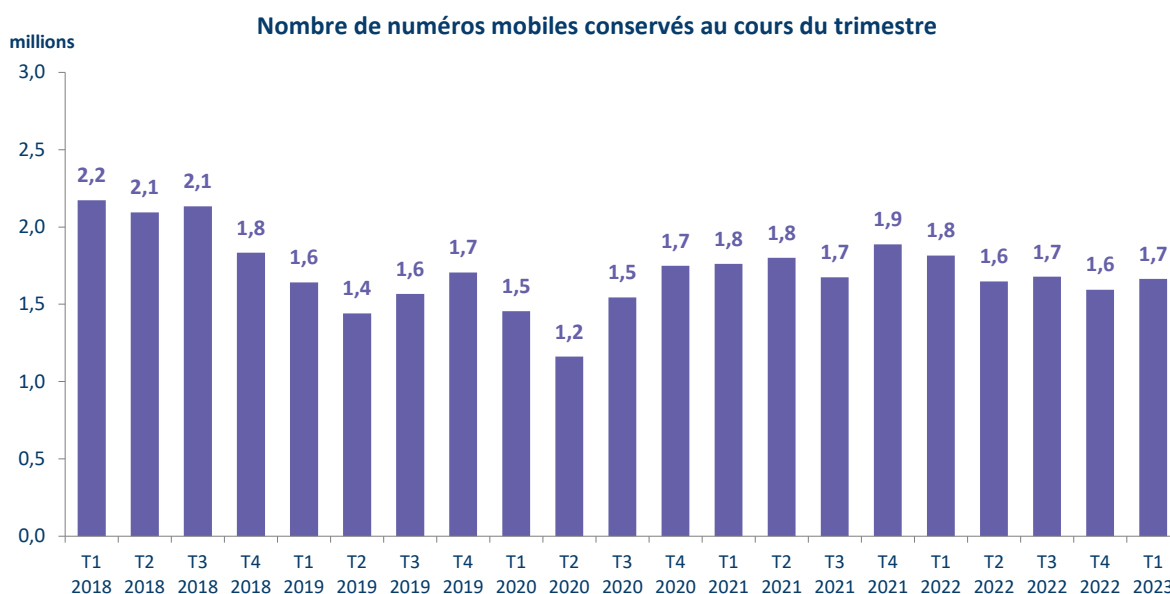


1.2.5 La conservation des numéros mobiles

Au cours du premier trimestre 2023, 1,7 million de numéros mobiles ont été conservés par les clients à la suite d'un changement d'opérateur. Le nombre de numéros portés avait significativement diminué en 2020 en raison de la baisse de l'activité du marché mobile, avant de rebondir en 2021. Depuis un an, le nombre de numéros portés recule à nouveau, et de 8,3 % en un an au premier trimestre 2023, notamment en raison de la baisse du volume de ventes de forfaits sur le marché grand public.

Conservation du numéro mobile (en millions)	T1 2022	T2 2022	T3 2022	T4 2022	T1 2023	Variation T123/T122
Nombre de numéros conservés au cours du trimestre	1,816	1,647	1,678	1,595	1,665	-8,3%

Note : le nombre de numéros conservés est défini comme le nombre de portages effectifs (numéros activés chez l'opérateur receveur) réalisés au cours du trimestre correspondant.



1.2.6 Le revenu sur le marché de détail (hors SVA)

Le revenu des services mobiles sur le marché de détail s'élève à 3,7 milliards d'euros HT au premier trimestre 2023. Deux années après le rebond intervenu en 2021 à l'issue de la crise sanitaire, la croissance annuelle du revenu des services mobiles continue de ralentir, mais reste élevée. Elle s'établit au premier trimestre 2023 à + 2,4 % en un an, contre + 5,2 % un an auparavant.

La reprise de l'itinérance à l'étranger (*roaming out*) contribue à la croissance du revenu des services mobiles depuis le deuxième semestre 2021. Néanmoins, cette contribution ralentit depuis un an. Le revenu associé à l'usage mobile en *roaming out* s'établit à 105 millions d'euros HT au premier trimestre 2023 (+ 20,9 % en un an). La croissance de ce revenu représente 0,5 point des 2,4 % de croissance du revenu total des services mobiles au premier trimestre 2023, contre 1,1 point un an auparavant.

La croissance du revenu des services mobiles ralentit en raison du ralentissement de la croissance du revenu issu des forfaits. Celle-ci s'établit au premier trimestre 2023 à + 2,5 %. Le revenu de ce segment du marché s'élève à 3,6 milliards d'euros HT, soit 97 % du revenu des services mobiles. Le revenu issu de la vente de cartes prépayées s'élève, quant à lui, à 103 milliards d'euros HT au premier trimestre 2023. Il se stabilise pour le deuxième trimestre consécutif après quinze années de recul.

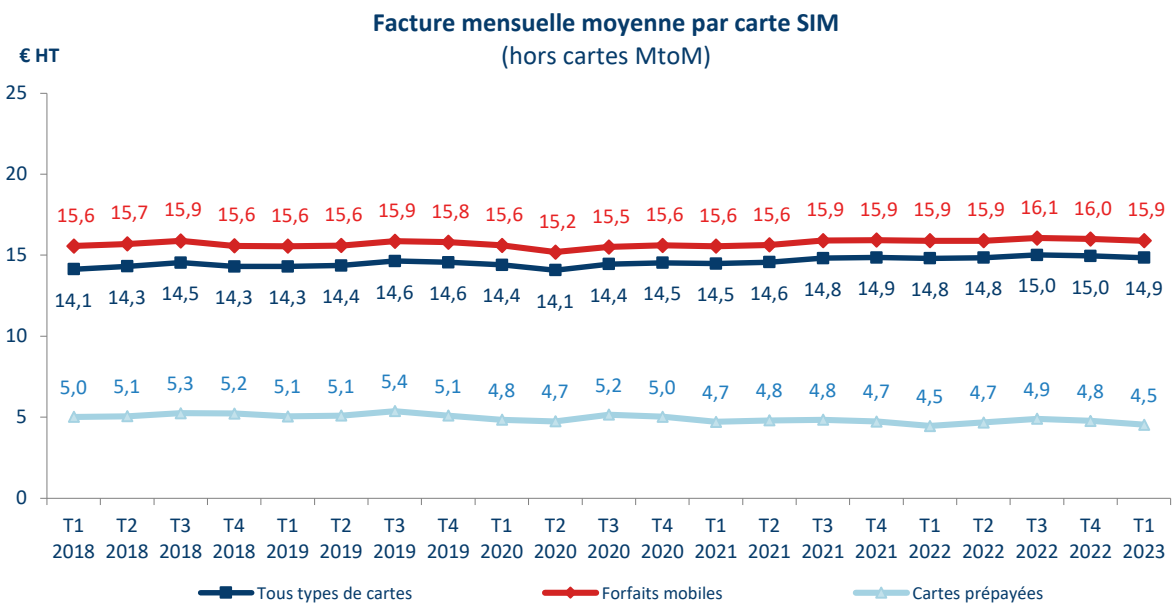
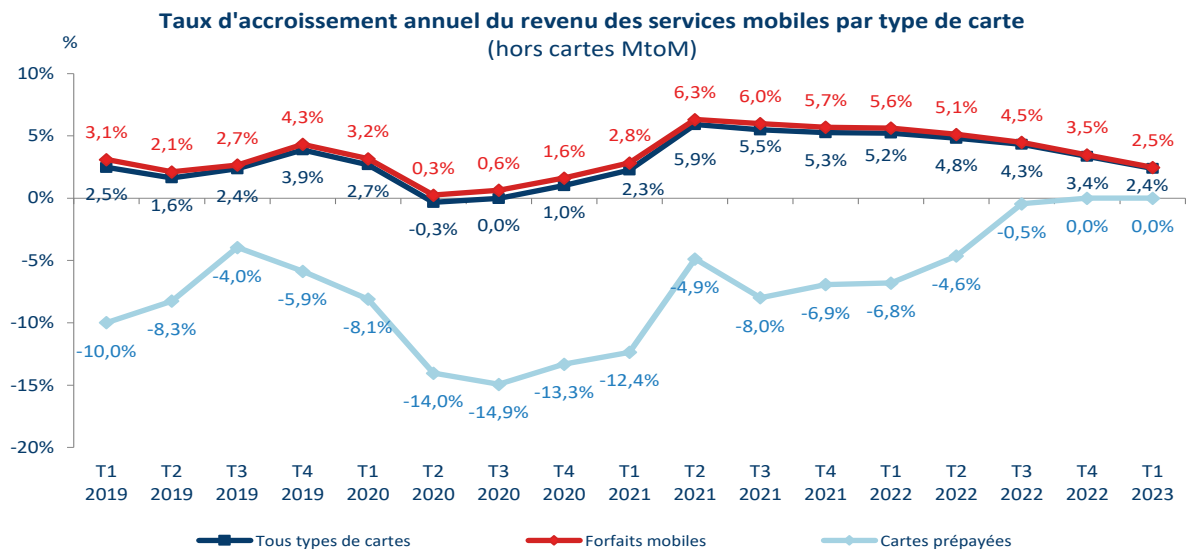
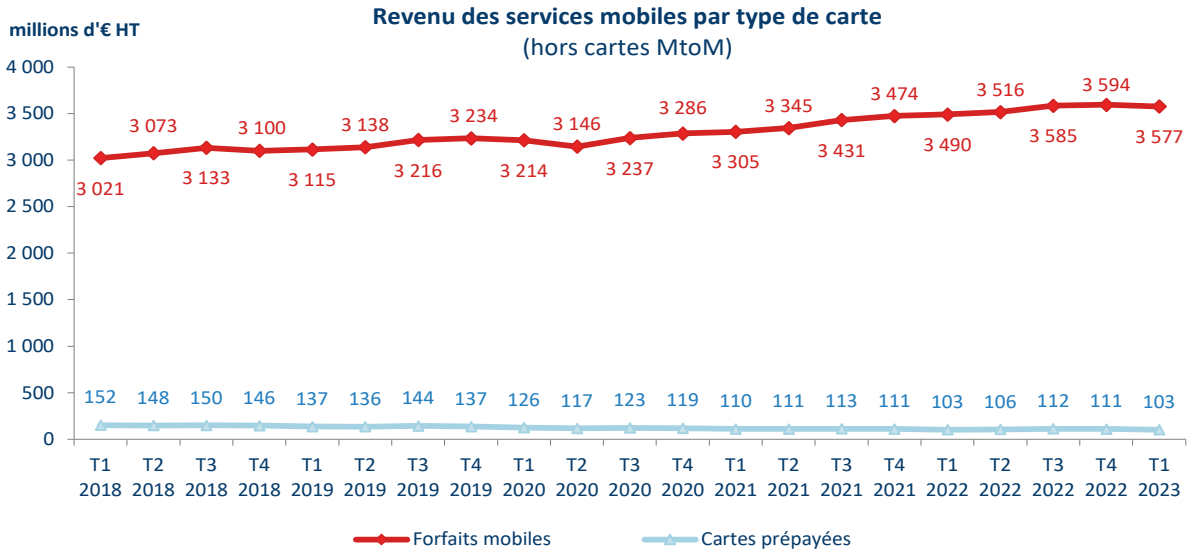
La facture mensuelle moyenne par carte SIM progresse légèrement depuis plus de deux ans et se stabilise pratiquement ce trimestre à 14,9 euros HT. Cette stabilité provient à la fois de la stabilisation de la facture mensuelle moyenne des détenteurs de forfaits et de celles des utilisateurs de cartes prépayées.

Revenu des services mobiles par mode de souscription (en millions d'euros HT)	T1 2022	T2 2022	T3 2022	T4 2022	T1 2023	Variation T123/T122
Abonnements et forfaits	3 490	3 516	3 585	3 594	3 577	2,5%
Cartes prépayées	103	106	112	111	103	0,0%
Revenus des services mobiles (hors cartes MtoM)	3 593	3 622	3 697	3 705	3 679	2,4%

Facture mensuelle moyenne par carte (hors SVA et renseignements) (en €HT)	T1 2022	T2 2022	T3 2022	T4 2022	T1 2023	Variation T123/T122
Par carte SIM mobile	14,8	14,8	15,0	15,0	14,9	0,3%
dont forfait	15,9	15,9	16,1	16,0	15,9	0,0%
dont carte prépayée	4,5	4,7	4,9	4,8	4,5	1,7%

Notes :

- Ces revenus portent exclusivement sur le marché de détail. Les revenus du marché entre opérateurs (interconnexion, vente en gros) en sont exclus. En sont également exclus les revenus de détail des services à valeur ajoutée. Pour plus de précisions, voir en annexe D ([Services à valeur ajoutée](#)).
- Au 1^{er} janvier 2018, l'application de la norme comptable IFRS 15 a entraîné pour les opérateurs un transfert d'une partie du revenu des services mobiles vers le revenu de la vente et location de terminaux. Pour plus de précisions, se reporter en annexe B ([Changements liés à la norme IFRS](#)).
- L'interprétation des variations des factures moyennes globales doit tenir compte des possibles effets de structure. En effet, leurs évolutions peuvent s'expliquer par un changement dans la répartition des catégories de clients indépendamment de l'évolution des factures moyennes de chaque catégorie de clients.
- Définitions, voir en annexe : [Définitions des factures moyennes mobiles](#).



1.2.7 Le volume de données consommées

Le volume de données consommées par les clients des opérateurs sur les réseaux mobiles atteint 3,1 exaoctets au premier trimestre 2023. Depuis plus d'un an, la consommation de données sur réseaux mobiles progresse de plus de 25 % chaque trimestre (+ 27 % en un an au premier trimestre 2023).

La croissance de la consommation est plus rapide chez les utilisateurs de cartes prépayées (+ 45 % en un an) que chez les détenteurs de forfaits (+ 26 %). Néanmoins, le niveau mensuel moyen de données mobiles consommées par ces derniers reste plus de deux fois supérieur à celui des détenteurs des cartes prépayées (14,2 Go en moyenne par mois contre 6,4 Go). L'écart de niveaux de consommation entre ces deux clientèles se réduit depuis le premier semestre 2021 : en 2021, les détenteurs de forfaits consommaient en moyenne trois fois plus de données mobiles que les détenteurs de cartes prépayées.

Le trafic de données généré à partir des cartes internet exclusives progresse fortement au premier trimestre 2023 (+ 44 % en un an). Cette hausse succède à trois trimestres de fortes croissances de la consommation de données. La part du trafic total issu de ces cartes s'établit à 2 %.

Le volume de données consommées par les utilisateurs actifs sur les réseaux 4G augmente de 24 % en un an, soit une hausse d'environ 750 millions de gigaoctets.

Trafic de données consommées sur les réseaux mobiles (en Exaoctet)	T1 2022	T2 2022	T3 2022	T4 2022	T1 2023	Variation T123/T122
Abonnements et forfaits	2,367	2,547	2,797	2,944	2,984	26,0%
Cartes prépayées	0,092	0,100	0,114	0,130	0,134	45,4%
Consommation de données au cours du trimestre	2,459	2,647	2,911	3,074	3,118	26,8%
dont consommées par les cartes SIM internet exclusives	0,050	0,051	0,064	0,073	0,073	44,0%
dont consommées par les clients actifs 4G	2,365	2,538	2,755	2,866	2,937	24,2%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Note : le volume de données sur les réseaux mobiles inclut notamment les communications vocales et l'échange de messages interpersonnels réalisés via des applications. Ce volume n'inclut pas le trafic en WiFi qui ne relève pas de la consommation sur réseau mobile. En outre, il n'inclut pas la consommation réalisée à partir des box 4G à usage fixe des opérateurs mobiles.

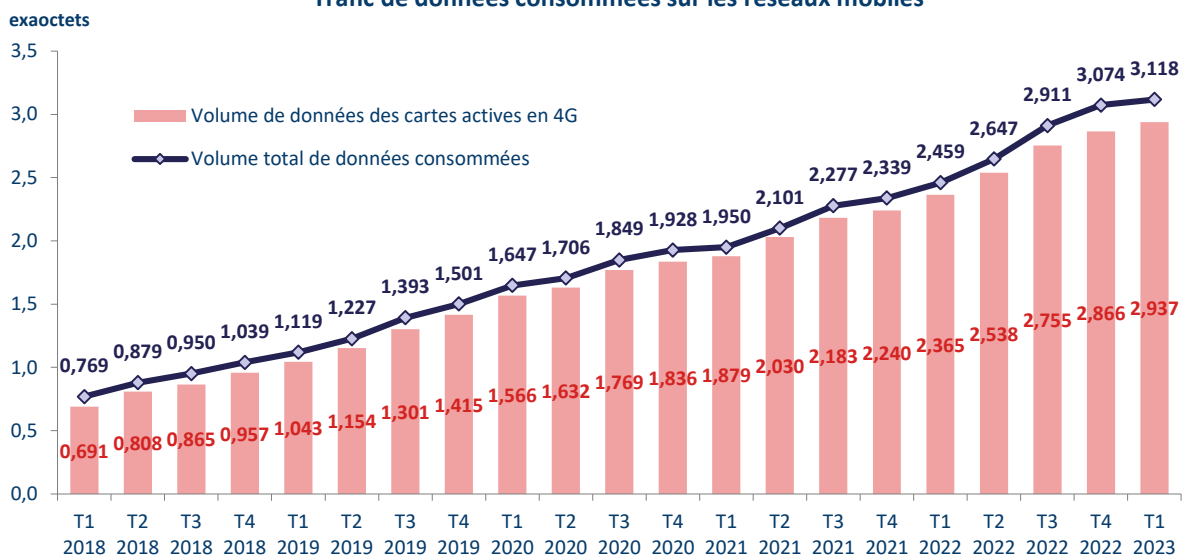
La consommation mensuelle moyenne de données, tous types de cartes confondues, s'élève à 13,5 gigaoctets au premier trimestre 2023 (+ 2,6 gigaoctets en un an). Celle des utilisateurs actifs sur les réseaux 4G progresse de 2,2 gigaoctets en un an et atteint 15,2 gigaoctets.

Consommation mensuelle moyenne de données sur les réseaux mobiles (en Gigaoctets)	T1 2022	T2 2022	T3 2022	T4 2022	T1 2023	Variation T123/T122
Consommation moyenne par forfait	11,6	12,4	13,5	14,1	14,2	23,0%
Consommation moyenne par carte prépayée	4,3	4,8	5,3	6,0	6,4	47,8%
Consommation moyenne de données par carte SIM	10,9	11,7	12,7	13,3	13,5	24,2%
Consommation par carte active internet	12,5	13,4	14,5	15,2	15,3	22,3%
Consommation par carte active en 4G	13,0	13,7	14,6	15,0	15,2	17,2%

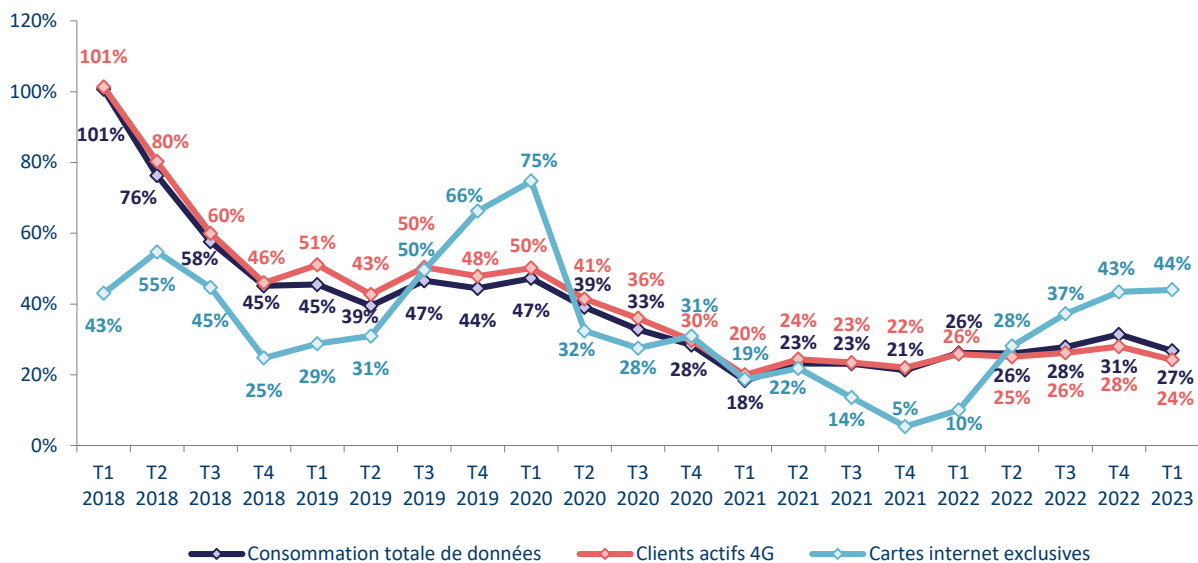
Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Note : définitions, voir en annexe : [Définitions des factures moyennes mobiles](#).

Trafic de données consommées sur les réseaux mobiles



Taux d'accroissement annuel du volume de données mobiles



1.2.8 L'usage vocal de téléphonie mobile

Le trafic de téléphonie mobile s'établit au premier trimestre 2023 à 50,8 milliards de minutes. Après une hausse exceptionnelle de +22 % en 2020 en raison de la crise sanitaire, le volume de communications vocales diminue depuis le deuxième trimestre 2021. Au premier trimestre 2023, cette baisse se poursuit avec un repli du trafic vocal de 4,4 % en un an, mais l'usage vocal total reste supérieur de 15 % à celui relevé au premier trimestre 2023.

La consommation vocale mensuelle moyenne au départ des réseaux mobiles, s'élève à 3h35 au premier trimestre 2023, soit une baisse de 14 minutes en un an. Le recul progressif de la consommation vocale concerne aussi bien les détenteurs de forfaits que les utilisateurs de cartes prépayées. En un an, le volume mensuel moyen des usages vocaux recule de 16 minutes chez les détenteurs de forfaits, et de 6 minutes chez les clients utilisateurs de cartes prépayées, correspondant respectivement à 3h49 et 1h05 de temps de communication.

Le volume de communications vocales réalisées en voix sur Wifi représente 5,7 % du trafic vocal depuis les téléphones mobiles et s'accroît de 0,8 point en un an au premier trimestre 2023. Le volume de consommation progresse de 11 % en un an et atteint 2,9 milliards de minutes au premier trimestre 2023.

Trafic de la téléphonie mobile selon le mode de souscription (en millions de minutes)	T1 2022	T2 2022	T3 2022	T4 2022	T1 2023	Variation T123/T122
Abonnements et forfaits	51 677	49 153	46 301	48 974	49 458	-4,3%
Cartes prépayées	1 503	1 464	1 419	1 435	1 386	-7,7%
Trafic de communications vocales au départ des mobiles	53 180	50 617	47 720	50 408	50 838	-4,4%
dont communications mobiles en voix sur wifi	2 631	2 292	2 165	2 765	2 921	11,0%

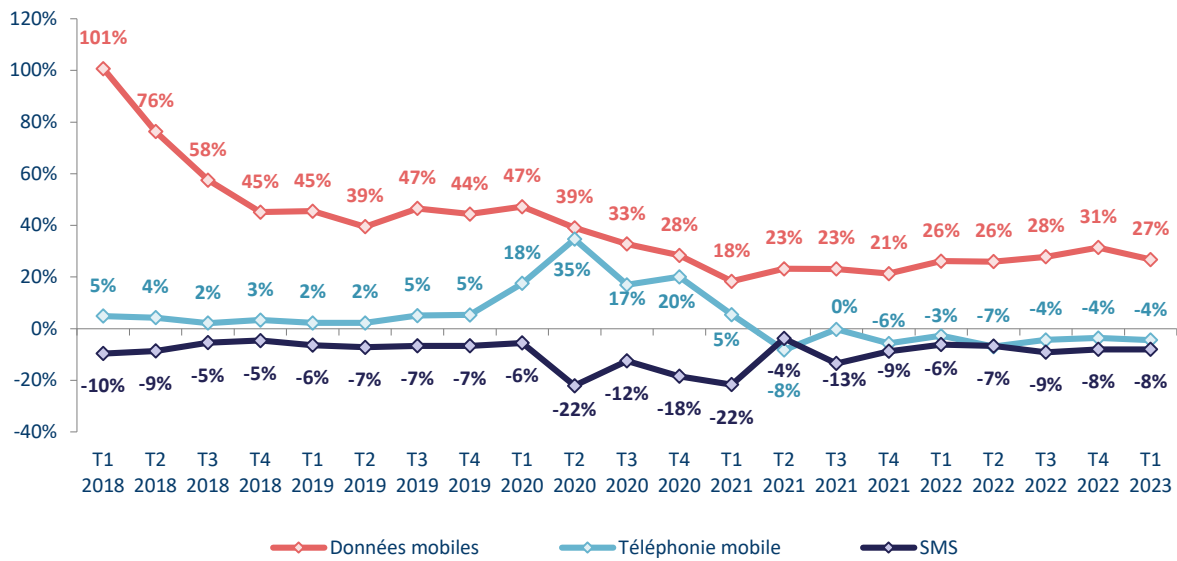
Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Note : La voix sur Wifi permet aux utilisateurs de téléphones mobiles, lorsque cela est techniquement possible, d'accéder à un service de communications lorsqu'ils disposent d'une qualité de service de communications vocales dégradée au sein des bâtiments.

Trafic mensuel moyen voix sortant par carte (en heures)	T1 2022	T2 2022	T3 2022	T4 2022	T1 2023	Variation T123/T122
Par carte SIM mobile	3h49	3h37	3h23	3h33	3h35	-6,3%
dont forfait	4h05	3h51	3h36	3h47	3h49	-6,4%
dont carte prépayée	1h11	1h10	1h08	1h07	1h05	-7,5%

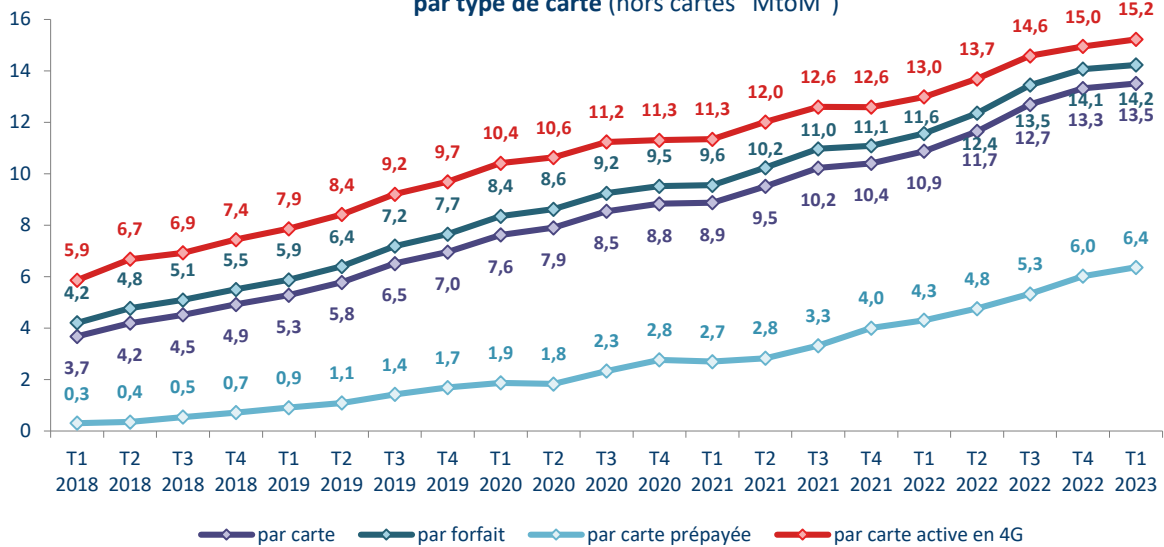
Note : définitions, voir en annexe : [Définitions des factures moyennes mobiles](#).

Taux d'accroissement annuels (téléphonie mobile, SMS, données mobiles)



gigaoctets

Consommation mensuelle moyenne de données sur réseaux mobiles par type de carte (hors cartes "MtoM")



Les communications vocales au départ des mobiles diminuent quelle que soit la destination de l'appel et pour les communications en situation d'itinérance à l'étranger (*roaming out*).

Le trafic de la téléphonie mobile vers les réseaux mobiles nationaux (- 3,2 % en un an) au premier trimestre 2023), se contracte depuis deux ans. Ce recul intervient après une période de croissance avant la crise sanitaire et une hausse exceptionnelle pendant la crise sanitaire en 2020 (+ 22 %).

Le volume de communications vocales mobiles à destination des réseaux fixes nationaux diminue également depuis deux ans, mais à un rythme supérieur à celui de l'ensemble des communications vocales depuis les téléphones mobiles (- 12 % en un an).

La baisse du trafic vocal à destination de l'international initiée en 2016 se poursuit en 2023 après une accélération en début d'année 2021. Au premier trimestre 2023, le volume de communications vocales vers l'international recule de 14 % en un an, un rythme similaire à celui du premier trimestre 2022.

Le trafic mobile en *roaming out*, qui avait chuté durant la crise sanitaire, puis fortement augmenté entre le deuxième trimestre 2021 et le troisième trimestre 2022 (jusqu'à + 28,7 % fin septembre 2021), retrouve une tendance baissière depuis le quatrième trimestre 2022. Cette diminution du volume de consommation vocale se poursuit au premier trimestre 2023 avec un repli de 3,3 % en un an.

Trafic de la téléphonie mobile par destination d'appel (en millions de minutes)	T1 2022	T2 2022	T3 2022	T4 2022	T1 2023	Variation T123/T122
Communications mobiles vers fixe national	6 667	6 071	5 758	5 936	5 885	-11,7%
Communications mobiles vers mobiles nationaux	44 678	42 606	39 706	42 669	43 251	-3,2%
Communications mobiles vers l'international	704	697	627	619	609	-13,5%
Roaming out *	1 131	1 243	1 628	1 184	1 093	-3,3%
Trafics de communications au départ des mobiles	53 180	50 617	47 720	50 408	50 838	-4,4%

(*) Le "roaming out" correspond aux appels émis et reçus à l'étranger par les clients des opérateurs mobiles français.

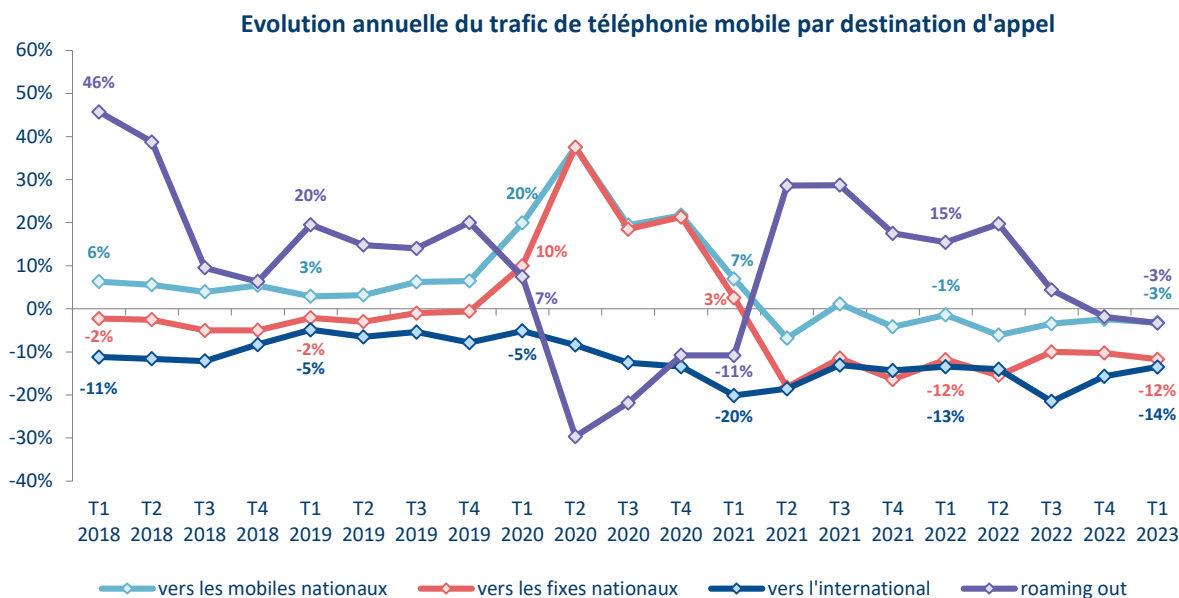
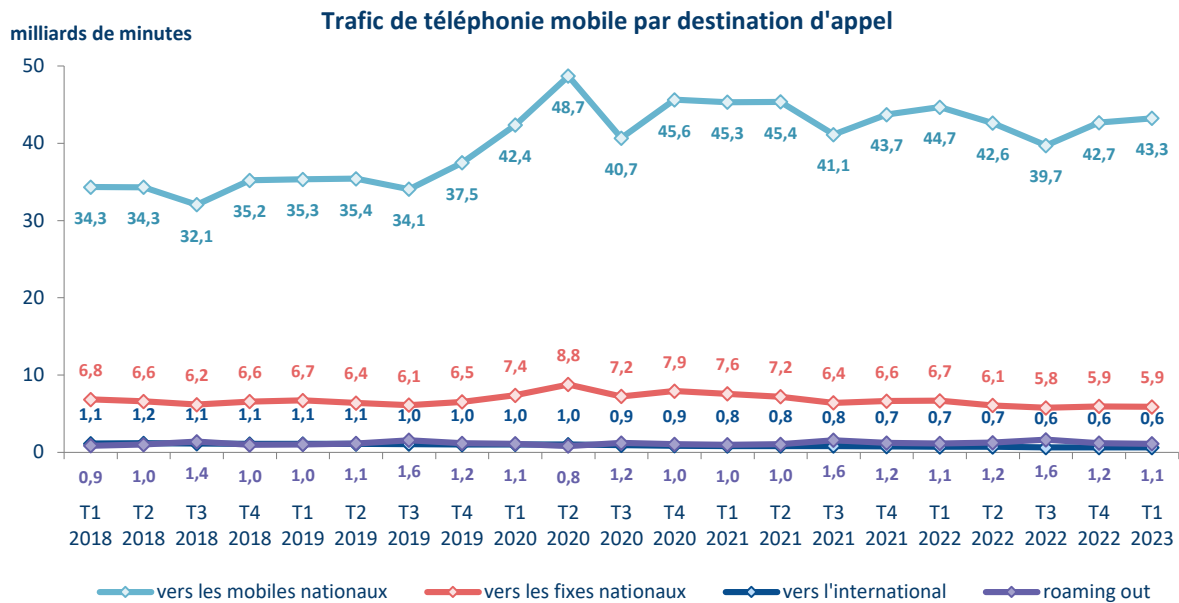
Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

1.2.9 Les messages interpersonnels (SMS, MMS)

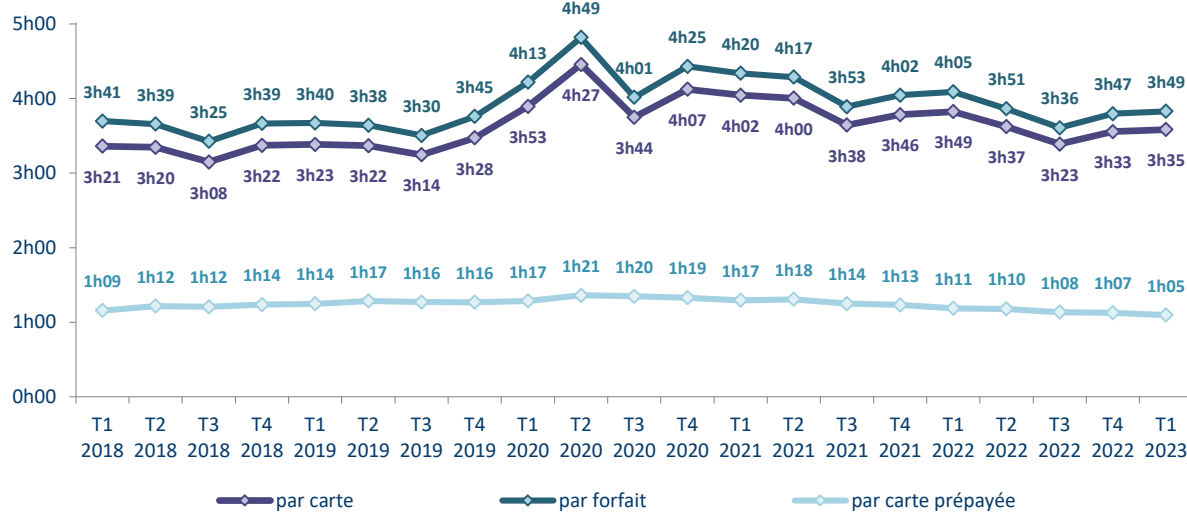
L'usage de la messagerie mobile (SMS et MMS) diminue depuis 2016, notamment au profit des services de messagerie instantanée. Le recul se poursuit au premier trimestre 2023 à un rythme similaire aux deux trimestres précédents (- 8,1 % en un an). Au cours du trimestre, 27,2 milliards ont été envoyés.

Le repli du nombre de SMS s'était particulièrement accéléré entre le deuxième trimestre 2020 et le premier trimestre 2021 (jusqu'à - 22 % en un an au premier trimestre 2021). Au premier trimestre 2023, le rythme de baisse reste supérieur à celui de 2019. Cette diminution provient à la fois de celle des détenteurs de forfaits et de cartes prépayées (respectivement - 9,6 % et - 13,4 %).

La baisse du volume de MMS initiée en 2021, se poursuit au premier trimestre 2023 à un rythme supérieur à celui relevé en 2022. La consommation de MMS se réduit de 9,6 % en un an pour s'établir à 1,2 milliard. Le volume de MMS représente ainsi 4,3 % des messages émis, une proportion stable depuis trois ans.



Trafic mensuel moyen mobile par type de carte SIM (hors cartes "MtoM" et cartes data exclusives)



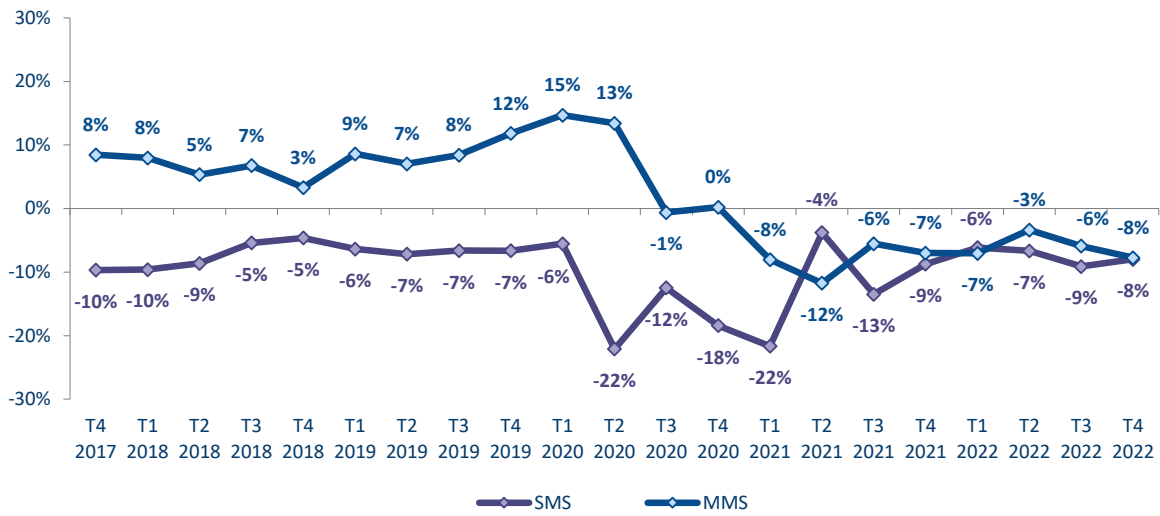
En moyenne, 110 SMS ont été émis par mois au cours du premier trimestre 2023, soit une baisse de 12 SMS en un an. La consommation moyenne des détenteurs de forfaits et de cartes prépayées diminue à un rythme similaire (respectivement - 11,6 % et - 13,2 % en un an).

Trafic de la messagerie interpersonnelle (en millions)	T1 2022	T2 2022	T3 2022	T4 2022	T1 2023	Variation T123/T122
Nombre de messages (SMS)	28 319	27 956	27 289	27 055	26 049	-8,0%
dont SMS provenant des forfaits	27 421	27 093	26 463	26 241	24 780	-9,6%
dont SMS provenant des cartes prépayées	898	862	826	815	777	-13,4%
Nombre de messages multimédias (MMS)	1 304	1 374	1 336	1 255	1 179	-9,6%
Nombre de messages émis durant le trimestre	29 623	29 330	28 626	28 310	27 228	-8,1%

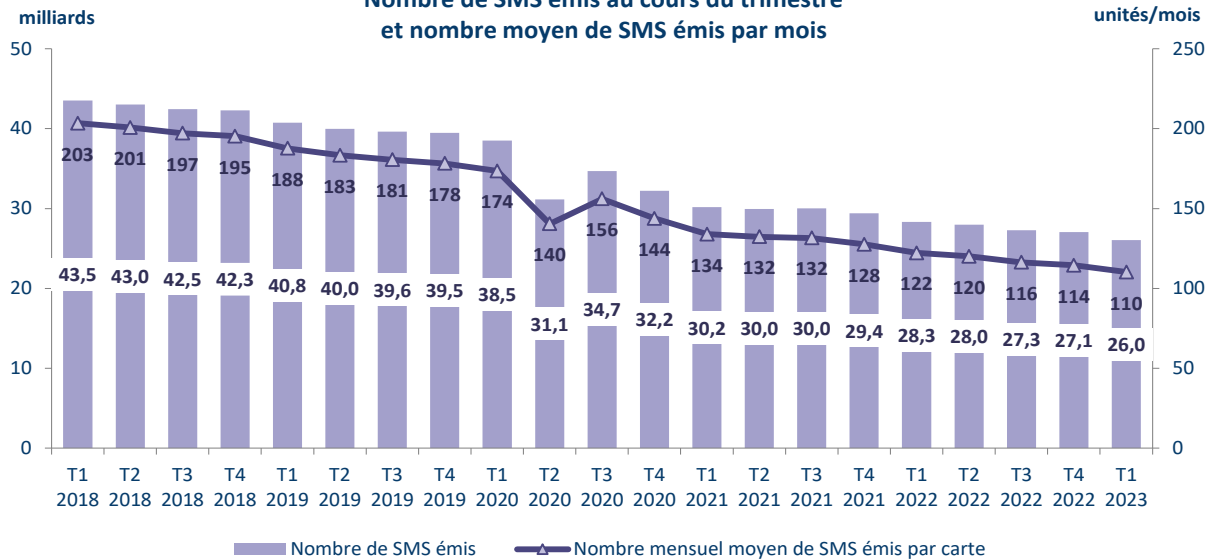
Nombre de messages émis en moyenne par mois (en unités)	T1 2022	T2 2022	T3 2022	T4 2022	T1 2023	Variation T123/T122
Nombre de SMS par carte SIM mobile	122	120	116	114	110	-9,8%
dont SMS provenant des forfaits	130	128	124	122	115	-11,6%
dont SMS provenant des cartes prépayées	43	42	40	38	37	-13,2%
Nombre de MMS par carte SIM mobile	8	9	8	8	7	-11,7%
Nombre de messages par carte SIM mobile	128	126	122	120	115	-9,9%

Note : définitions, voir en annexe : [Définitions relatives aux cartes SIM](#).

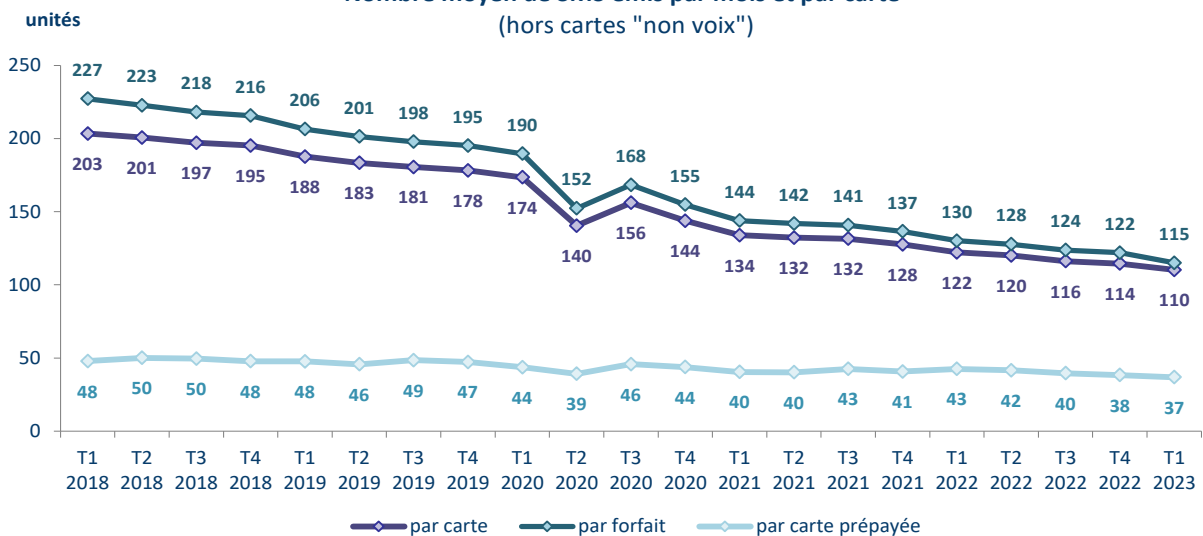
Evolution annuelle du nombre de SMS et MMS émis



Nombre de SMS émis au cours du trimestre et nombre moyen de SMS émis par mois



Nombre moyen de SMS émis par mois et par carte (hors cartes "non voix")



1.2.10 Le roaming out

L'usage des services mobiles des clients en itinérance à l'étranger ainsi que les revenus afférents à ces services progressent depuis le deuxième trimestre 2021. Cette tendance succède à un fort repli de ces usages et de leurs revenus, en raison des restrictions de déplacement en période de crise sanitaire.

La consommation vocale en *roaming out* diminue pour le deuxième trimestre consécutif (- 3 % en un an au premier trimestre 2023), après avoir retrouvé dès 2021 le niveau d'avant la crise sanitaire. Le trafic de SMS augmente au rythme de 2,7 % en un an. Quant à la consommation de données mobiles, elle progresse de 41,2 % en un an, soit un rythme de croissance toujours élevé.

Le revenu directement attribuable aux usages en situation d'itinérance à l'étranger progresse et atteint 105 millions d'euros au premier trimestre 2023, soit une augmentation de + 21 % en un an, contre + 83 % un an auparavant. Le niveau de ce revenu reste inférieur de 28 % à celui du premier trimestre 2019, et ce, malgré les hausses importantes intervenues depuis le deuxième trimestre 2021.

Revenus directement attribuables et volumes du roaming out	T1 2022	T2 2022	T3 2022	T4 2022	T1 2023	Variation T123/T122
Revenus attribuables (voix, SMS, data) (millions d'euros)	87	108	140	119	105	20,9%
Trafic de communications (millions de minutes)	1 131	1 243	1 628	1 184	1 093	-3,3%
Nombre de SMS en roaming out (millions)	279	374	600	325	286	2,7%
Trafic de données consommées (téraoctets)	41 354	57 460	104 030	62 914	58 412	41,2%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Note : le roaming out correspond aux services d'itinérance offerts aux clients des opérateurs mobiles français pour les services mobiles utilisés à l'étranger et pris en charge par le réseau d'un opérateur international partenaire.

1.3 Le marché des objets connectés : les cartes MtoM

Le nombre de cartes SIM utilisées pour la communication entre objets connectés (cartes MtoM) atteint 24,2 millions au premier trimestre 2023. Le nombre de cartes croît de 1 % en un an ce trimestre. Cette faible croissance annuelle s'explique en partie par un nombre important de résiliations au troisième trimestre 2022.

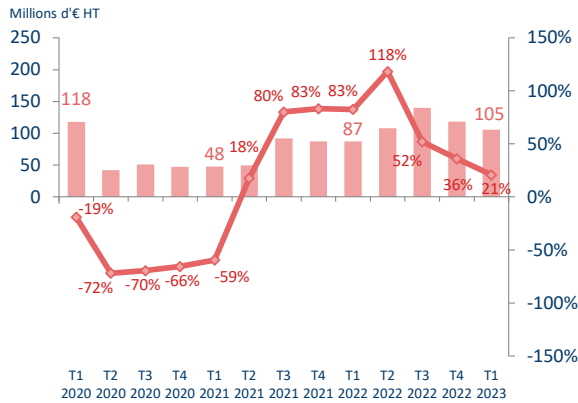
Le revenu découlant de ce marché s'élève à 39 millions d'euros HT, en hausse de 2,2 % en un an. Le revenu mensuel moyen par carte MtoM s'élève à 0,5 euro HT, un niveau stable depuis quatre ans.

Objets communicants	T1 2022	T2 2022	T3 2022	T4 2022	T1 2023	Variation T123/T122
Revenu des services MtoM (en millions d'euros HT)	38	38	39	37	39	2,2%
Nombre de cartes SIM MtoM (en millions d'unités)	23,958	24,069	23,780	23,884	24,193	1,0%

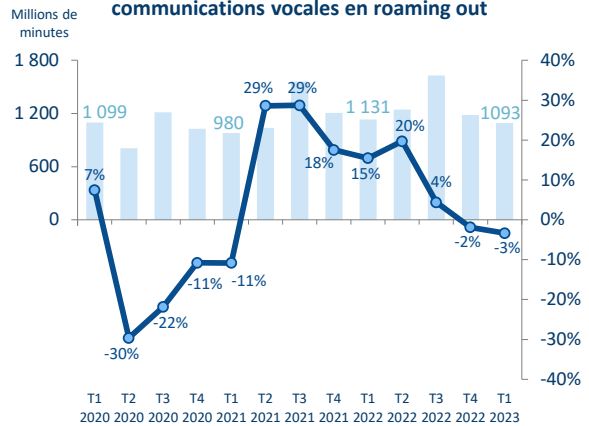
Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Note : les cartes SIM Machine to Machine (MtoM) sont utilisées dans des équipements (serveurs centraux, caméras, matériels communicants, terminaux, etc...) ce qui leur permet de communiquer des données à distance. Elles sont commercialisées essentiellement auprès de la clientèle professionnelle.

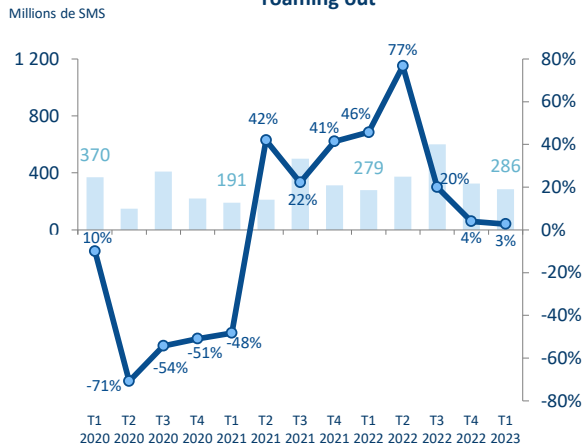
Evolution annuelle du revenu des services de roaming out



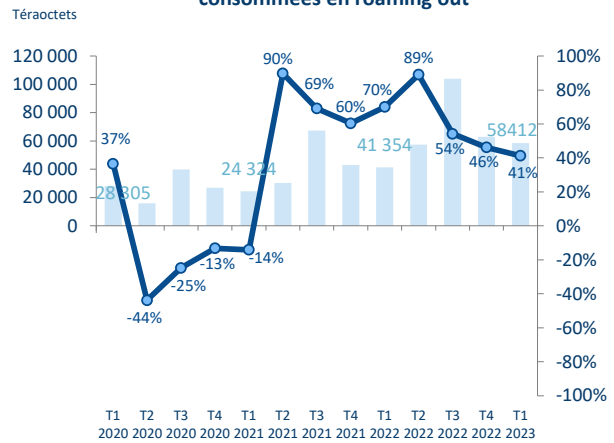
Evolution annuelle du volume de communications vocales en roaming out



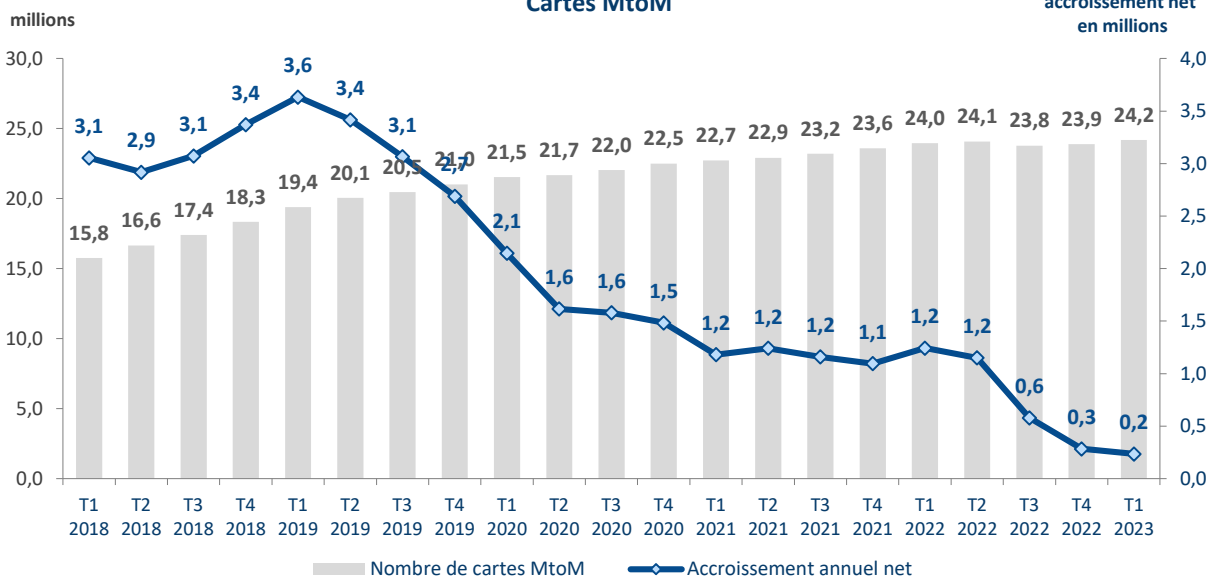
Evolution annuelle du volume de SMS en roaming out



Evolution annuelle du volume de données consommées en roaming out



Cartes MtoM



2 Les services spéciaux

Le revenu issu de la consommation de services spéciaux au départ des réseaux fixes et mobiles (services vocaux, de données, de renseignements) s'élève à 180 millions d'euros HT. Il diminue depuis le début de l'année 2012, en raison de la baisse des usages, mais également des différentes réformes sur la tarification des SVA.

Le revenu facturé pour les services de données mobiles, 85 millions d'euros HT ce trimestre, représente 47 % du revenu total des services à valeur ajoutée, soit + 4 points en un an. Il est le seul poste en croissance, et progresse continûment depuis plus de deux ans. Sa croissance a été particulièrement élevée au cours du quatrième trimestre 2022 (+ 13 % en un an contre + 5 % un an auparavant) en raison des différents événements sportifs mondiaux qui ont entraîné une recrudescence de l'usage de ces services, notamment l'usage de SMS+. Au premier trimestre 2023, il augmente de 4 % en un an, un niveau équivalent à celui du premier trimestre 2022.

Le revenu issu des services vocaux depuis les réseaux mobiles se contracte depuis le début de l'année 2017 (- 15 % en un an ce trimestre), indépendamment de l'évolution du trafic associé. En effet, au sein de ce trafic, la consommation vers les numéros surtaxés diminue, tandis que celles vers les numéros banalisés ou gratuits progressent. Le volume de communications vocales depuis les réseaux mobiles progressait depuis près de dix ans, et entre + 5 % et + 8 % en moyenne depuis 2018, à l'exception de l'année 2020 (+ 14 % en un an), conséquence de la crise sanitaire. Au premier trimestre 2023, ce trafic diminue de 13 % en rythme annuel, en raison de la hausse exceptionnelle observée au premier trimestre 2022, période durant laquelle il avait enregistré un pic de croissance de 19 % en un an, concomitant à celui de la cinquième vague de l'épidémie de Covid-19, une des plus importantes en nombre de contaminations.

Le revenu associé aux services vocaux au départ des clients des opérateurs fixes, 42 millions d'euros HT, continue de reculer tout comme les usages associés. Ces derniers enregistrent un recul qui s'accroît depuis le début de l'année 2022 par rapport aux deux années précédentes, retrouvant ainsi les niveaux de baisse observés en 2019 : - 13 % en un an en moyenne en 2022 et au premier trimestre 2023, après environ - 8 % en 2020 et en 2021. En 2020 et 2021, la baisse de ce trafic avait ralenti en partie en raison d'un besoin accru d'informations spécifiques à la crise sanitaire.

Au total, le volume de communications vocales fixes et mobiles vers les services spéciaux s'élève à 1,2 milliard de minutes au premier trimestre 2023. Il décroît de 13 % en un an ce trimestre.

Revenus des services à valeur ajoutée (en millions d'euros HT)	T1 2022	T2 2022	T3 2022	T4 2022	T1 2023	Variation T123/T122
Services vocaux	98	92	93	93	86	-11,6%
dont au départ des clients des opérateurs fixes	46	45	44	45	42	-7,3%
dont au départ des clients des opérateurs mobiles	52	48	48	48	44	-15,4%
Services de données	82	83	88	99	85	3,7%
Services de renseignements (opérateurs attributaires de N°)	13	12	11	11	9	-31,1%
Revenus des services à valeur ajoutée	193	188	192	202	180	-6,4%

Trafic vers les services vocaux à valeur ajoutée (en millions de minutes)	T1 2022	T2 2022	T3 2022	T4 2022	T1 2023	Variation T123/T122
Au départ des clients des opérateurs fixes	552	451	469	481	480	-13,1%
Au départ des clients des opérateurs mobiles	795	649	713	694	694	-12,7%
Trafic total	1 347	1 100	1 183	1 175	1 173	-12,9%

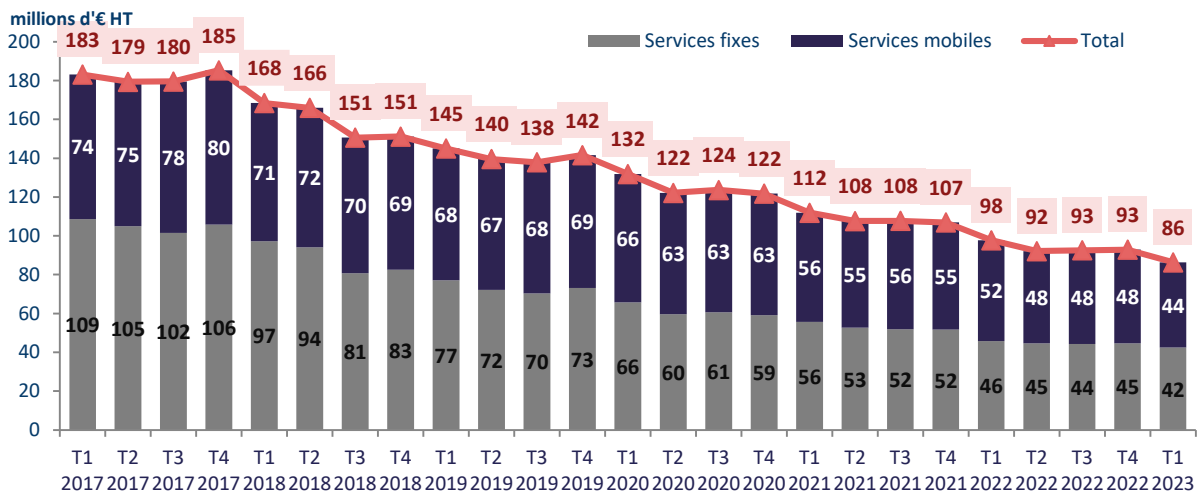
Trafic vers les services de renseignements téléphoniques (en millions)	T1 2022	T2 2022	T3 2022	T4 2022	T1 2023	Variation T123/T122
Nombre d'appels	2	2	2	2	1	-40,6%

Notes :

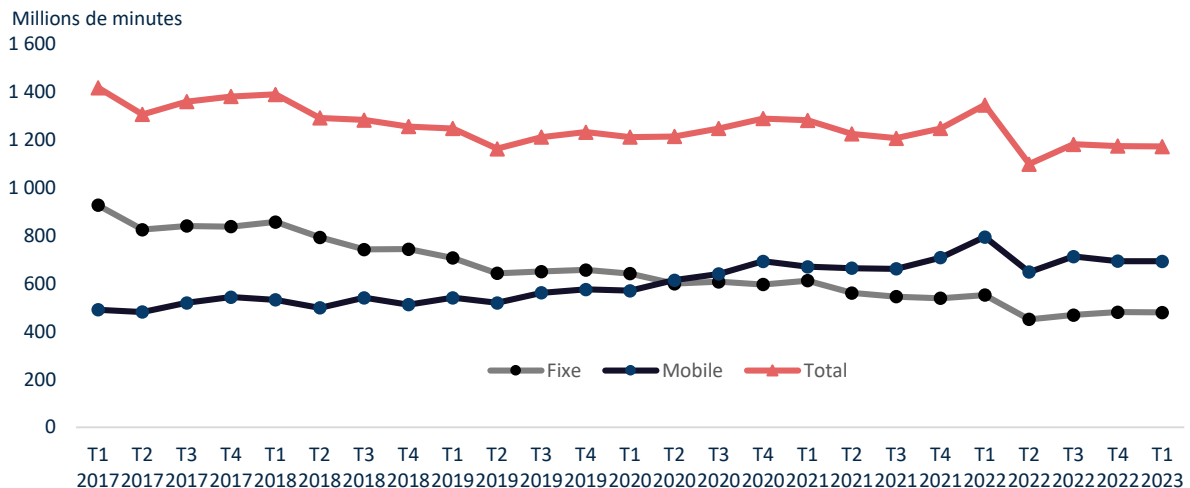
- Sont considérés comme services de renseignements, les numéros de type 118xyz et les numéros courts donnant accès à des services de renseignement de type annuaire inversé (3288, 3217, 3200) ou annuaire international (3212) ;

- De nouveaux plafonds tarifaires pour les numéros de renseignements téléphoniques à tarification surtaxée sont entrés en vigueur le 1^{er} août 2021. (Pour plus d'informations, voir en annexe Services à valeur ajoutée).

Revenus des services vocaux à valeur ajoutée



Communications vocales à destination des services à valeur ajoutée



Note : Depuis le 1^{er} octobre 2015, date d'entrée en vigueur de la réforme des services à valeur ajoutée, les numéros spéciaux sont nouvellement définis. Pour plus de précisions, voir en annexe [Services à valeur ajoutée](#).

3 Les autres revenus des opérateurs

3.1 Les services d'hébergement et de gestion de centres d'appels

Revenus (en millions d'euros HT)	T1 2022	T2 2022	T3 2022	T4 2022	T1 2023	Variation T123/T122
Hébergement et de gestion de centres d'appels	61	61	61	63	58	-4,4%

3.2 Les terminaux et équipements

Les recettes issues des ventes et de la location des terminaux s'élèvent à 1,1 milliard d'euros HT au premier trimestre 2023. Après avoir été affecté par la fermeture des points de vente des opérateurs pendant la crise sanitaire (- 18 % en un an au deuxième trimestre 2020), puis avoir rebondi au premier semestre 2021 (+ 16 % au second trimestre 2021), ces recettes augmentent de 2 % au premier trimestre 2023.

Le revenu lié à l'activité mobile représente 81 % du revenu global de la vente et de la location de terminaux et s'établit à 865 millions au premier trimestre 2023. Caractérisé par une forte saisonnalité, le revenu progresse ce trimestre de 3,3 % en un an après deux fortes augmentations aux premiers trimestres 2021 et 2022 (respectivement + 13 % et + 12 % en un an).

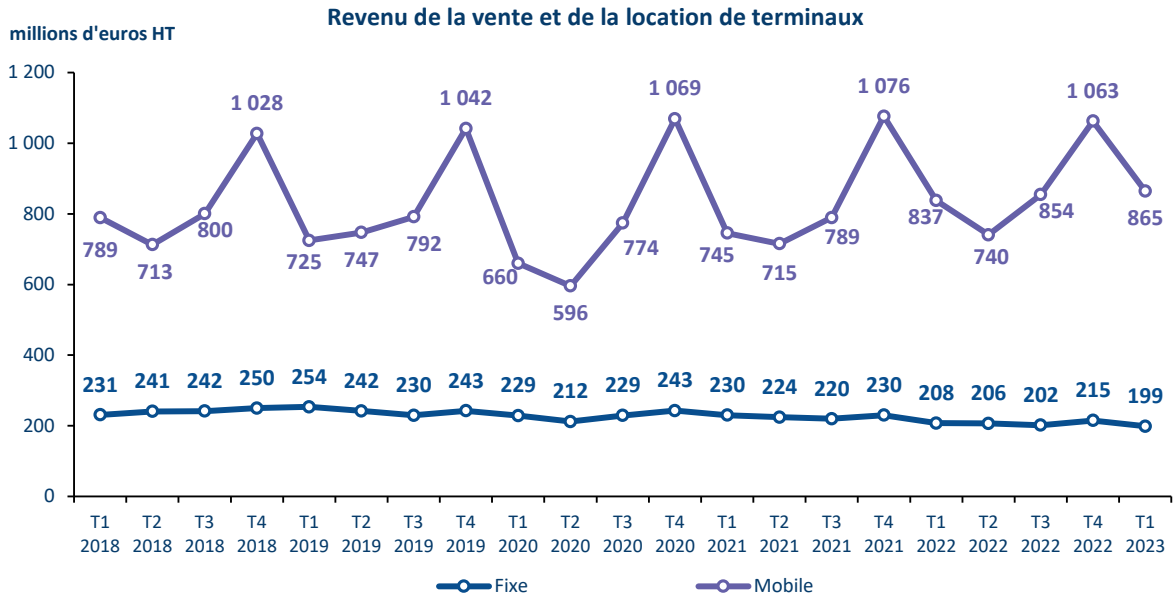
Le revenu lié à la vente et à la location des box, décodeurs, et autres terminaux liés à l'activité fixe s'élève à 199 millions d'euros HT au premier trimestre 2023. Il se contracte de 4,4 % en un an suivant sa tendance à la baisse, engagée en 2019.

Revenus de la vente et location de terminaux (en millions d'euros HT)	T1 2022	T2 2022	T3 2022	T4 2022	T1 2023	Variation T123/T122
Liés aux activités téléphonie et internet fixes	208	206	202	215	199	-4,4%
Liés à l'activité mobile	837	740	854	1 063	865	3,3%
Terminaux et équipements	1 045	946	1 056	1 278	1 063	1,8%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Notes :

- Le revenu provenant de la vente de terminaux inclut les commissions aux distributeurs.
- La norme comptable IFRS 15, appliquée à partir du 1er janvier 2018, a entraîné pour les opérateurs un transfert d'une partie du revenu des services mobiles vers le revenu de la vente et location de terminaux (pour plus d'informations, voir en annexe : [Changements liés à la norme IFRS](#)).



4 Le marché inter-opérateurs : prestations d'accès et d'interconnexion

4.1 L'ensemble du marché

Le revenu issu des prestations d'interconnexion et d'accès entre opérateurs des réseaux fixes et mobiles s'élève à 2,0 milliards d'euros au premier trimestre 2023. Ce revenu progresse légèrement, de 0,4 % en un an ce trimestre, après avoir connu une période de repli à partir du troisième trimestre 2021, puis une augmentation de 12 % au quatrième trimestre 2022. Les hausses de ce revenu au dernier trimestre 2022 et au premier trimestre 2023 proviennent de l'augmentation du revenu issu des prestations sur les réseaux fixes correspondant à 78 % du revenu total au premier trimestre 2023 (+ 4 points en un an).

Parallèlement, les recettes des services mobiles diminuent depuis 2018. Ce recul s'est particulièrement accéléré au début de l'année 2020 en raison de la baisse d'une partie des usages des services d'interconnexion couplée à une baisse des tarifs de terminaison d'appel au 1^{er} janvier 2023.

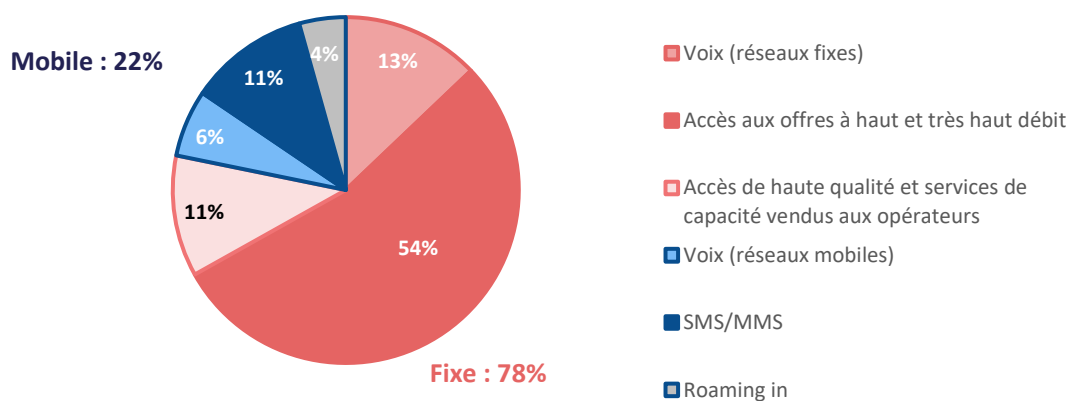
Revenus des services d'interconnexion et d'accès (en millions d'euros)	T1 2022	T2 2022	T3 2022	T4 2022	T1 2023	Variation T123/T122
Opérateurs fixes	1 492	1 560	1 518	1 781	1 574	5,5%
Opérateurs mobiles	513	540	581	547	439	-14,5%
Ensemble des services d'interconnexion et d'accès	2 005	2 100	2 100	2 328	2 013	0,4%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Notes :

- L'attention du lecteur est attirée sur le fait que les chiffres de l'interconnexion ci-dessus peuvent ne pas être exempts de doubles comptes, notamment sur le champ des opérateurs fixes.
- Les revenus et les volumes de l'interconnexion ne sont pas établis sur les mêmes périmètres, ce qui rend inapproprié un rapprochement entre ces deux indicateurs pour une estimation de prix moyen. Par exemple, les revenus d'interconnexion incluent des revenus fixes tels que les paiements au titre des liaisons de raccordement ainsi que des prestations entre opérateurs.
- Définitions et évolutions des tarifs du marché de gros et des terminaisons d'appels en annexe : [L'interconnexion fixe et mobile](#).

**Répartition des revenus des services d'interconnexion et d'accès des opérateurs
2,0 milliards d'euros au premier trimestre 2023**



4.2 Les services d'interconnexion et d'accès des opérateurs fixes

Le revenu issu des prestations fournies sur les réseaux fixes (téléphonie et internet) s'élève, au premier trimestre 2023, à 1,6 milliard d'euros. Il est en croissance pratiquement chaque trimestre depuis l'année 2018, porté uniquement par les services internet, dont les offres d'accès en cofinancement sur les réseaux FttH.

La majeure partie de ce revenu (84 %) provient en effet de la vente, par les opérateurs d'infrastructures aux opérateurs commerciaux, d'accès internet à haut et très haut débit à destination des entreprises et des particuliers. Ce revenu s'élève, au premier trimestre 2023, à environ 1,3 milliard d'euros. Il augmente de façon continue depuis 2017, et à un rythme exceptionnel en 2020 (+ 23 % en un an en moyenne sur l'année) et en 2022, et en particulier au quatrième trimestre (+ 27 %).

Au sein de ce revenu, les prestations de gros sur réseau cuivre (dégrouper et de « bitstream ») représentent environ un quart du revenu total issu de la vente d'accès à haut et très haut débit (1,1 milliard d'euros). Le revenu associé à ces offres de gros diminue tout comme le nombre de lignes cuivre DSL associées (- 24 % en un an ce trimestre). Parallèlement, les recettes issues de la vente des prestations à très haut débit augmentent, et d'environ 30 % en un an ce trimestre.

La dernière composante de ce revenu concerne la vente des accès passifs ou actifs de haute qualité et réseaux intersites aux opérateurs. Les offres correspondantes sont destinées uniquement aux entreprises, car elles comportent des services à valeur ajoutée en termes de fonctionnalités, de performance et/ou de qualité de service. Le revenu associé s'élève à 228 millions d'euros, représentant ainsi 14 % du revenu total des opérateurs fixes sur le marché de gros. Il augmente de manière continue depuis 2019, et d'environ + 15 % en un an ce trimestre après + 11 % en moyenne sur l'année 2022.

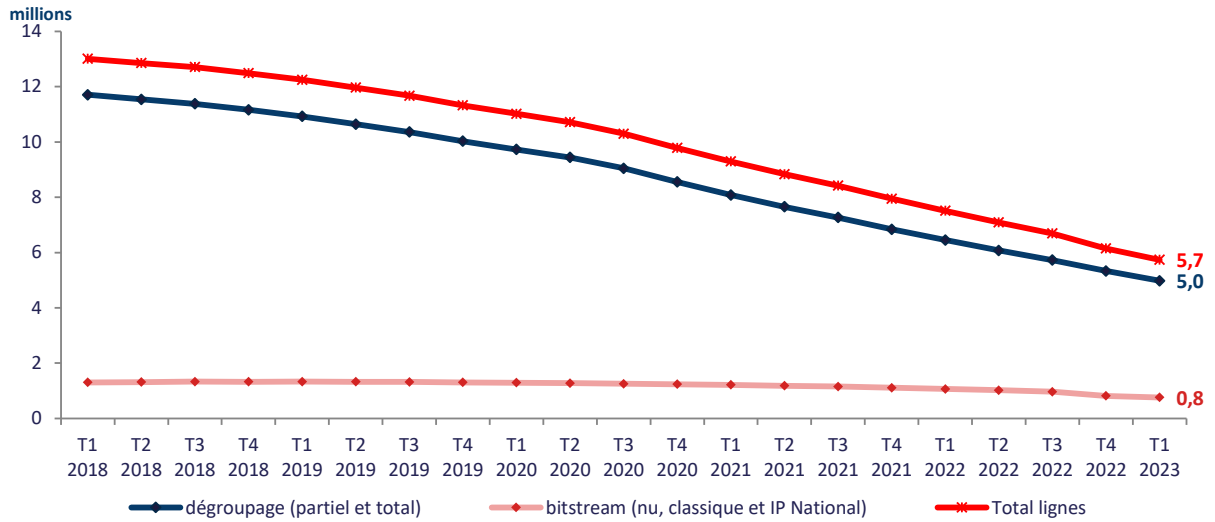
Revenus des services d'interconnexion et d'accès internet (millions d'euros)	T1 2022	T2 2022	T3 2022	T4 2022	T1 2023	Variation T123/T122
Internet à haut et très haut débit (dégrouper, bitstream, très haut débit)	986	1 024	1 001	1 242	1 087	10,3%
Accès de haute qualité et services de capacité vendus aux opérateurs	199	219	225	233	228	14,7%
Total revenus d'accès internet et réseaux intersites (marché de gros)	1 185	1 243	1 227	1 474	1 315	11,0%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Parc d'accès en dégroupage et en "bitstream" (hors DSLE) (en millions)	T1 2022	T2 2022	T3 2022	T4 2022	T1 2023	Variation T123/T122
Nombre de lignes totalement et partiellement dégroupées	6,450	6,074	5,724	5,334	4,975	-22,9%
Nombre de lignes en "bitstream" (nu, classique et IP National)	1,063	1,017	0,964	0,812	0,760	-28,5%
Nombre de lignes dégroupées et en "bitstream"	7,513	7,092	6,688	6,146	5,735	-23,7%

Plus d'informations sur l'état des déploiements des services haut et très haut débit fixes : <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/le-marche-du-haut-et-tres-haut-debit-fixe-deploiements/>

Nombre d'accès en dégroupage et en "bitstream"



Enfin, le montant des prestations liées au service téléphonique fixe, 259 millions d'euros ce trimestre, continue de diminuer (- 16 % en un an ce trimestre) principalement en raison du recul du trafic d'interconnexion. Après la progression exceptionnelle du trafic vocal depuis les réseaux fixes tout au long de l'année 2020 liée à la pandémie, le trafic d'interconnexion (15,3 milliards de minutes ce trimestre), est de nouveau en recul depuis le début de l'année 2021 (- 17 % ce trimestre), à l'image du marché de détail (- 17 % ce trimestre).

Service téléphonique (yc vGA)

	T1 2022	T2 2022	T3 2022	T4 2022	T1 2023	Variation T123/T122
Revenus (millions d'euros)	308	317	292	306	259	-15,7%
Trafic (millions de minutes)	18 404	17 260	16 643	16 204	15 351	-16,6%

Note : définitions et évolutions des tarifs du marché de gros et des terminaisons d'appels en annexe : [L'interconnexion fixe et mobile](#).

4.3 Les services d'interconnexion et d'accès des opérateurs mobiles

Le revenu des services d'interconnexion et d'accès des opérateurs mobiles s'établit à 439 millions d'euros HT au premier trimestre 2023. En baisse depuis le deuxième trimestre 2020, il décroît de 14,5 % par rapport au premier trimestre 2022.

Le repli de ce revenu s'explique particulièrement par la révision du plafond tarifaire de la terminaison d'appel mobile, passé de 0,55 à 0,4 cts €/mn au 1^{er} janvier 2023 (- 27,3 %). Ainsi, tandis que le trafic de terminaison d'appel diminue de 6,4 % en un an, le revenu correspondant chute de 30 %. Ce dernier représente 29 % de l'ensemble des revenus d'interconnexion et d'accès des opérateurs mobiles, soit - 6 points en un an.

Le volume de SMS entrants s'établit à 16,2 milliards au premier trimestre 2023. Le recul de 9,9 % en un an de ce trafic entraîne une contraction de 11,9 % du revenu associé. Ce revenu représente 51 % des recettes totales des services d'interconnexion.

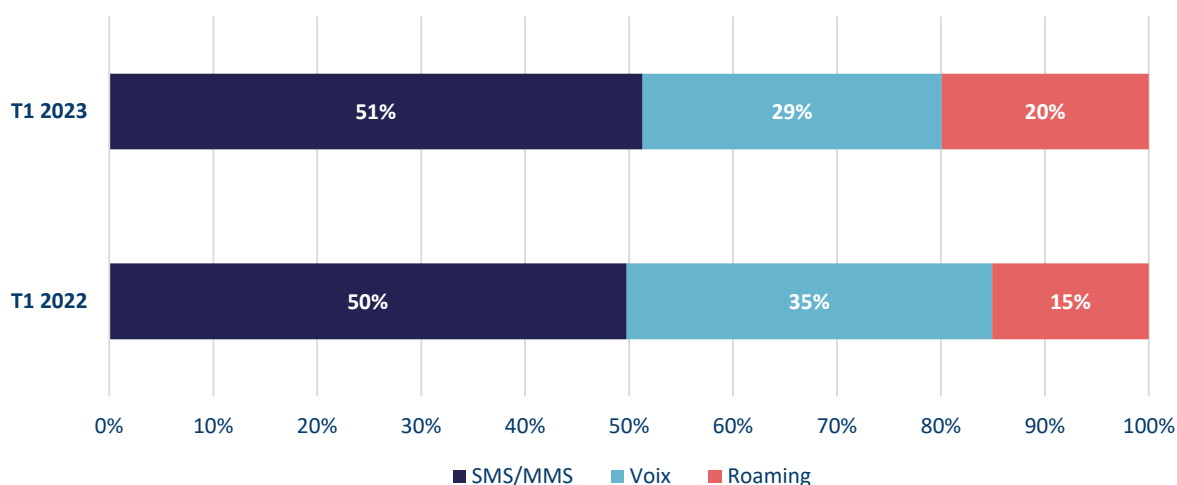
Les services de *roaming in*, proposés par les opérateurs nationaux aux clients des opérateurs étrangers en itinérance en France, génèrent quant à eux des revenus croissants depuis le troisième trimestre 2021, en lien avec la reprise des déplacements à l'international. Cette phase de croissance du revenu succède à une période de forte baisse en 2020. Au premier trimestre 2023, les recettes de ces services atteignent 87 millions d'euros HT, soit une progression de 13 % en un an.

Revenus des services d'interconnexion et d'accès des opérateurs mobiles (en millions d'euros)	T1 2022	T2 2022	T3 2022	T4 2022	T1 2023	Variation T123/T122
Terminaisons d'appel nationale et internationale	180	172	159	168	126	-30,0%
Prestations de terminaison d'appel SMS et MMS	255	258	252	249	225	-11,9%
Roaming in	77	110	171	131	87	13,0%
Ensemble des services d'interconnexion et d'accès	513	540	581	547	439	-14,5%

Traffic des services d'interconnexion des opérateurs mobiles	T1 2022	T2 2022	T3 2022	T4 2022	T1 2023	Variation T123/T122
Trafic (en millions de minutes)	32 063	30 534	28 839	29 426	29 997	-6,4%
SMS entrants (en millions d'unités)	18 009	17 817	17 435	17 173	16 228	-9,9%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Répartition des revenus des services d'interconnexion et d'accès des opérateurs mobiles



4.4 Le trafic en *roaming in* des opérateurs mobiles

Les usages en *roaming in* reprennent à partir du deuxième trimestre 2021 après une baisse importante en 2020. Le trafic vocal se stabilise pour le deuxième trimestre consécutif, tandis que le volume de SMS et la consommation de données mobiles en *roaming in* progressent.

La consommation de données mobiles en *roaming in* poursuit sa progression à un rythme soutenu (+ 67,2 % en un an) et s'établit à 71 500 téraoctets. Cette hausse intervient après une forte croissance annuelle du trafic de données de + 126 % au premier trimestre 2022.

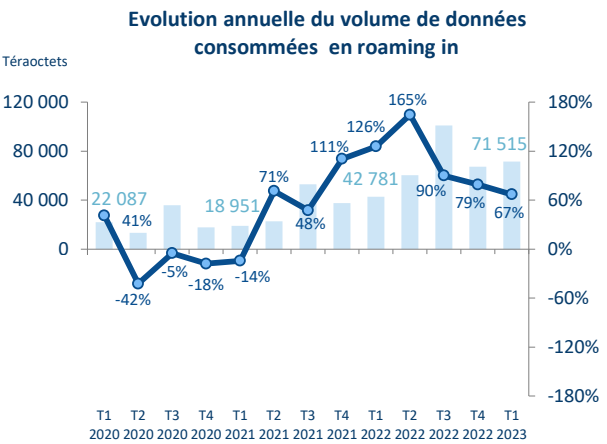
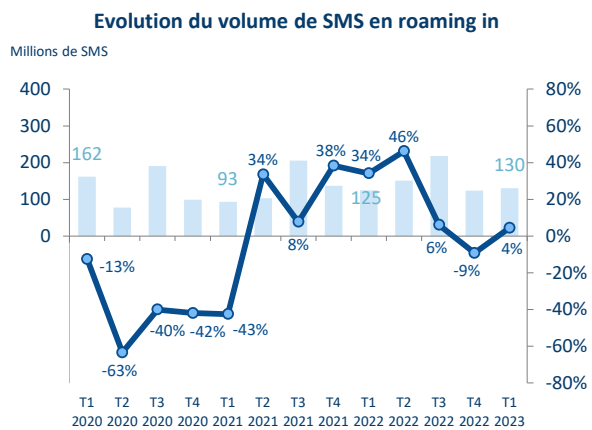
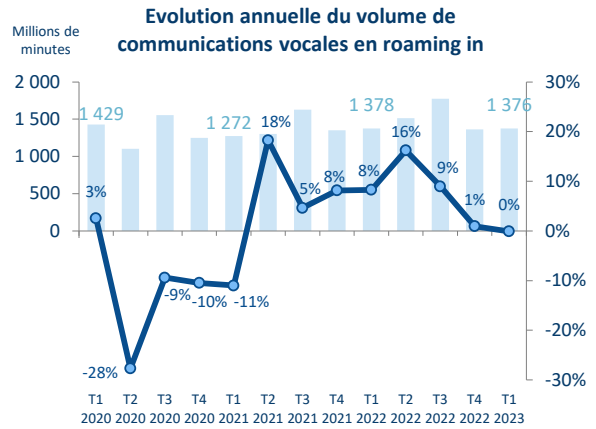
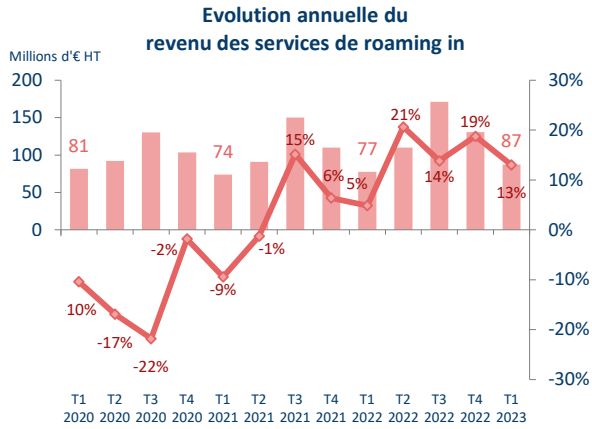
Le trafic vocal en *roaming in* se stabilise pour le deuxième trimestre consécutif après près de deux années de croissances annuelles comprises entre + 5 et + 18 %. La consommation vocale s'élève à 1,4 milliard de minutes au premier trimestre 2023.

Le volume de SMS émis en *roaming in* atteint 130 millions au premier trimestre 2023. Il progresse de 4,4 % en un an, soit un rythme de croissance nettement plus faible que celui enregistré un an auparavant (+ 34 % au premier trimestre 2022).

Trafic de <i>roaming in</i> des opérateurs mobiles	T1 2022	T2 2022	T3 2022	T4 2022	T1 2023	Variation T123/T122
Communications vocales (en millions de minutes)	1 378	1 513	1 775	1 363	1 376	-0,1%
Trafic de SMS (en millions)	125	151	218	124	130	4,4%
Consommation de données (en téraoctets)	42 781	60 397	100 942	67 387	71 515	67,2%

Note :

- Le « *roaming in* » correspond à la prise en charge par un opérateur mobile français de l'ensemble des communications (voix, SMS, données) émises et reçues en France par les clients des opérateurs mobiles étrangers. Le revenu correspond à des versements entre opérateurs. Le rapport revenu/volume ne correspond à aucun tarif et en particulier pas à un tarif facturé au client.
- Ce segment de marché est un sous-ensemble du marché total. Cf. l'évolution des tarifs du *roaming in* en annexe : [L'interconnexion fixe et mobile](#).



Annexe : précisions et définitions

A. Services fixes

a) Précisions sur la terminologie relative aux indicateurs du service téléphonique sur large bande

Les indicateurs du service téléphonique sur large bande de la présente publication couvrent la voix sur large bande (VLB) quel que soit le support (DSL, fibre optique, etc.).

L'ARCEP a désigné par « voix sur large bande » les services de téléphonie fixe utilisant la technologie de la voix sur IP sur un réseau d'accès à l'internet dont le débit dépasse 128 kbit/s et dont la qualité est maîtrisée par l'opérateur qui les fournit ; et par « voix sur internet » les services de communications vocales utilisant le réseau public d'accès à l'internet et dont la qualité de service n'est pas maîtrisée par l'opérateur qui les fournit.

Les communications au départ des services de voix sur large bande comptabilisées dans l'observatoire correspondent à des services offerts au niveau de l'accès. Ces indicateurs ne correspondent pas à du trafic qui utiliserait le protocole IP uniquement sur le cœur de réseau.

b) Précisions sur les notions de « lignes » et « abonnements »

De nombreux foyers disposent de deux abonnements au service téléphonique, l'un en RTC, l'autre en VLB couplé avec l'accès à l'internet haut ou très haut débit. Dès lors le trafic moyen et la facture moyenne par abonnement baissent mécaniquement. Pour permettre un suivi plus pertinent des indicateurs reflétant la consommation et la dépense moyenne des clients, la notion de « ligne » est introduite.

Les termes « ligne » et « abonnement » étaient employés indifféremment jusqu'en 2004 pour désigner le nombre de souscriptions au service téléphonique.

Pour la téléphonie sur ligne analogique, un abonnement correspondait à une ligne fixe. Par convention, dans le cas des lignes numériques, on comptabilisait autant de lignes fixes que d'abonnements au service téléphonique, soit 2 pour les accès de base et jusqu'à 30 pour les accès primaires. En pratique, l'entreprise cliente s'acquitte du montant de l'abonnement téléphonique mensuel autant de fois qu'elle a souscrit d'abonnements, 2 pour un accès de base et jusqu'à 30 pour un accès primaire. Cette convention est conservée.

Avec la mise en œuvre de la voix sur large bande, les opérateurs peuvent commercialiser le service téléphonique (en VLB) sur un accès analogique qui fournit déjà le service téléphonique par le RTC. Pour faciliter les comparaisons, l'indicateur du nombre de « lignes » est défini comme :

- pour les accès numériques : le nombre d'abonnements au service téléphonique, soit 2 pour les accès de base et jusqu'à 30 pour les accès primaires ;
- pour les accès analogiques : les abonnements RTC, d'une part, et les abonnements sur ligne xDSL sans abonnement RTC, d'autre part ;
- pour les abonnements au service téléphonique par le câble, l'abonnement.

En ce qui concerne les revenus, le nombre de forfaits multi services ne cesse de progresser. Ils incluent la possibilité de téléphoner, en illimité, vers certaines destinations sans facturation supplémentaire. Dès lors, la facture est de plus en plus globalisée, indépendante du volume de communications (à

l'instar de ce qui se fait sur le mobile). L'accès à l'internet et l'accès à la téléphonie sont de plus en plus indissociables.

c) Définitions relatives aux abonnements internet à très haut débit

Sont comptabilisés comme des abonnements très haut débit les accès à internet dont le débit crête descendant est supérieur ou égal à 30 Mbit/s : ces abonnements concernent des réseaux en fibre optique de bout en bout (c'est-à-dire supportant un accès à l'internet via une boucle locale optique mutualisée ou via une boucle locale optique dédiée), des réseaux « hybrides fibre câble coaxial » (HFC), des réseaux en fibre optique avec terminaison en câble coaxial (FttLA), ainsi que les abonnements VDSL2 lorsque l'abonné est situé suffisamment près de l'équipement actif de l'opérateur pour bénéficier d'un débit égal ou supérieur à 30 Mbit/s, les abonnements très haut débit radio ainsi que le satellite très haut débit. Le nombre d'abonnements très haut débit dont le débit est supérieur ou égal à 100 Mbit/s est également publié.

Les offres 4G fournies par les opérateurs mobiles dédiées uniquement à un usage internet fixe sont également comptabilisées dans les accès très haut débit. Ces cartes SIM sont utilisées pour alimenter des routeurs en entreprise ou des « boxes » 4G grand public et ne peuvent pas être utilisées en situation de mobilité. Ces offres sont à distinguer d'autres types de technologies, comme les réseaux fixes sans fil déployés par certains acteurs afin d'apporter des services d'accès à internet fixe, comme les réseaux Wimax, wifi ou les réseaux très haut débit radio, qui consistent en la montée en débit du Wimax vers la technologie LTE.

Le VDSL2 est une technologie utilisée par les opérateurs depuis le 1^{er} octobre 2013, et dont l'accès aux lignes en distribution indirecte a été ouvert le 27 octobre 2014.

Enfin, un décalage temporel peut exister entre la livraison d'une offre sur le marché de gros (dégrouper ou bitstream) et sa comptabilisation sur le marché de détail. Le rapprochement des données relatives à ces différents marchés peut refléter ce décalage.

d) Définitions relatives aux factures moyennes et aux trafics moyens par ligne et abonnement des services fixes

La facture moyenne par ligne fixe est calculée en divisant le revenu (accès téléphonique et communications (RTC et VLB), accès à internet et services de contenu liés aux accès haut et très haut débit (télévision, VOD, téléchargement de musique...)) pour le trimestre N par une estimation du parc moyen de lignes fixes du trimestre N rapporté au mois. Ne sont pas comptabilisés :

- a. les revenus de la publiphonie et des cartes ;
- b. les revenus des autres services liés à l'accès à l'internet, qui correspondent aux revenus des FAI pour la publicité en ligne et aux commissions versées aux FAI liées au commerce en ligne ;
- c. les revenus des services à valeur ajoutée et services de renseignements ;
- d. les revenus des services de capacité.

Parc moyen de clients du trimestre N : $[(\text{parc total de clients à la fin du trimestre N} + \text{parc total de clients à la fin du trimestre N-1}) / 2]$.

L'interprétation des variations des factures moyennes globales doit tenir compte des possibles effets de structure. En effet, leurs évolutions peuvent s'expliquer par un changement dans la répartition des catégories de clients indépendamment de l'évolution des factures moyennes de chaque catégorie de clients.

La facture mensuelle moyenne par abonnement RTC est calculée en divisant le revenu des abonnements et des communications depuis les lignes fixes sur le RTC (c'est à dire hors revenus VLB), pour le trimestre N par une estimation du parc moyen d'abonnements du trimestre rapporté au mois.

La facture mensuelle moyenne par accès à haut ou très haut débit est calculée en divisant le revenu des accès en haut ou très haut débit (accès internet et services de contenus facturés par l'opérateur de CE fournisseur du service d'accès à internet, communications téléphoniques sur large bande) du trimestre N par une estimation du parc moyen de clients du trimestre N rapporté au mois.

Le trafic mensuel moyen par ligne fixe est calculé en divisant le volume de trafic (RTC et VLB) du trimestre N par une estimation du parc moyen de lignes fixes du trimestre rapporté au mois.

Le volume de trafic mensuel moyen RTC par abonnement (respectivement VLB) est calculé en divisant le volume de trafic en RTC (respectivement en VLB) du trimestre N par une estimation du parc moyen d'abonnements au service téléphonique RTC (respectivement VLB) du trimestre N rapporté au mois.

e) Définition de la rubrique « autres revenus liés à l'accès à l'internet »

Cette rubrique correspond aux revenus annexes des fournisseurs d'accès à internet tels que l'hébergement de sites ou les revenus de la publicité en ligne. Elle intègre également les revenus des services de contenus liés aux accès à haut et très haut débit facturés par l'opérateur de communications électroniques (recettes des abonnements à un service de télévision, des services de téléchargements de musique, de vidéo à la demande, de services de presse en ligne et livres numériques, etc...), dès lors qu'ils sont facturés explicitement par l'opérateur de CE et couplés à l'accès internet. Cette rubrique n'inclut pas les revenus des services de télévision par le câble. Les recettes liées à la vente et location de terminaux de type « box » sont intégrées à la rubrique « vente et location de terminaux des opérateurs fixes et des fournisseurs d'accès à l'internet ».

B. Services mobiles

a) Définitions relatives aux cartes SIM

Le parc actif 3G est défini comme le nombre de clients ayant accédé au cours des trois derniers mois (en émission ou en réception) à un service mobile (voix, transfert de données...) utilisant la technologie d'accès radio 3G. Une carte active 3G peut également être active en 2G, 4G ou 5G.

Le parc actif 4G est défini comme le nombre de clients ayant accédé au cours des trois derniers mois (en émission ou en réception) à un service mobile de voix ou de transfert de données utilisant la technologie d'accès radio 4G. Ne sont comptabilisés ici que les clients actifs qui disposent donc à la fois d'une offre 4G et d'un terminal compatible. Une carte active 4G peut également être active 2G ou 3G ou 5G.

Le parc actif 5G est défini comme le nombre de clients ayant accédé au cours des trois derniers mois (en émission ou en réception) à un service mobile utilisant la technologie d'accès radio 4G. Ne sont comptabilisés ici que les clients actifs qui disposent donc à la fois d'une offre 5G et d'un terminal compatible. Une carte active 5G peut également être active 2G ou 3G ou 4G.

Une carte internet active est définie comme une carte ayant fait l'usage d'un service de données au cours des trois derniers mois, quel que soit le réseau mobile.

b) Revenu des services mobiles

Fin de l'allocation des chiffres d'affaires entre les services voix, SMS Data et SVA

Avec la généralisation des offres incluant plusieurs services (voix, SMS et data) et des offres d'abondance sur l'ensemble de ces services, l'allocation du revenu entre les différents services mobiles est devenue de plus en plus difficile et artificielle (car nécessitant l'utilisation de clés d'allocation). En conséquence, la segmentation du revenu entre communications vocales mobiles, SMS et services de données mobiles n'est plus publiée ni demandée aux opérateurs depuis le premier trimestre 2015.

L'arrêt de l'utilisation de clés d'allocation conduit à ne plus allouer une partie du revenu des forfaits incluant l'usage de services de contenu aux services à valeur ajoutée. Cette modification a conduit à réaffecter certains revenus auparavant comptabilisés dans la publication sur la ligne « services à valeur ajoutée » vers la ligne « revenu des services mobiles ».

Par ailleurs, le périmètre du revenu des services mobiles ne comprend plus le revenu des cartes MtoM, celui-ci étant comptabilisé dans la présente publication à la section 2.2 « Le marché des objets connectés ».

Changements liés à la norme IFRS

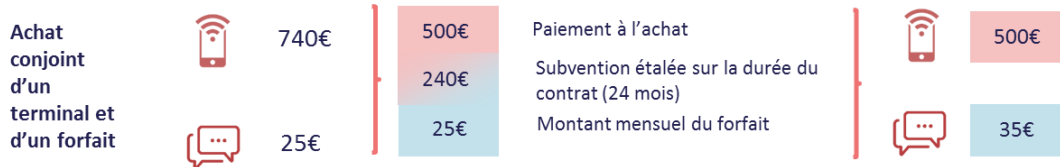
Avec l'application des normes comptables IFRS 15 au 1^{er} janvier 2018, le revenu des forfaits mobiles, comme celui de la vente et location de terminaux, est affecté du fait du changement de comptabilisation de la partie liée au remboursement des terminaux qui est désormais enregistrée comptablement en totalité à la date de son achat par le client, dans les revenus des terminaux.

Auparavant, ce montant (la « subvention opérateur ») était comptabilisé au travers de l'abonnement mensuel du client pour la période d'engagement. Au-delà de la période d'engagement, si le client ne modifiait pas son contrat, le montant était affecté aux revenus des services mobiles.

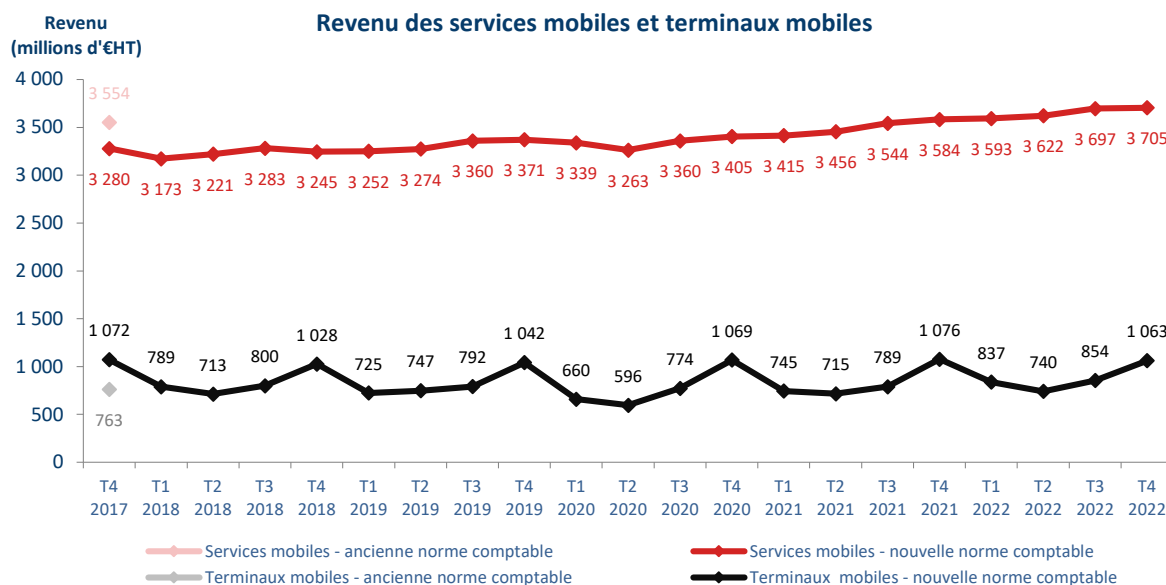
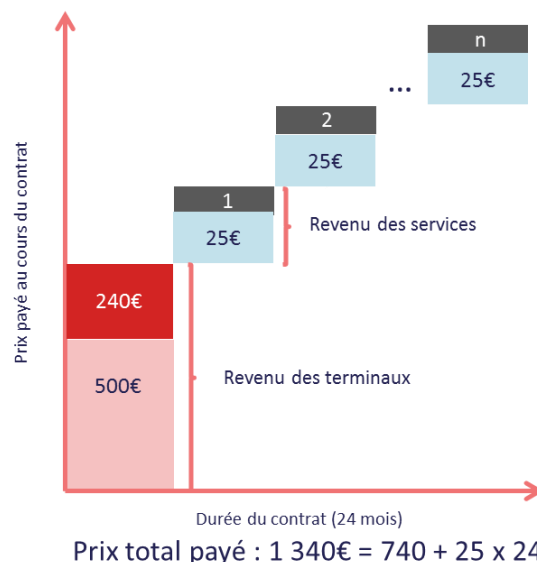
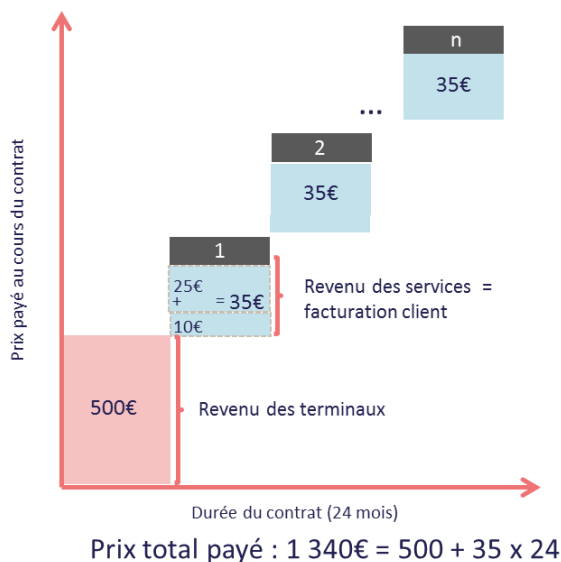
Il y a donc plusieurs effets :

- Un transfert de revenu entre les forfaits et les terminaux du montant du remboursement mensuel sur la période d'engagement
- Une comptabilisation de ce revenu à la date d'achat, versus un étalement mensuel (généralement de 24 mois)

Au-delà de la période d'engagement liée au remboursement du terminal, la totalité du montant du forfait facturé chaque mois reste comptabilisée en revenu des services mobiles (forfaits).



Anciennes normes comptables (IAS 18)



c) Définitions des factures moyennes mobiles

Le parc moyen de cartes SIM du trimestre N : $[(\text{parc total (hors MtoM) de cartes à la fin du trimestre N} + \text{parc total (hors MtoM) de cartes à la fin du trimestre N-1}) / 2]$

La facture mensuelle moyenne mobile par carte SIM est calculée en divisant le revenu des services mobiles (revenus voix et données, y compris *roaming out*, hors revenu des appels entrants et hors cartes MtoM) du trimestre N par le parc moyen de cartes SIM (hors cartes MtoM) du trimestre N rapporté au mois. Cet indicateur, qui n'intègre pas les revenus de l'interconnexion, ni ceux des services avancés, est distinct de l'indicateur traditionnel de revenu moyen par client (ARPU). L'interprétation des variations des factures moyennes globales doit tenir compte des possibles effets de structure. En effet, leurs évolutions peuvent s'expliquer par un changement dans la répartition des catégories de clients indépendamment de l'évolution des factures moyennes de chaque catégorie de clients.

Le volume de données mensuel moyen mobile par carte SIM est calculé en divisant le volume de données du trimestre N par le parc moyen de cartes du trimestre N rapporté au mois. Le volume de données inclut notamment les communications vocales et l'échange de messages interpersonnels réalisés via des logiciels/applications. Les cartes « MtoM » ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Le volume de trafic mensuel moyen mobile par carte SIM est calculé en divisant le volume de la téléphonie mobile (y compris *roaming out*) du trimestre N par le parc moyen de cartes (hors cartes internet/data exclusives et cartes MtoM) du trimestre N rapporté au mois.

Le nombre de SMS moyen par carte SIM, est calculé en divisant le nombre de SMS du trimestre N par le parc moyen de cartes SIM (hors cartes internet exclusives et cartes « MtoM ») du trimestre N rapporté au mois. Ce nombre n'inclut pas les messages surtaxés (votes lors d'émissions TV par exemple).

d) L'itinérance internationale

Le *roaming out* correspond aux services d'itinérance facturés aux clients des opérateurs mobiles français pour les services mobiles utilisés à l'étranger et pris en charge par le réseau d'un opérateur international partenaire. En revenu, sont comptabilisées uniquement les prestations facturées, spécifiquement ou au-delà du forfait, aux clients de l'opérateur pour les services d'itinérance et ce quel que soit le service (communications vocales entrantes et sortantes, services de messagerie et de données). Depuis le 15 juin 2017, les opérateurs ont l'obligation d'appliquer à ces services d'itinérance les tarifs nationaux à leurs clients voyageant au sein de l'Union européenne. Le *roaming in* correspond à la prise en charge par un opérateur mobile français de l'ensemble des communications (voix, SMS, données) émises et reçues en France par les clients des opérateurs mobiles étrangers. Le revenu correspond à des reversements entre opérateurs. Le rapport revenu/volume ne correspond à aucun tarif et en particulier pas à un tarif facturé au client.

Evolution des tarifs : depuis 2007, les tarifs d'itinérance internationale en zone UE étaient imposés aux opérateurs mobiles par un règlement européen, définissant le plafonnement des tarifs de détail.

A partir du 30 avril 2016, le plafonnement du tarif de détail de l'itinérance se faisait par comparaison au tarif national, c'est-à-dire que les frais supplémentaires par rapport aux tarifs nationaux ne pouvaient excéder les seuils fixés par le règlement : +5c€ HT par minute pour les appels émis à l'étranger, + 1,14 c€ HT par minute pour les appels reçus à l'étranger, + 2c€ HT pour les SMS, de + 5 c€/Mo pour l'internet mobile.

Depuis le 15 juin 2017, les prix en itinérance en Europe doivent correspondre aux tarifs nationaux. Les tarifs de gros ont été fixés à partir du 15 juin 2017 à 1c€/message pour les SMS (contre 2c€/message pour la période du 1^{er} juillet 2014 au 14 juin 2017) ; à 3,2c€/min pour la voix (contre 50c€/min pour la

période du 1^{er} juillet 2014 au 14 juin 2017) et, à partir du 1^{er} janvier 2018 à 6,0€/Go pour l'internet mobile (contre 7,7c€/Go antérieurement).

Plus d'informations sur : <https://www.arcep.fr/la-regulation/grands-dossiers-reseaux-mobiles/grand-dossier-roaming.html>

C. Règle d'allocation des revenus dans le cas d'offres couplées fixe-mobile

Dans le cas des offres couplées fixe – mobile (offre incluant au moins un service fixe et un service mobile), le revenu des services couplés doit être alloué comme suit :

- Lorsque l'offre couplée est vendue à un prix unique pour l'ensemble des services offerts, le prix de chacun des services (fixe et mobile) à considérer est celui qui aurait été appliqué au client si la brique en question était souscrite isolément. La réduction du tarif est alors appliquée au prorata de l'ensemble des services composant l'offre.
- Lorsque l'offre couplée est vendue sous forme d'une réduction appliquée à un ou plusieurs services, l'opérateur comptabilisera le revenu net des remises appliquées à chaque service.
- Le revenu attribuable aux services mobiles sera comptabilisé dans les recettes des services mobiles
- Le revenu attribuable aux services fixes sera comptabilisé dans les recettes des services fixes.

D. Services à valeur ajoutée

Les revenus des services à valeur ajoutée correspondent à l'ensemble des sommes facturées par les opérateurs aux clients, y compris les sommes reversées par les opérateurs aux sociétés fournisseurs de services. On considère ici tous les services à valeur ajoutée accessibles par le réseau fixe ou mobile, pour lesquels le tarif global comprend, d'une part, le tarif pour l'acheminement de la communication et, d'autre part, le tarif du service offert au client, ainsi que les services gratuits pour l'appelant (ou libre appel). Les services de renseignements téléphoniques sont associés aux services à valeur ajoutée.

La réforme de la tarification des appels à destination des SVA est entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2015. Elle a conduit à distinguer le tarif de la communication rémunérant l'opérateur de celui du service rémunérant l'éditeur. Depuis cette réforme, la communication vers les services spéciaux banalisés et surtaxés est facturée au prix d'un appel vers un numéro de téléphone fixe quel que soit le réseau d'appel, fixe ou mobile. De même, cette réforme met en œuvre la gratuité totale des communications vers les services à valeur ajoutée gratuits, que l'appel ait été passé depuis un réseau fixe ou mobile.

A compter du 1^{er} octobre 2015, date d'entrée en vigueur de la réforme des services à valeur ajoutée, les numéros spéciaux ont été définis comme suit :

- les numéros à tarification gratuite (numéros à dix chiffres commençant par 0800 à 0805, de tous les numéros courts à 4 chiffres commençant par 30 ou 31 et de certains numéros courts à 4 chiffres commençant par 32, 34, 36 ou 39) : numéros vers lesquels les appels ne font plus l'objet d'aucune facturation au départ des réseaux fixes ou mobiles ;
- les numéros à tarification normale (numéros à dix chiffres commençant par 0806 à 0809 et de certains numéros courts à 4 chiffres commençant par 1 ou 3) : numéros vers lesquels les appels sont facturés au prix d'un appel vers un numéro fixe (" appel normal ") ;
- les numéros à tarification surtaxée (numéros à dix chiffres commençant par 081, 082, 0809 et de certains numéros courts à 4 chiffres commençant par 1 ou 3) : numéros vers lesquels les appels

sont facturés au prix d'un appel vers un numéro fixe (" appel normal ") auquel s'ajoute le prix du service défini par l'éditeur. Ces numéros permettent à des éditeurs de vendre des contenus ou des services spécifiques par voie téléphonique (prévisions météo, renseignements, achats de billets, etc.)

La décision n°2018-0881 établissant le plan de numérotation et ses règles de gestion (https://www.arcep.fr/uploads/tx_gsavis/18-0881.pdf) a pour objet d'établir une version actualisée et consolidée du plan de numérotation qui rassemble l'ensemble des conditions d'utilisation et des règles de gestion applicables aux ressources en numérotation attribuées par l'Autorité. Elle élargit notamment le périmètre du plan de numérotation au plan d'identification des réseaux publics et des abonnements, au plan de signalisation sémaphore et aux codes identifiant de réseau qui faisaient, avant l'adoption de la présente décision, l'objet de décisions spécifiques.

Les décisions n° 2019-0954 et décision n° 2022-1583 modifient la décision n°2018-0881 (https://www.arcep.fr/uploads/tx_gsavis/22-1583.pdf). Elles ont « pour objet de moderniser le cadre relatif à l'attribution et à l'utilisation des ressources en numérotation afin, notamment, de tenir compte de l'évolution des besoins des opérateurs et des utilisateurs finals et de répondre à certaines nouvelles problématiques rencontrées par ces acteurs ».

Les services à valeur ajoutée de type « données »

Ils ne concernent que les clients des opérateurs mobiles. Ils incluent la facturation des SMS et MMS permettant à un client en réponse à un SMS qu'il envoie d'obtenir un contenu (téléchargement) ou de participer à un événement, par exemple, les services kiosque « Gallery », services d'alerte, de « chat », services de type météo, astrologie, téléchargement de sonneries, les votes lors d'émissions TV, etc. Les services de contenu (hors voix) facturés par l'opérateur (vidéo à la demande, presse en ligne, livres numériques par exemple) ne sont pas comptabilisés dans cette rubrique mais dans le chiffre d'affaires des services mobiles.

Les services de renseignements

La décision n°2018-0881 dispose également dans la partie 7.6.2 des motifs qu'à compter du 1^{er} août 2021, les numéros de renseignements téléphoniques ayant choisi une « tarification majorée » doivent respecter les plafonds tarifaires suivants :

Format du numéro	Tarif composante « C »	Tarif composante « S » (hors TVA)	
		Facturation à la durée	Facturation à l'acte
118 XYZ	Banalisé	$S \leq 0,667 \text{ € / minute}$	$S \leq 2,500 \text{ € / appel}$

Les anciens plafonds étaient pour mémoire de 2,5€ par appel + 2,5€ par minute.

La loi n° 2018-727 du 10 août 2018 pour un État au service d'une société de confiance (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000037307624/>), qui dispose à l'article 28 qu'« à compter du 1^{er} janvier 2021, les administrations au sens du 1° de l'article L. 100-3 du code des relations entre le public et l'administration, à l'exception des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, ne peuvent recourir à un numéro téléphonique surtaxé dans leurs relations avec le public au sens du 2° du même article L. 100-3. »

E. L'interconnexion fixe et mobile

L'interconnexion est l'ensemble des services offerts entre opérateurs résultant d'accords dits d'interconnexion. En cas de rapprochements ou de concentration d'entreprises, une partie des flux entre entreprises disparaît ce qui peut expliquer des baisses entre deux trimestres.

Les revenus et les volumes de l'interconnexion ne sont pas établis sur les mêmes périmètres, ce qui rend un rapprochement entre ces deux indicateurs inapproprié pour une estimation de prix moyen (les revenus d'interconnexion incorporent des revenus fixes, tels que les paiements au titre des liaisons de raccordement ainsi que des prestations entre opérateurs).

L'attention du lecteur est attirée sur le fait que les chiffres de l'interconnexion ci-dessus peuvent ne pas être exempts de doubles comptes, notamment sur le champ des opérateurs fixes.

Interconnexion fixe

- Les prestations de gros d'accès au haut débit comprennent le revenu du dégroupage et des prestations du « bitstream » ou équivalentes au « bitstream ». Le tarif récurrent mensuel de l'accès total à la boucle locale et la sous boucle-locale cuivre (dégroupage totale) s'élève à 9,65 euros par paire à compter du 1^{er} janvier 2021 et sur une période trois ans. Le tarif récurrent mensuel de l'accès partagé à la boucle locale et à la sous boucle locale cuivre (dégroupage partiel) est plafonné à 1,77 euro par mois.

Pour plus d'informations sur le dégroupage et le « bitstream » : https://www.arcep.fr/uploads/tx_gsavis/20-1493.pdf

- Le tarif de terminaison d'appels fixe, pour l'ensemble des opérateurs, est de 0,07 c€ depuis le 1^{er} juillet 2021 contre 0,077 c€ en 2017.

Le bitstream correspond à une offre de gros qui permet aux opérateurs alternatifs, via un raccordement sur un point de livraison (régional ou national) de l'opérateur historique, de commercialiser des services à haut débit dans les zones dans lesquelles ils ne sont pas présents au titre du dégroupage.

Interconnexion mobile

- Les services d'interconnexion des opérateurs mobiles comprennent les revenus de la terminaison d'appel voix et SMS ainsi que le *roaming in*. Ne sont pas inclus les revenus des prestations de collecte des MVNO/full MVNO ou des opérateurs en itinérance nationale qui représentent environ 630 millions d'euros pour l'ensemble de l'année 2021.

- Depuis le 1^{er} janvier 2023, le prix maximum de la terminaison d'appel vocal mobile est de 0,4 c€/min pour l'ensemble des opérateurs mobiles (métropole et DOM) contre 0,55 c€/min en 2022.

- La terminaison d'appel SMS est d'1c€/SMS pour tous les opérateurs (métropole et DOM) depuis le 1^{er} janvier 2013.

Pour plus d'informations sur les terminaisons d'appels fixes et mobiles : <https://www.arcep.fr/la-regulation/grands-dossiers-thematiques-transverses/les-terminaisons-dappel.html>